Mido
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

Bureau du Dépot Légal
Département des périodiques
Bibliothèque nationale du Québec
1220-21

La Météo
Ensoleillé
chutes de neige
Minimum:20
Maximum:30
avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
13 JAN 1970
PÉRIODIQUES

34e ANNEE - No 156 GRANBY, SAMEDI LE 20 DECEMBRE 1969 DIX CENTS



RELATIONS TUNISIE-GRANBY – La ville de Granby recevait, hier après-midi, M. Ben Salem, attaché au centre culturel de l'ambassade de Tunisie à Ottawa. M. Ben Salem rendait, au maire de la ville de Granby, une visite de courtoisie pour resserrer davantage les liens qui unissent son pays à Granby qui est jumelée à la ville d'Hammam-Lif. On a discuté principalement de l'organisation d'un bal tunisien à Granby, le 21 février, avec le concours de l'ambassade, de l'Association Granby et ses villes jumelées et du Club de radio-amateur. Il y fut question d'un voyage en Tunisie organisée par des Granbyens et des Tunisiens du Québec, voyage qui aurait lieu à la mi-juillet. Aussi, à l'occasion de la visite de M. Ben Salem, le maire Jean-Louis Tétreault, à droite, et M. Marcel Boivin, à gauche, président de l'Association Granby et ses villes jumelées, lui présentèrent deux chèques au montant total de $500 pour être remis au Dr Boussifara, maire de Hammam-Lif, ville qui a été dévastée récemment par des inondations.

Pont, aréna, usines et voie de ceinture

$2.5 millions seront investis à Farnham

FARNHAM -- La ville de Farnham connait, depuis quelques temps, un véritable regain de vie sur le plan industriel, regain qui fait contraste avec le dépérissement qui a prévalu durant quelques années dans cette ville. En l'espace de moins de trois ans, les investissements réalisés ont été de l'ordre de plus de six millions de dollars et des travaux représentant une somme d'au moins $2,500,000 sont en voie d'être réalisés ou sont sur le point de commencer. Ces travaux concernent des agrandissements à l'usine de la compagnie Coronet carpets Ltd, ainsi qu'à Penn Ventilator Ltd, la construction du nouveau pont de Farnham la route de ceinture et l'aréna.

Les problèmes que la ville de Farnham a connu , ont été causés principalement par le départ massif d'industries importantes. Ainsi le campdes cadets de l'armée a quitté Farnham à destination de Valcartier au moment même ou le Pacifique Canadien a déménagé ses bureaux d'administration et son usine de réparation et qu'une importante industrie a diminué considérablement son personnel et qu'un autre a fermé définitivement ses portes.

Comptant sur l'installationdans la région du futur aéroport international, pour relancer son économie, la population de Farnham a dû regarder ailleurs quand le gouvernement fédéral a annoncé son intention de le construire à Ste-Scholastique.

Sur le plan du développement industriel, la compagnie Coronet Carpet Ltd qui n'est installée à Farnham que depuis deux ans, a déjà doublé la surperficie de son usine l'an dernier. Elle se propose maintenant d'y ajouter une aile d'une valeur de $350,000, ce qui signifie l'embauchage de 50 nouveaux employés.

Penn Ventilator se propose, pour sa part, de doubler l'espace actuel de son usine pour un investissement total de $ 300,000 à $350,000 pour la construction et l'équipement. On prévoit engager 35 nouveaux employés l'an prochain.

L'industrie la plus importante de Farnham, Collins & Aikman, manufacturiers de textile et de tissus pour capitonnage d'automobiles, termine un agrandissement d'une valeur de $2,000, 000, ce qui augmentera encore le nombre de ses employés. De plus, un rumeur veut que cette compagnie s'agrandisse encore.

La St-Lawrence Rubber, fabricante d'article de caoutchouc et de matière plastique ainsi que d'enveloppes pour rouleaux industriels vient d'accroître son usine pour une valeur de $300, 000, comprenant l'équipement. Cette compagnie organise aussi présentement la fabrication d'un nouveau produit qui pourra créer une trentaine de nouveaux emplois.

Récemment, c'était la firme Kiddies Togs Ltd qui décidait de s'établir à Farnham. Cette compagnie fabrique des vêtements pour enfants à l'intention du marché nord-américain. Le but poursuivi en s'établissant à Farnham est de concentrer la production de leurs trois usines en une seule. Eventuellement 125 emplois seront créés.

Quant au gouvernement québecois, plusieurs travaux sont sous sa responsabilité dans Farnham. Un contrat d'un million de dollars vient être octroyé pour la construction de la route de ceinture au côté sud-est de la ville. Par ailleurs, la contruction d'un nouveau pont sur la Yamaska sera terminée au cours de 1970. Le coût en est de $500,000.

(Suite à la page 2)



NOUVEAU DEPART POUR GRANBY-- De nouvelles industries, Granby est assurée d'en avoir. Hier, on a procédé à la levée de la première pelletée de terre pour la construction de l'usine de la Compagnie Marochelle Ltée présidée par Marvin Libman et les dirigeants municipaux de Granby espèrent annoncer dans les prochains jours la venue de d'autres industries. Les travaux de construction de l'usine Marochelle commenceront au début du mois de janvier et seront terminés pour la fin de février. La production commencera au début du mois de mars. C'est le maire Tétreault qui a fait la levée de la première pelletée de terre. Nous reconnaissons,dans l'ordre habituel, MM. Bernard Beaudry, conseiller, Bernard Léveillée, président de la Chambre de Commerce, le maire de Granby, le député du comté de Shefford aux Communes, Gilbert Rondeau, André Laliberté, directeur des services techniques de la ville, Nathan Libman, père de M. Marvin Libman le curé Jean-Pierre, Duhamel qui a béni les travaux. Allen Libman le frère du propriétaire, Marvin Libman, propriétaire de Marochelle Ltée, Pierre-Horace Boivin, commissaire industriel de Granby, Arthur Libman, oncle de Marvin Libman, Gaston B. Lemieux, adjoint au directeur des services techniques municipaux, et Paul Fortin, conseiller municipal.

Benson répond à M. Ricard

Le Québec ne touchera pas les $200 millions

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. E. J. Benson, a indiqué, aux Communes, que le gouvernement québecois ne doit entretenir aucun espoir de toucher le produit de la taxe de 2 pour cent dite de progrès social qui est relié au financement du programme fédéral-provincial d'assurance frais-médicaux.

"La position du gouvernement canadien à ce sujet est claire et elle a été formulée à maintes reprises", a dit M. Benson en réponse à des représentations de M. Théogène Ricard (PC - St. Hyacinthe).

M. Ricard demandait si le gouvernement fédéral allait examiner la requête du gouvernement québecois d'un remboursement par Ottawa d'un montant de $200 millions devant représenter la part qu'il eût touchée s'il avait mis en vigueur un régime universel et public d'assurance frais-médicaux.

Le ministre a répondu qu'il n'acceptait pas nécessairement le montant de $200 millions comme devant représenter la part québecoise et que, de toute façon, la position du gouvernement fédéral à ce sujet "est bien connue et elle a été formulée à maintes reprises".

Intérêts américains

A maintes reprises depuis deux ans, le gouvernement fédéral a toujours répondu dans la négative et dans les termes les plus directs à la requête du gouvernement québecois de toucher le produit de la taxe fédérale de progrès social du fait que Québec ne participe pas au régime d'assurance frais-médicaux.

D'autre part, en réponse au chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, le ministre des Finances a déclaré qu'il prévoit faire en Chambre, au début de l'année prochaine, une déclaration découlant d'un examen que poursuit son ministère sur la prise en main par les Américains de sociétés canadiennes.

M. Douglas demandait à savoir quelles mesures le gouvernement entend prendre pour enrayer le transfert aux Etats-Unis de la propriété de sociétés canadiennes.

Wagner remet son bulletin le premier

QUEBEC (PC)—Le député de Verdun à l'Assemblée nationale, M. Claude Wagner, a remis vendredi matin son bulletin officiel de présentation à la direction du Parti libéral pour le congrès des 16 et 17 janvier prochain.

Ce bulletin a été déposé au bureau du secrétaire général du comité du congrès, M. Henri Dutil, à Québec.

La famille Bonnette

L'hypothèse d'une main criminelle est écartée

GRANBY – Le bureau médico-légal de la province de Québec et la Sûreté du Québec viennent de fermer et rendre public le rapport de l'autopsie et de l'enquête amorcées il y a un peu moins de deux mois, relativement à l'incendie tragique qui est survenu à Saint-Alphonse de Granby et dans lequel six membres de la famille de M. Ferdinand Bonnette ont péri.

La conclusion de ce rapport révèle que les six victimes ont succombé à l'intoxication à l'oxyde de carbone et que leur mort ne saurait être attribuable à autre chose qu'à une cause accidentelle, fort probablement à une défectuosité du système de chauffage, qui consistait en un vieux poêle à bois reconstruit et auquel on avait ajouté deux brûleurs à l'huile munis de mèches.

La conclusion de l'autopsie et de l'enquête attribue à une cause purement accidentelle l'origine du sinistre et la mort de chacune des six personnes qui y ont laissé leur vie, et écarte catégoriquement toute hypothèse à caractère criminel et à laquelle auraient pu être attribués l'incendie tragique et la mort atroce de six des membres de la famille Bonnette.

L'autopsie pratiquée sur les corps des six victimes, soit ceux de Mme Elizabeth Bonnette et cinq de ses enfants, a révélé que les six corps étaient considérablement calcinés, mais qu'aucun ne portait une trace de lésion ou une marque de violence quelconque, donnant ainsi foi au témoignage du seul survivant de l'hécatombe, le chef de famille, M. Ferdinand Bonnette, qui soutenait que les six victimes étaient bel et bien vivantes lorsque les flammes ont pris naissance.

De plus, une analyse de sang pratiquée sur les prélèvements faits sur les corps des six victimes a révélé la présence d'oxyde de carbone dans le sang de chacune d'elles. D'autre part, un examen de l'arbre respiratoire pratiqué par les chimistes du laboratoire du bureau médico-légal a décelé la présence de fumée sur les poumons des six victimes.

A la suite d'autres analyses et examens pratiqués en laboratoire, les résultats se sont avérés les mêmes, c'est-à-dire que l'asphyxie par la fumée avait été à l'origine de la mort de chacun des membres de la famille.

Or, dans leur rapport, les chimistes et experts du bureau médico-légal concluent que les six membres de la famille Bonnette ont succombé à l'intoxication par l'oxyde de carbone, et que les six victimes étaient

(Suite à la page 2)

Marochelle investit $250,000 à Granby

GRANBY.– La ville de Granby vient de recevoir un cadeau de $250,000. C'est un peu ce que représente la venue à Granby d'une nouvelle usine dont la construction doit commencer en principe au début du mois de janvier. La Compagnie Marochelle Ltée, entreprise de fabrication de robes et de vêtements de sport, est appelée à employer près de 80 personnes dès le début de sa mise en opération, soit au mois de mars. Fait à signaler, la Compagnie Marochelle est la première industrie à venir s'installer à Granby depuis que le ministère de l'Expansion économique régionale attribue des subventions aux industries. Elle reçoit une subvention de l'ordre de $112,000 représentant 50% du capital affecté à l'entreprise. Le montant total de l'investissement est de $250,000 environ.

C'est hier matin que l'on a procédé à la levée de la première pelletée de terre sur le terrain où sera construite l'usine, rue Rutheford. Le maire Jean-Louis Tétreault a posé ce premier geste symbolique en présence de plusieurs personnalités, alors que de son côté, le ministère de l'Expansion économique annonçait, à Ottawa, l'octroi de la subvention.

La Compagnie Marochelle Ltée selon M. Marvin Ribman, président, compte verser en salaires, au cours de la première année, environ $250,000. D'ici le mois de septembre, le nombre des employés serait porté à 140.

La construction de l'usine est sous la responsabilité de l'ingénieur Gérald Scott, de Granby, qui compte pouvoir livrer la nouvelle bâtisse pour la fin du mois de février.

La venue de cette nouvelle industrie à Granby a été conclue rapidement. M. Marvin Libman, président de Marochelle Ltée, qui avait l'intention d'ouvrir une nouvelle usine a accepté de s'installer à Granby en raison des avantages offerts par la loi concernant les subventions à l'industrie. Il n'y a eu qu'une période d'environ deux semaines entre les premiers contacts faits par la ville de Granby et l'acceptation finale.

Prenant la parole, le maire de Granby s'est montré particulièrement heureux du choix fait par cette compagnie. Il a souhaité au président de la Compagnie Marochelle que leur décision leur soit de plus en plus profitable avec le temps. M. Tétreault a aussi souhaité que Marochelle ne soit que la première de plusieurs industries qui choisissent Granby comme site.

M. Nathan Libman, le père du président de Marochelle Ltée, a remercié la ville de Granby de l'accueil qui était fait à cette nouvelle industrie. Il s'est dit heureux, après 35 ans de travail dans l'industrie du vêtement, de voir l'usine de son fils s'établir à Granby.

Pour sa part, M. Gilbert Rondeau, député de Shefford aux Communes, a déclaré qu'il était opportun de mentionner que l'établissement de Marochelle Ltée représentait la première application du bill C-202 à Granby, ajoutant que cela était un gage d'avenir pour Granby et que cela était l'image même de ce que le gouvernement fédéral peut faire pour le développement économique.

M. Rondeau, après avoir félicité tant les dirigeants municipaux de Granby que les dirigeants de la nouvelle entreprise granbyenne, a dit qu'en s'établissant à Granby, cette entreprise favorisait autant le développement de Granby que le sien. Car d'ici quelques années, Granby est appelés a se classer mieux que d'autres villes.

Parmi les personnalités qui ont assisté à cette cérémonie officielle, on pouvait remarquer, outre M. Tétreault, Rondeau, Marvin et Nathan Libman, MM. Allen Libman et Arthur Libman, respectivement frère et oncle du propriétaire de Marochelle Ltée et tous propriétaires d'industries semblables, le commissaire industriel de Granby, Pierre-Horace Boivin, le curé de la paroisse Immaculée-Conception, l'abbé Jean-Pierre Duhamel, qui a béni le terrain les conseillers municipaux Bernard Beaudry, J.J. Bruce Payne et Paul Fortin, le président de la chambre de Commerce, M. Bernard Léveillée, le contrôleur-greffier, Donat Brosseau, le directeur des services techniques municipaux et son adjoint, André Laliberté et Gaston B. Lemieux, l'inspecteur des bâtiments, Eugène Brodeur.

Les Communes reprendront leurs travaux le 12 janvier

OTTAWA (PC)—Les Communes ont ajourné leurs travaux à 20h 10 vendredi, pour les reprendre le 12 janvier, après qu'une menace de grève des contrôleurs aériens et, partant paralysie de la circulation aérienne, eut été définitivement écartée.

Les 1,000 membres de l'Association nationale des contrôleurs de la circulation aérienne ont ratifié, dans une vote, l'entente survenue, mercredi, entre le Conseil du trésor et leur exécutif.

Sur la foi d'augmentations de salaires accordées par le gouvernement, les députés ont pu enfin profiter d'un "long congé" avant Noel.

Il avait été question, plus tôt cette semaine, que l'ajournement de la session fut retardé, si la grève des contrôleurs était déclenchée.

Bills adoptés

Du point de vue pratique, les Communes ont siégé durant 41 jours et adopté 10 projets de loi.

Les bills adoptés portent les titres suivants: modification de la loi sur les juges; liquidation de l'Expo; modification de la loi sur l'accise pour introduire une taxe de 5 pour cent sur les billets d'avion; élargissement des conditions d'aide à l'éducation des enfants des anciens combattants décédée; prolongement de la surtaxe de trois pour cent en 1970; autorisation de subventions sur du grain non coupé aux fermiers des Prairies; loi modifiant la loi sur la Compagnie des jeunes canadiens pour la nomination d'un contrôleur; et, enfin, deux bills financiers, dont l'un est relatif au Canadien National.

Si l'on ajoute à cette liste le bill S-13, adopté au Sénat, et ayant pour effet de modifier la dénomination anglaise de la Banque canadienne nationale, ceci a pour effet de porter à 11 le nombre des projets de loi adoptés par l'une ou l'autre Chambre.

En considération

En plus, un certain nombre d'autres mesures ont reçu l'attention des Chambres.

Le Sénat, sous la direction de M. Keith Davey, président d'un comité spécial, a entrepris une enquête en profondeur sur la presse et les moyens de communications au Canada.

La Chambre basse a déféré au comité permanent de la justice et des affaires légales, l'étude d'un nouveau bill sur l'expropriation, auquel elle a donné la seconde lecture.

Le même comité étudie les conséquences d'une législation de l'espionnage électronique.

Le besoin de spécialistes en tourisme se fait sentir
— Page 3 —
• • •
M. Ricard accuse Ottawa d'exploiter les ouvriers
— Page 5 —
• • •
Bombardier acquiert une entreprise autrichienne
— Page 6 —
• • •
Le projet du campus de St-Patrick est retardé
— Page 7 —
• • •
Une foule record attendue à la joute des Guépards
— Page 10 —

Heures d'affaires uniformes des établissements d'affaires au Québec, dès le 1er janvier

QUEBEC (PC) — Les heures d'affaires des établissements commerciaux du Québec deviendront uniformes à compter du premier janvier 1970, alors qu'entrera en vigueur le bill 24 adopté par l'Assemblée nationale le 27 novembre dernier et sanctionné le lendemain par le lieutenant-gouverneur.

Ainsi, à compter de cette date, tous les établissements commerciaux de vente au détail seront ouverts de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Ils seront ouverts après 18h00 et jusqu'à 21h00 les jeudi et vendredi, mais le samedi, ils devront fermer leurs portes à 17h00.

Par ailleurs, au cours de la période des fêtes, l'heure de fermeture sera 21h00, du 11 au 23 décembre inclusivement, et de 18h00 les 24 et 31 décembre, tandis que l'heure d'ouverture le 2 janvier et le 26 décembre sera 13h00.

De plus, un client ne devra pas être toléré dans un établissement commercial plus de 30 minutes après l'heure de fermeture.

Tout règlement municipal qui n'est pas compatible à cette loi n'est plus valide.

Cette loi ne s'applique pas cependant aux établissements commerciaux dont l'activité principale est la vente au détail des denrées et dont le fonctionnement est assuré, du début à la fin d'une journée de 24 heures, par un effectif total d'au plus trois personnes, comprenant patron et employés.

Elle ne vise pas, non plus, les établissements commerciaux dont l'activité exclusive est la vente de journaux, de tabac, de repas, de denrées pour consommation sur place, de produits pharmaceutiques, d'essence et d'huile.

M. Normand Gaudreau réélu préfet du comté de Missisquoi pour un troisième mandat

DUNHAM (DNC) - Les maires du comté de Missisquoi se sont réunis à Bedford.

A l'unanimité, M. Normand Gaudreau, maire du Canton de Dunham, a été réélu préfet du comté pour la troisième année consécutive, ce qui constitue un précédent. En effet, jamais dans ce comté un maire n'avait été préfet pour plus de deux mandats consécutifs.

M. Gaudreau est reconnu pour son travail acharné à la cause du comté de Missisquoi.

M. Gaudreau dirige les destinées du Canton de Dunham depuis sept ans.

Il fut nommé dernièrement directeur du Conseil de développement du Haut-Yamaska.



M. Normand GAUDREAU

MANUFACTURES LTÉE.
La Salle
FACTORIES LTD.

SPÉCIAUX
LUNDI
7 P.M.
tant qu'il y en aura!



88¢

LÉOTARDS FILLETTES
TAILLES: 4-6, 7-9, 10-12, 12-14
Un robuste tricot de nylon extensible lavable à la machine. Fin nylon brossé aux nuances de marine, vert forêt, brun ou beige. Fabrication canadienne.

2/$3

PYJAMAS, BAMBINES
TAILLES: 3, 4, 6, 6x
Un excellent tissu 70% coton/30% nylon en un choix des teintes canari, bleu ou rose. Modèle monopièce avec glissière et double-siège.

PANTALONS CORDUROY
GARÇONS, TAILLES: 8 à 16 ans
Corduroy de coton à côtes moyennes aux tons de bronze, vert, brun ou marine. Excellente confection, deux modèles au choix. - a) Modèle Jean avec poches appliquées au dos; b) Modèle à taille surbaissée avec poches Western à l'avant et une poche au dos.

VOTRE CHOIX
1.88

3.99

NAPPE VINYLE SIMILI-DENTELLE
Toute la beauté du motif dentelle d'Alençon et la durée d'un solide vinyle. Lavable à la machine, s'essuie facilement, pas de repassage, entièrement doublée. Dans sac à bouton-pression. Dim.: 54" x 72". Blanc ou écru.

AVEC NAPPE 54" x 54" ET 6 SERVIETTES
2.44

AVEC NAPPE 54" x 72" ET 6 SERVIETTES
2.88

SERVICE NAPPE ET 6 SERVIETTES
Magnifique nappe et 6 serviettes de beau coton écru brodées de riches motifs et emballées dans sac poly. Un cadeau pratique et peu coûteux. En deux dimensions.

MANUFACTURES LTÉE.
La Salle
FACTORIES LTD.

La Salle FACTORIES LTD. Centre d'Achats FRONTENAC, Granby 320 BOULEVARD LECLERC (ENTRE ST-ARTHUR NORD ET DRAGON)
Heures d'affaires - LUNDI a JEUDI 9 h 30 A.M. a 6 h P.M.; VENDREDI 9 h 30 A.M. a 10 h P.M. SAMEDI 9 h A.M. a 6 h P.M.
LES PIONNIERS DE LA VENTE A RABAIS AU CANADA • SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Des voleurs râflent $1,000 au propriétaire d'un chalet

BROMONT --- Un villégiateur montréalais a reçu un "cadeau des fêtes" assez original, hier après-midi, alors qu'il a constaté que son chalet, situé sur la route reliant les villes de Bromont à Waterloo, avait été la cible des cambrioleurs qui ont volé diverses marchandises, le tout évalué à $1,000

La victime est M. Maiden A. Perry, domicilié au 4852, Avenue Barden, à Montréal, qui a remis l'affaire entre les mains de la Sûreté du Québec. C'est le caporal Robert Lamy, du détachement de Granby qui mène l'enquête en rapport avec ce forfait.

C'est en effectuant une visite des lieux, hier après-midi, que le plaignant a constaté le passage des cambrioleurs et la disparition de plusieurs pièces de mobilier et menus articles qui se trouvaient dans le chalet.

Les voleurs ont réussi à s'introduire à l'intérieur en brisant une fenêtre de l'immeuble. Ils ont fui en emportant des marchandises évaluées à $1,000.

Aucune arrestation n'a été effectuée jusqu'à maintenant, mais l'enquête se poursuit sous la direction du caporal Robert Lamy de la SQ.

SUITE DE

$2.5 MILLIONS...

La construction d'un aréna est commencée et sera terminée au début de l'an prochain. Ce projet est de l'ordre de $300,000.

Enfin, l'école polyvalente J.-J. Bertrand ouvrait ses portes en septembre. Il s'agit d'une école moderne de $3,000,000 où 60 professeurs enseignent.

Tous ces investissements ont crée de nouveaux emplois. Il ne faut cependant pas oublier que cela est dû au travail des personnes concernées.

Ainsi, le conseil municipal s'efforce d'attirer de nouvelles industries. Au début de l'année, M. H. Rutledge a été engagé à temps partiel comme agent industriel. Celui-ci a de nombreux contacts qui lui sont d'une aide précieuse dans ses foctions.

La chambre de Commerce qui était inactive depuis quelques années vient être réorganisée par des citoyens actifs qui donnent un nouvel élan à cette organisation.

Le conseil municipal maintient des relations suivies avec tous les industriels locaux. Le maire M. Arthur Audette, qui est retirée des affaires peut conscacrer beaucoup de son temps à l'administration et au progrès de la ville.

SUITE DE

L'HYPOTHESE...

bel et bien vivantes avant l'incendie.

Quant à l'enquête menée par le caporal Robert Lamy, du détachement de Granby de la Sûreté du Québec, elle a permis d'écarter l'hypothèse d' une main criminelle à la suite d'un examen et de la fouille des lieux et des décombres, ainsi que des témoignages recueillis auprès d'une vingtaine de personnes ayant une connaissance relative de la famille, ainsi que le lieu où elle habitait et les conditions dans lesquelles elle vivait.

Un examen soigné des décombres et du lieu de la tragédie par un chimiste expert et par l'enquêteur responsable n'a pas permis de déterminer hors de tout doute la cause exacte du sinistre, mais a indiqué la très forte probabilité qu'une défectuosité du système de chauffage ait été à l'origine de l'incendie. L'enquête a également démontré que les flammes n'ont mis que quelques minutes à raser la maison au sol et que les six victimes n'ont eu aucune chance d'échapper au feu qui les enveloppait de tous côtés. Selon les conclusions de l'enquête, les murs étaient fabriqués de carton et l'isolation entre le poêle, les tuyaux et l'un des murs était complètement inexistante.

De plus, le chauffage était dispensé par un vieux poêle à bois reconstruit, et auquel on avait ajouté deux brûleurs à l'huile munis de mèche, ce qui risquait à tout moment de déclencher une explosion.

A la lumière de l'examen des décombres et des débris, et des témoignages recueillis auprès de plusieurs personnes, ainsi qu'à la lumière du rapport de l'autopsie, la conclusion de l'enquêteur révèle que l'incendie et la mort des six victimes ne sauraient être attribuables à un acte de violence, ni à un acte criminel, mais plutôt à une cause accidentelle, fort probablement à une défectuosité du système de chauffage.

On se souviendra que le sinistre était survenu au cours de la nuit du 21 au 22 octobre et avait entraîné dans la mort Mme Elizabeth Bonnette, 47 ans, ainsi que cinq de ses enfants, Jacqueline, 15 ans, Suzanne, 13 ans, Edouard, 8 ans, Elie, 5 ans, et Denis, 4 ans.

Seul le chef de famille, M. Ferdinand Bonnette, 54 ans, avait pu échapper aux flammes en sautant d'une fenêtre du deuxième étage. Il s'était alors blessé assez gravement et avait dû être hospitalisé durant un certain temps.

Quant aux deux autres membres de la famille, Normand et Fernand Bonnette, agés de 17 et 16 ans respectivement, ils habitaient en pension à Granby au moment du tragique incendie qui a décimé leur famille.

L'Association des femmes célibataires se réunira demain

SAINT-HYACINTHE (M.W.) - L'Association des femmes célibataires aura son assemblée mensuelle demain, le 21 décembre à compter de 2 heures 30 de l'après-midi, à la salle de la Caisse populaire de Saint-Louis de France, au 755, de la rue Roy est, station métro Sherbrooke de Montréal.

Les femmes célibataires de Saint-Hyacinthe participent activement chaque mois à cette assemblée.

La conférenciere expliqura à ses auditrices comment et dans quelles circonstances on peut trouver la joie tous les jours de la vie. Elle fera connaître ensuite le programme des activités pour Noel et le Jour de l'An ce qui permettra d'éviter la solitude durant les fêtes en se joignant à un groupe dynamique.

Pour plus d'informations, on peut appeler au téléphone, à Saint-Hyacinthe, 774-5967 ou à Montréal, le soir seulement, à 845-1661.

Succès du bingo de Bonsecours

BONSECOURS (DNC)-- Le bingo qui a eu lieu à Bonsecours s'est avéré un grand succès. Plusieurs prix ont été gagnés.

Mme Bernard Corbeil gagna un panier de provision d'une valeur de $20. Le premier marathon fut gagné par Mlle Liliane Laliberté, le second également, le troisième par M. André Corbeil et le quatrième par M. Raymond Routier; ces deux derniers furent les gagnants d'une dinde.

Le bingo fit plusieurs gagnants dont M. Rosario Robert, Mlle Richer, de Valcourt, M. Marcel Tessier, M. Gilles Casavant, M. Jean-Paul Desmarais, Mlle Liliane Laliberté, M. Marcel Tessier, Mlle Manon St-Germain, Mlle Jodoin, Mlle Monique Berthelette et M. Gérard Laliberté. M. André Archambault fut le gagnant d'une boîte de chocolat.

Un véhicule volé est la proie des flammes à South Stukely

WATERLOO--- Des agents du détachement de Granby de la Sûreté du Québec ont fait une intéressante découverte au cours de la nuit de jeudi à vendredi, alors qu'ils ont repéré sur une route secondaire près de la municipalité de South Stukely, dans le comté de Shefford, une familiale qui avait été volée à Waterloo, mercredi soir, lorsque son propriétaire l'avait stationné sur la rue Foster, face à l'Hôtel Canada.

Toutefois lors de l'arrivée des policiers sur les lieux, le véhicule était la proie des flammes, et en dépit de leurs efforts, les policiers ont été incapables de s'approcher de la familiale pour tenter de maîtriser l'élément destructeur qui a détruit le véhicule de fond en comble.

Les agents Marcel Grondin et Robert Ferland effectuaient une patrouille de routine dans le secteur de Bonsecours, lorsque leur attention a été attirée par un incendie qui faisait rage dans le secteur de South Stukely. C'est alors qu'ils se dirigèrent sur les lieux pour finalement se retrouver en face d'un véhicule qui était la proie des flammes. Ayant de s'en approcher, ils durent rebrousser chemin tellement la chaleur qui se dégageait était dense.

Les agents de la paix firent une reconnaissance des lieux pour tenter de découvrir des indices ou des traces quelconques, mais ce fut peine perdue. Ils se rendirent toutefois compte que le véhicule en feu correspondait assez fidèlement à la familiale qui avait été rapportée volée à Waterloo, une trentaine d'heures plus tôt. C'est à la suite de cette constatation qu'ils avisèrent la Sûreté municipale de Waterloo qui mène l'enquête en rapport avec le vol de cette familiale appartenant à Réal Beaudin Réfrigération Inc., 2855, rue King ouest, à Sherbrooke.

Ayant effectué une vérification, les constables de la Sûreté municipale de Waterloo ont confirmé que le véhicule en question était bel et bien la familiale rapportée volée une trentaine d'heures plus tôt, à Waterloo, laquelle avait été vidée de son contenu, environ pour $2,300 de matériel et d'outils, et dépouillée de quatre roues sur lesquelles elle roulait.

Les policiers poursuivent leur enquête dans cette affaire.

Acquisition de rues

WATERLOO-- Il est proposé par l'échevin G. Beaulac, appuyé par l'échevin A. Casavant et résolu à l'unanimité que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le contrat d'acquisition des rues approuvées par la ville de Waterloo.

Ces rues sont dans le développement Central Land (Terre Fortin).

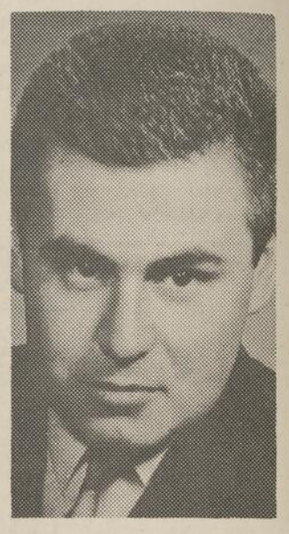
SICO INC.



Maurice Caron



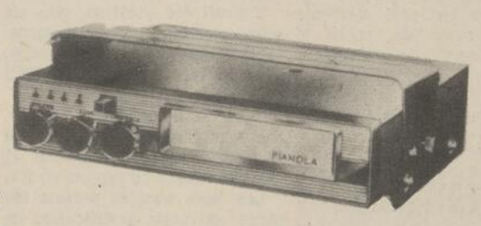
Jean-Claude Asselin



Gilles Corbeil

MM. Maurice Caron, surintendant des opérations pour la division de Montréal, Jean-Claude Asselin, chimiste aux laboratoires de Québec et Gilles Corbeil, chimiste aux laboratoires de Montréal, ont récemment représenté la compagnie SICO à la convention annuelle de la Fédération des Sociétés pour la technologie de la peinture qui a eu lieu à Chicago au cours du mois de novembre. Le but de cette convention était de présenter les nouveaux matériaux utilisés dans le domaine de la peinture ainsi que de dévoiler les derniers développements concernant l'équipement et les méthodes de production. En plus d'assister aux différentes conférences, MM. Caron, Asselin et Corbeil ont eu l'occasion d'avoir plusieurs rencontres et discussions enrichissantes avec leurs collègues de l'industrie de la peinture ainsi qu'avec les fournisseurs de matières premières et d'équipement.

LE PLUS GRAND CHOIX EN VILLE...
. DISQUES . CARTOUCHES . TELEVISION
. STEREOS D'AUTOMOBILES . STEREOS pour la Maison



DEPOSITAIRE DE PLUSIEURS MARQUES
. ENTREPOT
. SERVICE
. VENTE & REPARATION
. PIECES DE REPARATION

STEREOS D'AUTOS PRIX A PARTIR DE $55.00 seulement
EN MAGASIN:
Choix variés de 5,000 différentes Cartouches
CLUB D'ECHANGE:
Participez à notre CLUB D'ECHANGE de CARTOUCHES ET DE CASSETTES
Renseignements au MAGASIN.
VENTE ~ INSTALLATION ~ REPARATION
GRANBY CAR STEREO CENTER ENR.
92, rue Centre Tél. 372-5722 GRANBY

GRANBY

Le Dr Marc Goyette à la présidence

Le bureau médical élit ses nouveaux officiers

GRANBY- - - Le Dr Marc Goyette, de Granby, est le nouveau président du bureau médical de l'hôpital général de Shefford, à la suite du scrutin annuel de cet organisme, tenu à l'institution locale.

A ce poste, le Dr Goyette succède au Dr François Desparts qui a présidé les destinés du bureau médical au cours de l'année 69 et dont le terme se terminera le 31 décembre. Tout comme celui de son prédécesseur, le mandat du nouveau président sera d'une durée d'un an, soit tout au long de l'année 1970.

Les autres membres élus pour assister le Dr Goyette dans ses fonctions, sont le Dr Robert Bhérer, de Saint-Césaire, à la vice-présidence; le Dr Richard Dupont, de Granby, comme secrétaire; le Dr Jacques L'Heureux, aussi de Granby, comme trésorier, et finalement, le Dr J.Marcel Gagnon, également de Granby, au poste de directeur. Ils ont été élus pour un terme d'un an.

A l'occasion de l'élection annuelle du bureau médical, les membres ont choisi le Dr Jean Guertin, de Granby, pour les représenter au sein du conseil d'administration de l'hôpital général de Shefford.

Trois des cinq membres du bureau médical actuel faisaient également partie du même organisme en 1969. Ce sont le président, le Dr Marc Goyette, qui occupait le poste de vice-président, le nouveau vice-président, le Dr Robert Bhérer qui agissait comme trésorier, et le Dr Richard Dupont, qui occupait le même poste qui lui est confié sur le nouvel exécutif, soit celui de secrétaire.

Quant aux deux nouveaux membres du bureau médical, les Dr-Jacques L'Heureux et J. Marcel Gagnon, ils comblent le vide laissé par les départs des Dr-François Desparts, qui présidait les destinés de l'organisme, et Gérald Dupont, qui occupait la fonction de directeur.

Chants de Noël

GRANBY - Pour la quatrième année consécutive, une soirée de chants de Noel aura lieu à la Légion canadienne, rue Court, demain soir, à 7 heures.

Le Choeur Mixte de Granby sera présent.

M. Denis Racine président des boulangers

GRANBY - M. Denis Racine, de la Boulangerie Racine Ltée, de Granby, a été élu président de l'Association professionnelle des boulangers du Québec.

Les autres membres du bureau de direction de cet organisme sont MM. Gérard Larochelle, de Sherbrooke, premier vice-président; L. Paquet, de Matane, deuxième vice-président; Raymond Doyon, de St-Côme de Beauce, trésorier; Jean-Marie Larivière, de Valleyfield, secrétaire.



COLLOQUE SUR LE TOURISME – Les membres du comité consultatif régional des techniques touristiques du Campus de Granby ont reçu plusieurs personnalités du monde du tourisme au Québec pour discuter des possibilités de travail dans ce domaine. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel, assis: MM. Paul Guy, du ministère du Travail et de la Main d'oeuvre du Québec; D. C. Bourgon, de Air Canada; Albert Pinel, directeur du Campus de Granby; Mme Suzanne Comtois, secrétaire; Robert Lapointe, de Hilton Canada; Réjean Beaudoin, du Triangle touristique du Québec et C. Fugère, du Canadien National. Debout: MM. René Eschenlarh, du Holiday Inn; Gilles Bellehumeur, directeur des services pédagogiques au Cegep de Sherbrooke; L. C. Munn, directeur général du Tourisme à Ottawa; Léon Lesage, du Centre de la Main d'oeuvre du Québec; Patrick Gaudreau, conseiller technique à l'Office du tourisme; et Jacques Caouette, professeur au Campus de Granby.

Le marché du travail a besoin de spécialistes en tourisme

GRANBY--- Le colloque sur le tourisme, qui réunissait les membres du comité consultatif régional des techniques touristiques et plusieurs personnalités du monde du tourisme au Québec, ainsi que des représentants du gouvernement, a prouvé que le marché du travail était prêt à accueillir des spécialistes en tourisme.

La question la plus importante fut le marché du travail. Les participants ont en effet étudié les possibilités de travail dans le tourisme, pour les étudiants inscrits aux techniques touristiques. A la suite de discussions, la réponse fut affirmative; le tourisme a besoin de spécialistes et il existe un besoin urgent à certains postes.

Le tourisme étant la deuxième industrie au Québec, il est évident que les compétences sont nécessaires. Si le tourisme se situe à cette position, c'est grâce à des initiatives privées et au hasard puisqu'en fait, le tourisme n'a jamais été sujet à une planification ou à un contrôle quelconque. Ainsi s'il y avait eu planification à ce niveau, le tourisme serait peut-être la première industrie au Québec.

Les participants ont également discuté de la nécessité de former des spécialistes en tourisme. Une fois encore, la réponse s'est avérée positive. Il est urgent de donner une formation professionnelle à des personnes qui pourront par la suite remplir adéquatement les fonctions que le tourisme présente.

Cette formation professionnelle, selon les participants, devra d'abord être donnée au niveau collégial; par la suite, on pourrait envisager les possibilités de poursuivre le cours au niveau universitaire.

En ce qui concerne le stage d'été pour les étudiants en techniques touristiques, les autorités du Cegep présentes à ce colloque, ont reçu la confirmation de presque tous les employeurs qui prennaient part à l'assemblée, qu'ils réserveraient, à l'été 1970, une place pour les étudiants de Granby, dans leur entreprise.

Ce ne sera pas un stage d'enseignement, mais un stage de placement, un stage vraiment pratique au cours duquel les étudiants prendront connaissance de la réalité du travail dans le tourisme. Ils pourront ainsi vérifier si leur choix de carrière est conforme à l'idée qu'ils s'étaient faite du tourisme; selon les employeurs ils ne tarderont pas à changer d'idée s'ils ont à le faire.

Enfin, les participants ont analysé le projet de programme proposé pour la spécialisation dans le tourisme; plusieurs suggestions ont été apportées. Toutefois, le programme doit être sanctionné par le ministère de l'Education.

Un rapport du colloque sera envoyé à la direction générale du Cegep de Sherbrooke et au ministère de l'Education.

Ajoutons que de part et d'autre, les particpants au colloque ont paru emballés par cette formule.

Concert de Noël des Petits Chanteurs de Granby, demain

GRANBY - - Les Petits Chanteurs de Granby donneront un concert de Noel dimanche, le 21 décembre, à 8 heures 15 p.m., à l'auditorium de l'école polyvalente Immaculée-Conception.

Le programme comprendra une partie de chants religieux et une partie de chants populaires. Le choeur est accompagné d'un orchestre composé d'un pianiste, le frère Lucien Lafortune, d'un flutiste, M. Réginald Blanchard et d'un batteur, M. Yvan Boudreau.

Parmi les chants religieux interprétés, le public pourra entendre "Dans une étable obscure", un pot-pourri de chansons anciennes "Nuit d'amour" et autres, en plus d'une série pastorale en quatre parties: la veillée des pasteurs, le dialogue entre les bergers et les anges, le sommeil de l'Enfant-Jésus et la prière.

Les chants populaires comprennent "Le bonhomme de neige", "D'où viens-tu bergère, "Mon beau sapin", "Le Noel blanc", "L'enfant au tambour" et autres.

AUTRES ACTIVITES

Le 21 décembre également, les Petits Chanteurs donneront un concert à St-Valérien à l'occasion d'un dépouillement d'arbre de Noel, au cours de l'après-midi.

Les Petits Chanteurs chanteront aussi la messe de minuit à l'église St-Eugène.

Le Festival de la Chanson de Granby

GRANBY - Le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault, le coordonnateur des Loisirs de Granby, M. Yves Gagnon, et les deux gagnantes du Festival de la Chanson de Granby, Mlles Priscilla Lapointe, de Chicoutimi, et Gilda Boulay, de Gaspé, seront les invités de Serge Bélair, dimanche, de midi à 1 heure 30, à son émission "Bon dimanche", à CFTM-TV.

On y parlera du Festival de la Chanson de Granby et du succès qu'il a obtenu. Une émission à ne pas manquer et qui ajoutera encore à la renommée de la ville de Granby.

Six mois de prison pour avoir séquestré une jeune Granbyenne

GRANBY- - - Un Granbyen âgé de 37 ans, Alidor Paquette, a été condamné à six mois d'emprisonnement lorsqu'il a fait option pour reconnaître sa culpabilité à une accusation de séquestration sur la personne d'une adolescente de 17 ans, le 29 novembre 1969, à Granby.

La sentence de Paquette a été prononçée par le juge Guy Genest, qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. Lorsque l'accusé a enregistré son plaidoyer de culpabilité à l'accusation portée contre lui, le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, a souligné au tribunal que l'offense reprochée à Paquette était punissable de cinq ans d'emprisonnement, mais il a suggéré au juge Genest qu'une peine de trois mois de prison soit infligée à l'accusé.

Toute cette histoire n'inspirait pas confiance au juge Genest et c'est pour ce motif qu'il a demandé à l'accusé de raconter les faits entourant cet incident. Paquette a raconté au tribunal qu'il s'était trompé de personne dans la soirée du 29 novembre, lorsqu'il a saisi de force une adolescente qu'il a fait monter dans son automobile, pour ensuite prendre la direction du chemin de Canaan.

La Couronne a par la suite fait entendre le témoignage de la victime, Mlle Marie Fortin, 17 ans, de Granby. La jeune fille a raconté au tribunal qu'elle déambulait sur la rue, dans la soirée du 29 novembre, lorsqu'un automobiliste s'est immobilisé près d'elle. L'homme lui a adressé la parole, mais elle n'a pas compris et il a poursuivi sa route pour revenir quelques instants plus tard. L'homme a de nouveau immobilisé son véhicule et il s'est dirigé vers la jeune fille. Il l'a saisie par les bras et il l'a poussée dans son auto pour ensuite prendre la direction du chemin de Canaan. Durant son court voyage dans l'auto de Paquette, l'adolescente a déclaré que l'homme la tenait par les cheveux. C'est à ce moment qu'elle s'est saisie d'une paire de ciseaux qu'elle avait dans sa bourse et, après en avoir asséné quelques coups sur les mains du conducteur, celui-ci a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est arrêté dans le fossé. La jeune fille a aussitôt pris la fuite et s'est empressée d'avertir les policiers.

Après ce récit de l'adolescente, le procureur de la Couronne s'est immédiatement ravisé, quant à la sentence de Paquette et il a insisté pour que l'accusé soit condamné non pas à trois mois, mais plutôt à six mois d'emprisonnement pour avoir séquestré cette jeune Granbyenne. Le procureur de la Couronne a souligné le fait qu'il ne croyait aucunement la déclaration de l'accusé quand il a dit qu'il s'était trompé de personne, puisque la jeune fille a facilement identifié son agresseur, même si l'incident s'est produit en soirée. Me Noiseux a déclaré que si la jeune fille n'avait pas eu autant de courage, la ballade en auto se serait peut-être poursuivie.

Le juge Genest a fait remarquer à Paquette qu'il était un individu dangereux pour la société et il n'a pas hésité à se rendre à la demande du procureur de la Couronne en le condamnant à six mois d'emprisonnement.



LE CLUB DES "20" de la firme Construction St-Paul Ltée a été inauguré hier soir, lors d'un souper tenu à l'hôtel Le Monde 400, de Granby. Cinq employés, comptant chacun plus de 20 ans au service de cette compagnie, ont été honorés d'une façon particulière. Sur la photo, dans l'ordre habituel: MM. Héliodore Daigneault, de St-Théodore d'Acton; Antonin Ménard, de St-Paul; A. Quenneville, vice-président et fondateur de St-Paul Construction; Roméo Bélanger, de St-Paul Carol Wagner, président de cette firme; Flavien Baron de St-Paul, et Guy Choquette, de Granby.

Les doyens des employés sont honorés au cours d'une soirée

GRANBY- - - Les employés de St-Paul Construction, dont le nombre d'années à l'emploi de cette firme est de 20 et plus, ont été honorés avec tous les égards dus à leur ancienneté, lors d'une réception, hier soir, à l'hôtel Le Monde 400 de Granby.

En fondant le Club des "20" de St-Paul Construction, les dirigeants de cette compagnie instituaient une tradition qui, espèrent-ils, se perpétuera au cours des années à venir.

Le souper à caractère intime a donné lieu à la présentation de montres-souvenirs par le président de la compagnie, M. Carol Wagner, aux cinq premiers membres du club.

Ces employés, dont le mérite a été ainsi récompensé, sont MM. Antonin Ménard, de St-Paul; Héliodore Daigneault, de St-Théodore d'Acton; Roméo Bélanger, de St-Paul ; Guy Choquette, de Granby et Flavien Baron, de St-Paul.

MM. A Quenneville et J. Boulet, fondateurs et vice-présidents actuels de St-Paul Construction, ont profité de l'occasion pour témoigner leur reconnaissance aux doyens des employés.

Invitation à celles qui veulent devenir reine d'un carnaval

GRANBY - Les Loisirs St-Benoît ont commencé à organiser le carnaval paroissial.

Toutes les jeunes filles de la paroisse qui seraient intéressées à devenir reine du carnaval sont invitées à se rendre au sous-sol de l'église, lundi soir, le 22 décembre, à 7 heures 30.

Cette invitation s'adresse aux jeunes filles âgées de 15, 16 et 17 ans.

"Le salarié s'interroge" offre ses souhaits, demain

GRANBY- - - "Le salarié s'interroge", émission sur les ondes de CHEF tous les dimanches entre midi et midi trente, sera consacrée, le 21 décembre, aux souhaits des officiers de la CSN du Conseil central et des Fédérations de syndicats.

Toutefois, au cours de l'émission, on procédera comme toutes les semaines à la question concours pour les étudiants du niveau secondaire.

Le dimanche, 28 décembre, sera également consacré aux souhaits; la question concours restera au programme de l'émission.

PROJET

A la suite d'une réunion de l'exécutif du Conseil Central, le comité du service de l'information a été mandaté pour étudier les possibilités d'une nouvelle série, à l'automne 1970; le Conseil central en a décidé ainsi étant donné l'intérêt que le public a manifesté pour tous les sujets traités au "Salarié s'interroge".

$500.00 GROS LOT

QUE NOUS DONNERONS LE 20 DECEMBRE POUR NOEL SANS NOMBRE DE BOULES.

20 A 25 PRIX DE PRESENCE
TOURS REGULIERS
VOUS AUREZ LA CHANCE DE GAGNER DE $100. A $1200. EN ARGENT.
SOUS-SOL DE L'EGLISE NOTRE-DAME
SAMEDI 20 DECEMBRE – 8h. P.M.

BIENVENUE LES AMIS – ADMISSION $1.00

A MOITIE PRIX

Bénéficiez d'un escompte jusqu'à 50% sur bagues à diamants, montres, bijoux, accessoires électriques, cadeaux, etc. chez les Distributeurs de l'Est, 154, rue Principale, Granby, Tél. 372-5131.

THEATRE VENISE SAINT-CESAIRE
Horaire: Samedi 8 h. P.M. Dimanche 2 h. Continuel. Lundi 7h. 30 P.M.

SAM. DIM. LUN. 20-21-22 DEC.
FILLES D'EVE 14 ans et plus
DANS L'ENFER DE LA JUNGLE



GUNGALA LA PANTHERE NUE (En couleurs)

CINEMA LE PLAZA
14 ans
Du samedi 20 au vendredi 26 décembre
HORREURAMA



2 films d'horreur "Poupée Diabolique" et "Les 3 Visages de la Peur" couleurs

VOS CAISSES POPULAIRES FERMERONT LEURS PORTES à 5 heures p.m.
LES 24 et 31 DECEMBRE
pour votre plus grande commodité

CAISSE POPULAIRE DE GRANBY
30, S. rue St-Antoine

CAISSE POPULAIRE ST-EUGENE
55 rue Laval

CAISSE POPULAIRE ST-BENOIT
334 rue YORK

CAISSE POPULAIRE BOIVIN
77 rue Court

THEATRE PALACE GRANBY, QUE 372-4466
DIMANCHE à SAMEDI
EXCEPTE VEILLE DE NOEL (FERME) ADULTES 14 ANS



2 ième FILM



POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS avec CLINT EASTWOOD
TECHNICOLOR / UNITED ARTISTS

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL SOUHAITENT A TOUS UN JOYEUX NOEL

dernier soir: SAMEDI le 20 décembre. LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN (en couleur) aussi: LE DEMON DES FEMMES - Kim Novak - programme complet à compter de 7.15 p.m.

EDITORIAL

M. Beaulieu devra majorer les impôts

Le ministre des Finances vient de soumettre à l'Assemblée nationale un quatrième budget supplémentaire. Ce nouveau budget de l'ordre de $112.4 millions porte à $167.2 millions les crédits supplémentaires et à $3,343 millions le budget net de la province pour l'exercice financier actuel.

Suivant M. Beaulieu, il n'y a pas lieu de craindre pour le moment une hausse de taxes. Les crédits récupérables, les paiements de péréquation du gouvernement central et l'ordre donné à tous les ministères de comprimer les dépenses, lui permettront de boucler le budget actuel.

Le ministre ne se prononce pas, cependant, sur la décision que le gouvernement devra prendre pour équilibrer le budget de 1970-71. Il est préférable d'attendre, selon lui, pour connaître les conditions du moment. Mais, compte tenu de toutes les obligations de l'Etat, de sa situation financière, de la difficulté d'emprunter à un taux raisonnable, il serait étonnant que M. Beaulieu ne majore pas les impôts.

Car le ministre des Finances ne possède pas de recette miraculeuse pour fabriquer de l'argent. Sa seule source de revenu, c'est le système fiscal, c'est-à-dire les taxes que paie le peuple québecois. Aussi, lorsque les revenus sont insuffisants, de même que les emprunts, est-il dans l'obligation de demander davantage aux contribuables.

Certes, est-on porté à le blâmer quand il présente un budget supplémentaire, surtout un quatrième budget de l'ordre de plus de cent millions de dollars. On se dit que le ministre aurait du prévoir que cela n'a aucun sens, que le gouvernement dépense trop, qu'un bon administrateur devrait comprimer les déboursés des ministères pour ne pas dépasser les possibilités financières de l Etat.

Mais cela est plus facile à dire qu'à faire. Et ceux qui, aujourd'hui, lui reprochent son manque de vision sont probablement ceux qui, il y a quelques mois, engageaient l'Etat à dépenser davantage à diverses fins.

Cessons de quémander

Cette année, par exemple, on n'ignore pas de quelle façon furent finalement réglés les conflits dans le monde hospitalier, celui de l'enseignement et la fonction publique. C'est à coups de millions que l'on a réussi à satisfaire les revendications des employés de l'Etat.

A ce moment, si nous avons bonne mémoire, personne ne protestait contre les décisions prises par les négociateurs. Et pourtant, on connaissait la situation financière difficile de la province. On savait qu'il faudrait un jour ou l'autre payer les pots cassés.

Que dire, par ailleurs, de la tendance à toujours réclamer de l'Etat. Dès qu'une difficulté se présente, que l'on a besoin de fonds quelque part, qu'il s'agit de réaliser un projet, c'est au gouvernement que l'on s'adresse.

Au lieu de chercher ailleurs une solution au problème, au lieu de faire preuve d'initiative, on presse le gouvernement de payer. Or le résultat est le suivant: le gouvernement paie, mais le peuple est ensuite celui qui acquitte la note.

Certes, dira-t-on, l'Etat devrait refuser de payer. Peut-être, mais les Québecois devraient aussi cesser de quémander. S'ils étaient plus réalistes, s'ils comprenaient que cette politique les conduit à la ruine, et cela d'autant plus qu'ils négligent de renforcer leur économie par leurs investissements, la situation ne serait pas ce qu'elle est.

Mais pour eux, l'Etat peut tout faire, doit tout faire. Cet état d'esprit n'est pas d'aujourd'hui. Autrefois, on se comportait à peu près de la même façon. Seulement, ce que l'on demande maintenant est plus coûteux. Au point qu'en maints cas, des millions sont nécessaires. Et les millions s'ajoutent aux millions sans que l'on se préoccupe, si demain, la note ne sera pas trop élevée.

Qu'on ne s'étonne donc pas si notre province n'a pas très bonne mine, si ses finances sont mauvaises, si ses emprunts ne sont pas souscrits très rapidement.

Il serait urgent, dans les conditions présentes, de se rendre à l'évidence que le gouvernement ne peut indéfiniment continuer dans cette voie: dépenser à tout propos, emprunter, investir, surtout là où ça ne rapporte rien.

Québec doit savoir dire "non"

Une province peut certes vivre à crédit, mais à la condition que le crédit ne dépasse pas les bornes. Pour tous les Québecois, comme d'ailleurs pour le gouvernement auquel il importe de mettre la pédale douce, un examen de conscience s'impose donc.

Le peuple doit cesser de revendiquer. Il lui faut faire lui-même ce qu'il peut faire lui-même, et cela en vue de ne pas aggraver les finances gouvernementales. S'il agit en ce sens, du reste, il constatera que cela vaut beaucoup mieux que de se livrer à des mouvements de contestation, à des manifestations, pour engager le gouvernement à agir à sa place.

Le gouvernement, d'autre part, doit savoir ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas, et mettre fin en particulier à une politique de prestige qui, en définitive, lui nuit au lieu de l'aider.

Ses dépenses se justifient seulement si elles ont pour objet de répondre à des situations urgentes ou si elles sont des investissements pour l'avenir.

Les autorités, en d'autres termes, doivent savoir dire "non" lorsqu'il faut dire "non". Et il leur faut d'autant plus être aptes à le dire que la situation financière de la province exige dorénavant un contrôle radical des dépenses.

Roland Gagné

Les conflits de lois en matière d'adoption

Le Président de l'Office de révision du Code civil, M. le professeur Paul-André Crépeau, vient de rendre public le rapport préliminaire sur les conflits de lois et de juridictions en matière d'adoption, que lui a présenté le Comité de droit international privé.

Ce comité est présidé par M. le professeur Jean-Gabriel Castel et composé de Me Raymond Lette, c.r., de MM. les professeurs Peter Sand, Jean-Guy Fréchette et Etienne Croteau. Mlle Ethel Groffier et Me Madeleine Caron-Montpetit agissaient comme attachées de recherche.

Le projet que présente le Comité a pour but de compléter la loi concernant l'adoption, sanctionnée le 9 juin 1969 (Bill 9), en ce qui concerne les adoptions comportant un aspect international. Il arrive de plus en plus, en effet, que des étrangers désirent adopter au Québec ou que des Québecois adoptent des enfants étrangers. Il faut alors que le droit détermine d'abord quelle autorité, locale ou étrangère, est apte à prononcer l'adoption et ensuite dise quelle loi, locale ou étrangère, s'applique notamment aux conditions requises pour adopter, de même qu'aux effets de l'adoption.

Le problème de l'adoption soulève un grand intérêt dans la population. Aussi l'Office désire-t-il assurer la diffusion de ce projet afin de recevoir observations et commentaires. Toute personne ou tout organisme intéressé est donc prié de faire parvenir ses observations par écrit avant le 1er mars 1970.

Paul-André Crépeau,
Président.

La coopérative vers de nouveaux sommets

La situation de l'économie agricole et du secteur laitier en particulier force la Coopérative Agricole de Granby à une adaptation constante. Cette adaptation doit tenir compte d'une stabilisation du nombre des producteurs laitiers voire d'une diminution éventuelle et de la consolidation des usines de production.

Déjà, la production des usines de la Coopérative de Granby est très variée, mais l'évolution envisagée obligera à une plus grande diversification encore des produits. Ainsi, on songe, entre autres, à la fabrication de la crème glacée et même à la production de succédanés comme la margarine. Dans le domaine de la fabrication du beurre, la Coopérative s'orientera vers l'automation qui permettra une production continue.

Si la Coopérative de Granby est déjà un très important fournisseur du marché canadien, elle tente constamment d'accroître sa part de ce marché tout en ne négligeant pas la conquête des marchés extérieurs.

(Ensemble)

Le Canada peut-il aider le Biafra?

The Herald, Calgary

Depuis quelque temps, le premier ministre Trudeau est assailli, non seulement aux Communes, mais de toutes les parties du pays. Pourquoi, se demandent les gens, le Canada ne vient-il pas en aide aux populations affamées du Biafra?

Ce n'est pas aussi simple, a répondu le premier ministre. Et il a raison.

Cela peut se réduire à cette question: le Canada veut-il se laisser entraîner dans une guerre civile extérieure? Car, si l'on envoie des avions chargés de vivres, sans le consentement du gouvernement nigérian, nos appareils se feront sans aucun doute tirer dessus et, sans aucun doute aussi, des vies seront compromises.

M. Trudeau a expliqué que le leader biafrais, le général Odumegwu Ojukwu, faisant abstraction des terribles épreuves auxquelles est soumis son peuple, se préoccupe bien moins des enfants affamés que de l'acquisition d'armes et de succès de propagande. Il a "cuisiné" des raisons pour justifier son refus des vols de jour.

Que reste-t-il donc? Expédier quand même les vivres, comme certains le demandent? Dans ce cas, ce serait une intervention dans les affaires qui ne concernent que la nation intéressée. Par ailleurs, on commence à faire de timides, mais pénibles rapprochements. Ne risquons-nous pas de nous trouver entraînés dans une situation presque semblable à celle des Etats-Unis au Vietnam? Le 4 décembre.

Au parlement par Pierre O'Neil

Paul Hellyer: Un nouveau libéralisme pour la société moderne

OTTAWA- - - Un petit mais confortable bureau dans l'edifice central du parlement.

Au mur, un tableau de taches colorées sur un fond de blanc, deux photos; l'une du premier cabinet de M. Trudeau, l'autre prise au moment d'un entretien avec M. Louis St-Laurent, des meubles en cuir blancs. Sur le pupitre, des piles de documents qui forment comme des creneaux. Tout à côté, une sorte de "Rallon où s'empilent des caisses de paperasse.

C'est dans ce décor que M. Paul Hellyer poursuit le recyclage dans lequel il s'est engagé il y a maintenant près de huit mois, lorsqu'il a abandonné ses fonctions de ministre dans le gouvernement Trudeau.

Jeudi matin, pendant une heure, il a parlé de lui, de ce qu'il fait, de ses préoccupations immédiates. Détendu, serein, sur de lui, il ne manifeste aucune amertume, aucun regret. Et tandis que d'autres lui prêtent la volonté de miner les positions du gouvernement dans certaines régions du pays, lui ne se veut ni la conscience du parti, ni une sorte d'opposition officieuse au sein des ministériels.

LE RECYCLAGE-ECRIRE UN LIVRE

Parallèlement au parti toutefois, il a entrepris sa propre quête d'un nouveau libéralisme pour les besoins d'une société moderne.

A cet égard, il n'est pas très impressionné par les travaux des libéraux à Harrison Hot Springs. Il est un peu déçu des universitaires, de leur habitude de vivre en vase clos, d'une sorte d'incapacité congénitale de plusieurs d'entre eux de voir un peu au-delà des secteurs dans lesquels ils sont spécialisés, de leur lenteur à adopter des méthodes interdisciplinaires.

Il souhaiterait qu'aux gouvernements aussi bien que dans les universités on ait la volonté de replacer les problèmes à étudier dans des grands ensembles; la sécurité sociale, par exemple, dans ses rapports avec les phénomènes de pauvreté, d'évolution des prix, de développement régional.

Cela dit, il regrette quand même d'avoir été coupé durant presque toute sa carrière politique des milieux intellectuels. Il se rend compte maintenant, et il le dit volontiers, qu'il n'avait pas assez sérieusement réfléchi aux grandes questions politiques dans les dernières années de sa carrière (my thinking was not good enough).

C'est ce qu'il fait au cours de cette sorte d'année sabratique qu'il a entreprise il y a huit mois et qui se prolongera vraisemblablement jusqu'à l'automne prochain, date fixée pour la publication de son livre.

UNE TUILE

Ce livre, il le veut fracassant. Déjà, il estime qu'il sera provoquant pour l'élite économique et politique du pays. Il veut mettre en pièces ce que les anglais appellent la sagesse traditionnelle.

Et lorsqu'avec crainte et tremblement on lui signale qu'il n'a ni la réputation d'être un grand intellectuel ni celle d'un contestataire rigoureux et efficace, il revient modestement à sa carrière politique.

Il indique l'intégration des forces armées n'était pas un dada de l'establishment, que de la réussir ne fut pas facile et qu'elle constituait à l'époque une contestation tout-à-fait fondamentale des traditions, des habitudes et de la pensée des militaires et un bouleversement radical des vues des hommes politiques.

Il rappelle aussi que c'est parce qu'il a contesté tout l'establishment de la politique de l'habitation et du développement urbain qu'il s'est retrouvé au fin bout de l'entonnoir, comme simple député libéral à la chambre. Il mentionne que son rapport sur la politique d'habitation aurait dérangé s'il avait été mis en vigueur, bien des habitudes des hommes politiques et un plus grand nombre de conceptions d'ordre économique ou constitutionnel.

Cela nous reporte à sa démission. Elle n'avait pas d'autres causes que celles qu'il a mentionnées à l'époque et qui tiennent principalement à des divergences fondamentales entre le premier ministre et lui au sujet de la constitution et des limites qu'elle impose, selon M. Trudeau, à une politique générale d'habitation à un moment ou on est justement en voie de reviser cette constitution.

UNE OPERATION MAL ENGAGEE

Cette revision constitutionnelle est d'ailleurs fort mal engagée, selon M. Hellyer. Il parle à cet égard du format de la conférence, de la présence des 11 premiers ministres qui s'arrachent la constitution comme des enfants s'arracheraient les biens qu'on leur aurait laissés sans testament.

Il en a aussi contre l'orientation qu'elle a prise, contre l'incapacité des participants de faire abstraction du document constitutionnel qu'ils cherchent à remplacer. Il estime que sous l'influence du premier ministre et à cause de la formation de la plupart de ces pères d'une nouvelle fédération, la revision constitutionnelle sera toujours enfermée dans les notions classiques qui se dégagent des décisions du conseil privé et de la pratique passée du fédéralisme.

Si le renouvellement de la constitution doit se produire à l'intérieur de ce cadre, M. Hellyer doute de son efficacité. "Ce genre de constitution, dit-il, ne collera jamais aux réalités contemporaines."

Celle à laquelle il songe - mais ce n'est pas sa préoccupation principale - ferait d'Ottawa un véritable gouvernement national et serait peut-être un peu plus centralisatrice, c'est-à-dire, selon lui, un peu plus fonctionnelle.

VIVRE

M. Hellyer songe-t-il à quitter le monde de la politique. C'est une décision qui ne viendra qu'après la publication du livre.

Pour l'instant, il vit à nouveau comme tout le monde. Mercredi soir, il a eu le temps d'écouter une version complète du Messie de Handel enregistrée sous la direction de Sir Thomas Beecham.

Et jeudi matin, un petit accident s'étant produit à la maison, il a pu prendre le temps, avant de s'amener au bureau, de nettoyer le seuil du lait et des éclats de verre...

L'opinion de la presse de langue anglaise

Une seule voie pour la CJC: l'euthanasie

The Globe and Mail, Toronto

Dès son inception, la Compagnie des jeunes Canadiens a vécu dans un état chronique de désordre. Et, c'est cela plus que tout, qui l'a détruit, et a atrophié son esprit, au point qu'il ne reste plus qu'une seule voie à suivre, celle de l'euthanasie.

Pourtant, la dissolution est la seule issue que le gouvernement libéral d'Ottawa n'a pas songé à envisager sérieusement.

Dès la création de la CJC en juin 1966, le gouvernement a été incapable de définir ce qu'elle était censée faire. De cette confusion sont nées les autres confusions...

L'ampleur du mal se révèle devant la confusion suscitée par les accusations de subversion formulées par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal. On a résolu le problème en confiant au Comité des Communes pour la radiodiffusion, les films et l'aide aux arts, le soin d'"étudier" la CJC. Par son ineptie et celle de son président, John Reid (L-Kenora-Rainy River), le comité n'a rien résolu.

Hier, faisant preuve de la même précipitation que celle qui a présidé aux travaux du comité, le gouvernement a demandé l'approbation immédiate du Parlement pour la nomination d'un contrôleur des finances, déclarant qu'il espérait, d'ici jeudi ou vendredi, déposer un projet de loi prévoyant un remaniement en profondeur de la CJC. . . .

Depuis plus d'un an, il était évident que la CJC devait être dissoute. Comme beaucoup d'autres, ce n'est pas sans réticence que nous avons constaté ce fait. . . .

Chaque jour qui passait, depuis, apportait de nouvelles preuves de l'incompétence et de la maladresse de la CJC. Plus d'une fois on a demandé sa dissolution. Mais, le gouvernement a préféré, à chaque fois, faire la sourde oreille....

Malheureusement, la méfiance et l'hostilité que la CJC laisse en héritage, mettra dans l'impossibilité tout groupe, nouveau ou ancien, de se substituer à elle.

— Le 16 décembre.

Un problème difficile à résoudre

The Journal, Ottawa

Le premier ministre du Canada et ses homologues provinciaux ont fermé boutique, hier, à la gare Union, après avoir convenu de se retrouver non pas une, mais trois fois encore en 1970. Après avoir tenté, en vain, de trouver un terrain d'entente au cours des trois derniers jours, cela constitue un sérieux indice qu'ils sont toujours persuadés que la réforme constitutionnelle est faisable.

Mais, la conférence de cette semaine démontre que la voie actuellement suivie en matière de réforme, exige une révision en profondeur et, en dernier ressort, un recours à de nouvelles méthodes.

Le problème dépasse de loin la question de savoir si les réunions à venir devraient être publiques ou à huis clos, bien que le fait que les deux des trois prochaines réunions se tiendront à huis clos constitua en soi un progrès. On ne peut tout simplement pas élaborer une constitution devant l'écran de la télévision. Le compromis et le véritable marchandage ne se font qu'en privé.

En réalité, il s'agit en tout premier lieu de trouver de nouveaux mécanismes et de nouveaux procédés pour atteindre les objectifs que chacun semble s'être imparti. . .

Pour ce qui est du Québec, le premier ministre, M. Bertrand, estime que les modérés de la province livrent une véritable rourse contre la montre pour damer le pion aux nationalistes extrémistes, à l'aide d'un fédéralisme rénové et moderne. Le gouvernement fédéral et les provinces ont fait des progrès sensibles dans la solution des problèmes linguistiques. C'est là le résultat le plus tangible des conférences fédérales - provinciales. L'aisance avec laquelle le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a fait approuver sa proposition d'aider les provinces dans l'application des programmes bilingues, donne la mesure de la distance parcourue par ce pays en deux ans.

Mais, cela n'a pas aidé Ottawa et les provinces à faire un seul pas de plus sur la voie du rapprochement en matière de réforme constitutionnelle...

Le peuple du Canada s'impatiente plus que ses dirigeants devant l'absence évidente de progrès en vue de faire rentrer la constitution dans le XXe siècle. L'ensemble de la procédure suivie ne suscite que méfiance et cynisme, ce qui comporte autant de dangers pour le Canada, que les pressions nationalistes qui s'exercent sur le premier ministre Bertrand au Québec. — Le 11 décembre.

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE

1—Combien de gens la lisent ?

2—Combien coûte-t-elle ?

LE PREMIER EST ENORME
Le deuxième MINIME.

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Ltée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$2.50	$6.50	$12.00	$20.00
Etats-Unis	$3.50	$10.00	$18.00	$30.00

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0679

MAINTENANT OUVERT A LA POPULATION DE GRANBY ET DU CANTON



Roger DUPUIS
président

CAISSE POPULAIRE BOIVIN
77, rue Court Granby Que.
Tél: 372-7711

HEURES DE BUREAU
DU Lundi au vendredi: de 10 hrs a.m. à 3 hrs p.m.
le vendredi soir: de 5 hrs p.m. à 8 hrs p.m.

VISITEZ NOTRE NOUVEAU LOCAL - INVITATION A TOUS

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous.



Uldège LEGRIS
gérant

ST-HYACINTHE

Mme A. Letendre est décédée à l'âge de 71 ans

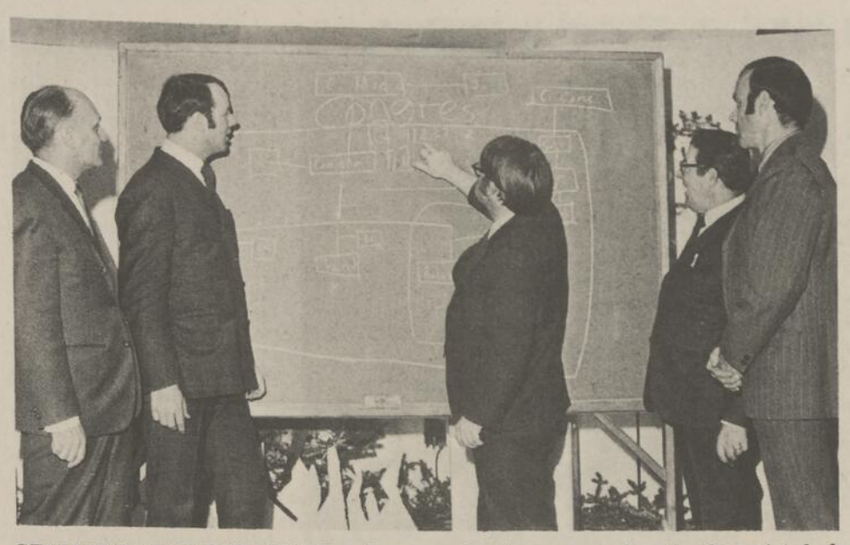
SAINT-HYACINTHE - Les funérailles de Mme Alphonse Letendre, de La Présentation, auront lieu lundi matin, à 10 heures, à l'église paroissiale de La Présentation.

L'inhumation suivra au cimetière de la localité.

Mme Letendre est décédée le 18 décembre, à l'âge de 71 ans, à Saint-Hyacinthe.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, deux frères, MM. Omer et Emile Lemieux, respectivement de Saint-Lambert et de Saint-Hyacinthe; six soeurs, Mmes Donat Benoît (Lucienne) de Makayville; Ernest Laporte (Thérèse), de St-Denis; Rosario Charron (Aline), de Saint-Denis; Soeur Gertrude Lemieux, des Soeurs de Saint-Joseph, de Saint-Louis; Soeur Imelda Lemieux, également des religieuses de Saint-Joseph, de Bonsecours et Mlle Cécile Lemieux, de Saint-Hyacinthe.

La dépouille funèbre est exposée au salon funéraire Ubald Lalime, du 900, de la rue Bourdages, à Saint-Hyacinthe.



CENTRALISATION DES LOISIRS--- Une seconde réunion pour discuter du projet de la centralisation des loisirs; les trois comités qui avaient été formés ont fait leur rapport; ces comités continueront leurs études jusqu'en janvier où une troisième réunion aura lieu. On aperçoit ici, dans l'ordre habituel: M. Gilles Robert, Me Jacques Sylvestre, M. Jean-Claude Robert, M. Charbonneau, et M. Réal Michon.

Le prince Charles et la princesse Anne au Canada

LONDRES (AFP)—Le prince Charles et la princesse Anne accompagneront leurs parents, l'an prochain, au cours de leur visite officielle au Canada, a annoncé vendredi un porte-parole du palais de Buckingham.

La reine Elizabeth II et le duc d'Edimbourg passeront dix jours, en juillet prochain, au Canada, à l'occasion du centenaire des Territoires du Nord-Ouest et du Manitoba.

Noël, à St-Damase

ST-DAMASE (DNC)-- A Noel, il y aura une messe de minuit à l'école St-Nicholas.

A l'église paroissiale, il y aura la bénéfiction des fiançailles après l'évangile de la messe de minuit.

Il est urgent de combattre le problème de la pauvreté

SAINT-HYACINTHE- - - M. Claude Marchessault, du service de l'éducation à l'Union régionale des Caisses Populaires du diocèse de Saint-Hyacinthe, dans une allocution adressée aux femmes rurales, réunies à l'Institut de Technologie Agricole de Saint-Hyacinthe, a évoqué l'urgence de combattre chacun dans son milieu le problème de la pauvreté.

Selon le conférencier, il est essentiel que nous revisions en premier lieu les échelles de valeur et que nous développions le sens de la responsabilité personnelle ou communautaire.

"Le problème de la pauvreté est déjà et sera encore davantage combattu par les lois sociales que les gouvernements peuvent mettre de l'avant". M. Marchesseault a alors rappelé la loi du salaire garanti, prônée par le premier ministre du Canada.

"La gravité du problème de la pauvreté exigera des municipalités des investissements à court terme. Il faut, dans plusieurs cas, parler de rénovation urbaine, car la gravité de la dévalorisation de certains quartiers ou encore de certaines résidences de milieu urbain exige que l'on détermine d'une part les causes profondes et qu'on établisse d'autre part les mesures appropriées pour y remédier.

"C'est d'ailleurs le but des études et des programmes de rénovation urbaine qu'appuient les gouvernements par des subventions qu'ils allouent aux villes qui désirent en bénéficier!

"De multiples causes sont à la base de la détérioration de certains secteurs de milieu urbains; citons le manque d'adaptation aux exigences présentes: circulation difficile, rues encombrées, insuffisance de stationnement, occupation incompatible avec le milieu et autres."

"Ces études déboucheront vers des projets d'habitation à prix modique. C'est l'ampleur des problèmes d'habitation et les tendances marquées vers une occupation résidentielle plus lente et plus rentable qui rendent tous les jours plus évident le besoin d'une planification des projets domiciliaires".

Selon M. Marchesseault, les avantages les plus évidents d'une planification sont une expansion domiciliaire ordonnée, un diversité de logements offerts, un coût égal et un contrôle parfait du développement."

Cette planification permet en plus des économies substantielles grâce au volume de taxe beaucoup plus important fourni par une population très forte.

Il faut, en plus du secteur du logement à prix modique et de la rénovation urbaine, continuer le travail amorcé afin de rendre possible l'accesssion à l'éducation pour tous.

M. Marchesseault a alors signalé que les gouvernements continueront à investir dans ce secteur. Il dépend de la population d'y participer ou de s'abstenir d'y participer.

Il est évident, dans ce monde de la technologie, que tous doivent se préoccuper de ce problème d'éducation permanente.

Enfin, M. Marchesseault a jeté un bref coup d'oeil sur la nouvelle situation du loisir, dans le monde d'aujourd'hui et du rôle qu'il jouera dans la société de demain.

L'industrie du tabac est mécontente du rapport du comité sur la santé

OTTAWA (PC) — L'industrie du tabac accuse le comité des Communes sur la santé d'avoir agi avec irresponsabilité en recommandant dans son rapport sur le tabac, des mesures législatives afin de mettre fin à toute publicité et à la promotion des ventes de cigarettes.

M. Paul Paré, président de la société Imperial Tobacco Co, et du comité ad hoc de l'industrie du tabac, a déclaré au cours d'une conférence de presse, qu'en fait, le comité en arrive au point de réclamer "au gouvernement d'abolir l'industrie."

"Aucun pays au monde, dit-il, n'a été aussi loin. Le comité n'a pas à prendre la responsabilité de ses recommandations. Il peut donc aller plus loin qu'il ne l'aurait fait autrement."

M. Paré a ajouté que "nous espérons que le gouvernement sera un peu plus rationnel dans ses conclusions que ne l'a été le comité."...

M. Paré a déclaré sans ambages que l'industrie du tabac ne prendra, de son plein gré, aucune mesure de restriction sur la publicité, ni la promotion. Dans son rapport, le comité préconise un gel immédiat des dépenses de publicité et de promotion en attendant qu'y soit mis fin par des mesures législatives à adopter d'ici quatre ans.

Aspirant la fumée de sa cigarette, le porte-parole de l'industrie du tabac a déclaré que le comité des Communes, présidé par le Dr Gaston Isabelle, (L-Hull), avait agi sans avoir pu fournir aucune preuve nouvelle établissant un lien de cause à effet entre la cigarette et la santé des fumeurs.

Dans ses conclusions le comité déclare que le fait de cesser de fumer constitue le meilleur moyen de prévenir la plupart des cas de cancer du poumon, les bronchites et l'emphysème. Ce serait, en outre, la mesure la plus conrète à prendre pour atténuer les risques de maladies cardiaques.

"Fausses prémisses"

De l'avis de M. Paré, la cigarette est mise au banc de l'accusation sur la base d'une "culpabilité par association statistique". Cela, dit-il, se produit juste au moment où de nouvelles recherches entreprises par l'industrie du tabac, laissent entrevoir l'espoir de "trouver une solution aux difficultés et de se faire une image claire de ce qui est à la base de la controverse".

M. Paré a rendu public un communiqué affirmant que le comité avait agi en partant de "fauuses prémisses", soit l'acceptation de l'idée que la cigarette était nocive à la santé. Le comité est accusé, en outre, de chercher à raviver le débat sur la cigarette.

Le rapport du comité recommande au gouvernement d'agir "comme un grand frère en vue d'étrangler l'industrie et dicter ses coutumes à notre peuple", bien que l'histoire ait prouvé que les gens continueront de fumer en dépit de tous les édits.

M. Paré a déclaré que le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, s'est dit prêt à en discuter peu après la fin de cette année.

Une messe de minuit au centre Domrémy

SAINT-HYACINTHE - - Le centre d'accueil Domrémy de Saint-Hyacinthe organise, cette année encore, une messe de minuit pour le Jour de l'An.

La messe sera chantée dans les locaux même de l'Accueil Domrémy, le mercredi soir, 31 décembre, à 11 heures.

Comme par les années passées, une grande soirée est organisée. La messe sera suivie d'un buffet froid et comprendra danse avec orchestre, chants, partie de cartes et autres amusements de circonstance.

Le public est invité à cette soirée du Jour de l'An.

Pour tout renseignement, on est prié de communiquer avec l'Accueil Domrémy en téléphonant à 773-2826.

Prêts-bourses aux étudiants

Des instructions sévères pour mettre un terme à la fraude

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, a déclaré à la Commission parlementaire des engagements financiers qu'il donnera des instructions précises et sévères aux divers services intéressés afin de mettre un terme à la fraude qui existe dans le domaine des prêts-bourses aux étudiants.

M. Beaulieu a fait part de son intention à la Commission après qu'il y eut été établi qu'un nombre important d'étudiants réussissent à obtenir des prêts-bourses sous de fausses représentations, en dépit des contrôles en vigueur.

Pour sa part, le député libéral de Drummond, M. Bernard Pincard, s'est demandé "si le vice fondamental ne vient pas du fait qu'on n'exige pas le rapport d'impôt des parents".

L'accès aux déclarations d'impôt des particuliers n'étant pas permis aux membres du service d'aide aux étudiants du ministère de l'Education, le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a suggéré que les déclarations assermentées soient soumises à l'attention du vérificateur en chef des comptes, M. Gustave Tremblay.

Seul celui-ci pourrait demander au ministère du Revenu de vérifier les allégations de la demande de prêt-bourse avec la teneur de la déclaration d'impôt des parents du demandeur.

C'est alors que le ministre des Finances, M. Beaulieu, a fait savoir que des instructions sévères et précises en ce sens seront données aux membres des services intéressés.

Soirée récréative au Club nautique

SAINT-HYACINTHE - Le Club nautique de Saint-Hyacinthe tiendra ce soir une soirée récréative à son local de la rue du Bord de l'eau à La Providence.

La soirée débutera à 8 heures 30 et s'adresse particulièrement aux membres du club. Ceux-ci sont au nombre de 200 environ.

Il s'agit d'une manifestation dont les profits iront au comité de moto-neige qui est intégré au Club nautique de St-Hyacinthe.

Cette soirée coincide d'autre part avec le tirage de la télévision en couleur, offerte par le club.

Tous les membres sont les bienvenus.

Molson veut acquérir Maple Leaf Mills Ltd

TORONTO (PC) — Molson Industries Limited a offert aujourd'hui d'acquérir des intérêts majoritaires dans la société Maple Leaf Mills Limited, une firme torontoise dont l'actif atteint $112,000,000.

Cette offre a eu l'effet d'une bombe sur le parquet de la Bourse de Toronto, alors que les actions de Maple Leaf Mills ont fait l'objet de transactions multiples. Cette valeur est passée de $12 à $30 sur une volume de 171,000 actions, avant que les transactions ne soient interrompues à 10h34 a.m.

Neonex International Limited, un consortium dont le siège social est à Vancouver, a consenti plus tôt cette semaine à se porter acquéreur de 38 pour cent des actions de Maple Leaf Mills en achetant les intérêts de Bruce A. Norris, de Chicago, qui détenait cette valeur par l'entremise de Upper Lakes Shipping Limited et de Norris Grain Company Limited, de Winnipeg.

Molson a offert une action Molson de la classe A et $5 comptant pour chaque action de Maple Leaf.

Molson cote actuellement à $22.50.

M. Ricard accuse le fédéral d'exploiter les ouvriers

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC)—Le gouvernement Trudeau s'est fait accusé, hier, d'exploiter les "ouvriers" et de continuer à l'inflation en maintenant pour une autre année comme il se le propose, la surtaxe de 3 pour cent sur le revenu des particuliers et des compagnies.

M. Théogène Ricard (PC — Saint-Hyacinthe) qui intervenait dans le débat sur le bill C-139, projet de loi qui propose le maintien de cette surtaxe créée en 1968 mais en vigueur depuis le 1er janvier dernier, a soutenu que le gouvernement n'avait aucunement besoin des recettes de cet impôt.

M. Ricard qui a précisé que les conservateurs voteraient contre l'adoption du projet de loi qui devait toutefois franchir le cap de la seconde lecture, hier après-midi, a rappelé que cette surtaxe avait été acceptée pour une période de 12 mois seulement.

"Il semble que le gouvernement veuille la conserver en permanence", a-t-il dit, ajoutant que les ouvriers étaient ceux qui avaient le plus à souffrir de cet impôt. Cette surtaxe des revenus supplémentaires d'environ $200,000,000 au cours de 1970.

Mercredi, au cours de la première journée du débat de seconde lecture, M. Herb Gray, ministre sans portefeuille rattaché au ministère des Finances, a expliqué les raisons pour lesquelles le gouvernement veut étendre l'application de cette surtaxe durant une seconde année.

Cette surtaxe constitue, selon lui, un des freins fiscaux requis pour jugler l'inflation au Canada.

Le gouvernement estime que cet impôt supplémentaire touche environ 70 pour cent des contribuables canadiens.

Pour sa part M. Henry Latulippe (RC—Compton), a soutenu que le maintien de cette surtaxe n'était nullement justifié étant donné que le gouvernement prévoit un surplus budgétaire, cette année.

Un vol

M. Latulippe a déclaré que la plus grande partie du fardeau fiscal est supportée par "les petits contribuables", ce qui lui semble une injustice du système actuel qui favorise plutôt, selon lui, les grandes sociétés.

"Quand les grandes compagnies déclarent un certain montant aux fins de l'impôt, on peut être certain qu'elles en cachent trois fois plus", a-t-il dit, ajoutant que c'était là "une injustice flagrante".

Le député créditiste a affirmé que le plus grand problème au Canada c'était la "surproduction".

"On ne peut pas vider les magasins et les entrepôts. Il faut donc alléger le fardeau fiscal des contribuables, leur laisser plus de pouvoir d'achat pour permettre aux industries de produire davantage et aux magasins de vendre plus. Ce qui, en définitive, a-t-il dit, permet d'embaucher plus de travailleurs et de restreindre le nombre des chômeurs".

M. Latulippé a conclu que lorsqu'un gouvernement maintient des taxes ou des impôts qui ne lui sont pas nécessaires pour équilibrer ses dépenses, il commet ni plus ni moins un vol.

Divers cours de natation commenceront en janvier

SAINT-HYACINTHE- - Divers cours de natation de différents degrés commenceront à la fin du mois de janvier, a la piscine du centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe.

Une première série de cours s'adresse aux adultes, alors qu'une autre est spécifiquement réservé aux jeunes.

Les cours pour les dames et les jeunes filles débuteront lundi, le 19 janvier. Il s'agit de cours pour débutantes, de cours de perfectionnement des styles et de cours avancés juniors.

Les cours pour hommes commenceront mardi, le 20 janvier, dans les mêmes catégories.

Enfin un autre cours, mixte celui-là, s'adressera aux débutants de même qu'à ceux voulant passer l'intermédiaire sénior.

LES JEUNES

Tous les cours pour les jeunes débuteront samedi, le 24 janvier.

Les fillettes devront se présenter entre 9 heures et 10 heures pour les cours semi-privés; entre 10 heures et 11 heures de l'avant-midi, pour les débutantes juniors; et entre 11 heures et midi pour les débutantes, juniors et intermédiaires.

Les garçonnets se présenteront au courant de l'après-midi, soit entre 1 heure et 2 heure, pour les cours semi-privés; et entre 2 heures et 3 heures pour les débutants, juniors et intermédiaires.

Enfin des cours mixtes sont offerts entre 3 heures et 4 heures de l'après-midi, aux débutants, juniors et seniors.

Les inscriptions doivent se faire la semaine du 12 janvier à la piscine du centre culturel et recréatif de Saint-Hyacinthe. On peut s'adresser à M. Robert Demers.

Rappelons le sujet qui désire suivre les cours avancés junior doit savoir nager; cependant il n'a pas passé d'examen, donc il est éligible pour suivre le degré junior.

Les cours de débutant s'adressent à toutes les personnes qui ne savent pas nager. Les cours de perfectionnement de styles se veulent pour ceux qui savent nager et ont appris par eux-mêmes quelques styles.

Enfin le cours d'intermédiaire et de senior s'adresse à celui qui a suivi le cours junior de la Croix Rouge et veut améliorer ses styles.

La CP du Bourg-Joli a un actif de $2,905,821

SAINT-HYACINTHE - - La Caisse Populaire du Bourg-Joli, à Saint-Hyacinthe, enregistre un actif de $2,905,812.59, pour l'année financière '68-'69.

La douzième assemblée générale de cette Caisse maskoutaine vient d'avoir lieu.

La Caisse Populaire du Bourg-Joli a un actif liquide de quelque $1,140,965.20, réparti entre les disponibilités et les placements.

Quelque $23,502 sont en caisse; $429,374.64, au fond de compensation et $27,300 comme dépôt bloqué. Dans les placements la caisse a une somme de $31,-546.50; en obligations, $576,-000; comme fond sous gestion de l'Union régionale des Caisses Populaires, $20,000 de parts sociales à l'Union régionale, et $33,242.06 de parts sociales du Mouvement Desjardins.

La CP du Bourg-Joli a prêté, sur reconnaissance de dettes, une somme de $501,341.08 à 609 membres et, en hypothèques $1,175,360.57, à quelque 121 membres.

Cette institution possède en valeurs d'immobilisation, un terrain de $5,000, un immeuble de $64,812.45 et un ameublement d'une valeur de $18,333.29.

L'actif se chiffre donc à une somme totale de $2,905,812.59.

PASSIF

Le capital social des quelque 145 membres s'élève à $273,435; l'épargne à $1,876,686.85 l'épargne réelle à $512,574.25; l'épargne à terme, $154,050.

Le passif se chiffre donc à $2,816,746.10.

La Caisse Populaire a de plus dans son fonds de réserve une somme de $33,392.35; dans son fonds de prévoyance $15,670 et enfin un surplus de $149.

Des cours de natation pour de jeunes enfants

SAINT - HYACINTHE-- La direction du Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe annonce que des cours semi-privés de natation pour enfants de sept ans et plus seront offerts pendant la période des fêtes.

Ces cours répondent à une demande générale.

Ils seront donnés le samedi, 27 décembre, à compter de une heure de l'après-midi; le lundi, 29 décembre, également à compter d'une heure de l'après-midi, de même que les samedi, 3 janvier, lundi, 5 janvier et samedi, 10 janvier, à la même heure.

La direction prie les parents de noter que ces cours s'adressent autant aux garçonnets qu'aux fillettes.

Tous ceux qui n'ont pas encore eu la chance d'apprendre à nager ou tous ceux qui veulent se perfectionner pendant cette série de cinq cours de la période des fêtes, pourront se présenter à la piscine du Centre culturel aux dates et heures mentionnées.

Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec M. Robert Demers, maître-nageur, en téléphonant, à 773-8558.

Les activités pour les jeunes ne manquent pas au Centre culturel

SAINT - HYACINTHE-- Les jeunes ne manqueront pas d'activités au Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe pendant la deuxième session de cours.

Mme Grégoire continuera de présenter son cours de diction à compter du 7 janvier, à raison de deux périodes par semaines, le mercredi, entre 10 heures et 11 heures de l'avant-midi et entre 3 heures et 4 heures de l'après-midi.

Un cours d'art plastique est aussi offert aux jeunes amateurs, par M. André Robert, le samedi matin, entre 10 heures et 11 heures et entre 11 heures et midi.

M. S. Augustin enseignera la danse de ballet. Les fillettes pourront choisir entre trois heures de cours, le samedi: soit entre 9 heures 30 et 10 heures 30; entre 10 heures 30 et 11 heures 30 et entre midi et 1 heure de l'après-midi.

Mlle Lucie Raiche offre la possibilité d'apprendre l'art de la danse folklorique, le vendredi soir, à compter du 9 janvier.

Les cours seront donnés entre 6 heures et 7 heures du soir; entre 7 heures et 8 heures et enfin entre 8 heures 15 et 9 heures 15.

Enfin, le samedi matin, tous les jeunes talents de Saint-Hyacinthe et de la région pourront participer au Samedi Jeunesse Optimiste, émission radiophonique animé par M. Léon Lussier et soutenue par le club Optimiste de Saint-Hyacinthe.

Samedi Jeunesse Optimiste sera de nouveau présenté sur les ondes du poste de radio local à compter du 10 janvier.

Pour de plus amples renseignements sur ces différentes activités, on peut communiquer avec le Centre culturel en téléphonant à 773-8558.

LE PARIS Saint-Hyacinthe
2340 AVENUE ST-JOSEPH TEL.: PR 3-9492





Commençant Samedi jusqu'à vendredi inclus. Samedi et sur semaine 6h.30 p.m. Dimanche 1h. – Continuel.

Joyeux Noël

Bonne-Heureuse année

A tous mes bons amis,
les citoyens et citoyennes
du comté de Saint-Hyacinthe
et tout particulièrement
à ceux que la chance n'a pas
favorisés au cours des années passées
je désire exprimer mes voeux très sincères
de BONHEUR et de PROSPERITE.



Denis Bousquet

Docteur en histoire politique

Député de Saint-Hyacinthe.

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Bombardier Ltée acquiert Rotax-Work, en Autriche

VALCOURT - M. Laurent Beaudoin, c.a., président et directeur général de Bombardier Limitée annonce qu'une entente a été conclue pour l'achat par sa compagnie de toutes les actions de Lohnerwerke Geselischaft M.B.H., Vienne, Autriche, dont l'actif principal se compose d'environ 98 pour cent des actions émises par Rotax-Werk AG, Wels, Autriche.

Il est convenu que Bombardier versera $12 millions (en fonds U.S.) et 900,000 actions ordinaires classe "A", de Bombardier Limitée.

Cette acquisition liée à Bombardier, le plus grand manufacturier d'autos-neige au monde, Rotax-Werk, dont les moteurs Rotax à deux-temps sont utilisés en exclusivité depuis 1961, dans les fameux Ski-Doo. L'acquisition de Rotax affermit le processus d'intégration verticale de la production chez Bombardier, dont les sociétés filiales et associées produisent déjà toutes les pièces de caoutchouc, plastique et de fibre de verre, et les sièges nécessaires à la fabrication du Ski-Doo.

Rotax a fourni près de 300,000 moteurs pour Ski-Doo au cours des deux dernières années. Cette compagnie produit également une grande variété de moteurs pour fins d'applications multiples y compris les scooters aquatiques.

Fondée en 1823, Lohnerwerke, dont les ateliers de l'époque produisaient des carrosses royaux, est une société autrichienne aux produits multiples: avions, tramways, portes de garages, pompes à incendie, et des pièces d'outillage pour les moteurs Rotax. Pour l'année fiscale se terminant le 30 septembre 1969, s'élevaient à environ $3,750,000 (fonds U.S.). Ces compagnies autrichiennes comptent environ 1,000 employés.

Pour une période de neuf mois se terminant le 31 octobre 1969, Bombardier Limitée annonçait récemment que ses ventes consolidées ont atteint $95,918,000 et ses bénéfices nets consolidés, $11,785,000.

Les usines de la compagnie Bombardier et de ses filiales produisent des véhicules à traction pour fins industrielles, des sièges pour véhicules commerciaux, des vêtements et accessoires pour moto-neigistes, en plus de ses produits récréatifs universellement connus, le Ski-Doo et le Sea-Doo.

Les actions de Bombardier sont inscrites à la Bourse de Montréal et au Toronto Stock Exchange.

Décès de M. J. Boudreau, de Saint-Valentin

ST-VALENTIN (DNC) - M. Joseph Boudreau, de St-Valentin, est décédé subitement, à l'âge de 76 ans.

Il laisse dans le deuil deux fils: Hervé, de St-Jean et Victor, de St-Valentin.

L'école St-André d'Acton a fêté son président

ACTON VALE (DNC)- - - Les élèves de St-André d'Acton Vale ont célébré le 12 e anniversaire de naissance de leur président d'école, Denis Landry.

A cette occasion, la scène de la salle de l'école avait été décorée; Un dîner communautaire eut lieu et le frère Guy Brunelle, titulaire de Denis, y prit part à titre d'invité d'honneur. Au cours du dîner, le frère Willie Fournelle présenta un cadeau -souvenir à Denis.

Invité à prendre la parole, Denis Landry prononça quelques mots sur la caisse scolaire et sur le journal étudiant,Il remercia également tous ceux et celles qui avaient pensé à son anniversaire. A la fin, il donna congé de sac à toute l'école et annonça une joute de hockey-salon entre les professeurs et les élèves. Cette joute se termina au compte de 7-7.



MESSAGE DE NOEL--- Le chanoine Roland Frigon, curé de la paroisse St-Bernardin de Sienne, de Waterloo, était l'invité du club Kiwanis de Waterloo, à son dernier souper hebdomadaire. A cette occasion, M. Frigon a présenté aux membres son message de Noel, auquel suivit un forum. Nous pouvons reconnaître sur la photo, selon l'ordre, M. Paul-Emile, Fortin, qui a présenté le conférencier; M. John Chapman, président du club Kiwanis; M. le chanoine Frigon; M. W. Desnoyers, lieutenant-gouverneur du district, et M. Tom Wilkinson qui a remercié l'invité au nom des membres du club. (Photo Studio Marcel Coté)

Tout cautionnement refusé à la suite d'un vol d'auto

WATERLOO-- Un individu originaire de Trois-Rivières, André Bolduc, âgé de 26 ans, s'est vu refuser tout cautionnement lorsqu'il a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé une automobile, le 8 décembre 1969, à Waterloo, et sa sentence a été reportée au 7 janvier 1970.

Bolduc a comparu devant le juge Guy Genest qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. L'accusé n'a pas hésité a reconnaître sa culpabilité à l'accusation de vol d'auto survenu à Waterloo mais il a laissé voir son mécontement lorsque le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, a demandé que la sentence soit reportée au 7 janvier 1970 afin de vérifier positivement l'identité de Bolduc. Selon les remarques de Me Noiseux, l'accusé posséderait un dossier judiciaire tandis que celui-ci nie avoir eu des antécédents judiciaires dans le passé. Me Noiseux a produit une photo d'un certain André Bolduc qui serait âgé de 26 ans mais l'accusé a déclaré qu'il ne s'agissait pas de sa photo.

L'identification de l'accusé laissant planer un sérieux doute, le procureur de la Couronne a suggéré au tribunal que la sentence soit ajournée en janvier et que Bolduc soit gardé à la prison commune de Cowansville et que toute caution lui soit refusée. L'accusé s'est vivement objecté à la demande de Me Noiseux et il a dit au juge que s'il devait attendre jusqu'en janvier pour connaître sa sentence, un cautionnement devait lui être accordé entre temps. Le juge Genest a fait remarqué à Bolduc qu'il avait plaidé coupable et qu'il serait gardé en prison en attendant que sa véritable identité soit connue.

D'autre part, le complice de Bolduc qui a participé au vol d'auto, un certain Gaston Dubé, 23 ans, de Montréal, a nié sa culpabilité à cette accusation et son procès a été fixé à lundi, le 22 décembre. Dubé s'est vu refuser tout cautionnement et il devra demeurer en prison en attendant sa comparution.

Les loisirs, une préoccupation actuelle à Dunham

DUNHAM (DNC) - A la suite d'une requête présentée par M. Jacques Barsalou, une enquête concernant l'organisation des loisirs sera entreprise.

Elle permettra de savoir ce que la population désire et comment.

Le conseil du Canton de Dunham a appuyé l'idée qui permettra par la suite de s'orienter dans le sens voulu et d'élaborer un plan pour les loisirs des jeunes et adultes.

Un rapport sera soumis sous peu pour être étudié.

Deux receleurs d'autos connaîtront leurs sentences le 9 janvier 1970

BRIGHAM - - Un citoyen de Brigham, Jean-Paul Morin, âgé de 45 ans, connaîtra sa sentence vendredi, le 9 janvier 1970, après avoir reconnu sa culpabilité sous quatre chefs d'accusations de recel d'automobiles, le 24 avril 1969, à Brigham.

Morin a comparu devant le juge Guy Genest, qui présidait la Cour du Banc de la Reine au palais de justice de Cowansville. L'accusé était représenté par Me Gilles Cadieux, de Verdun, tandis que Me Claude Noiseux agissait pour la Couronne.

On se souviendra que Morin avait été appréhendé en avril dernier, à la suite de la découverte d'un réseau d'automobiles volées qu'il opérait sur sa ferme située dans un endroit isolé, à Brigham.

L'accusé a toutefois pu reprendre sa liberté en attendant sa sentence après avoir renouvelé un cautionnement de $2,400 en argent, fixé par le tribunal. Un autre individu impliqué dans ce réseau d'autos volées, Marcel Denis, âgé de 26 ans, de Farnham, a également reconnu sa culpabilité à une accusation de recel d'une automobile de marque Charger 1970. Denis a repris sa liberté après avoir renouvelé une caution de $500 en argent ou $950 sur propriétés en attendant que le tribunal rende la sentence. Denis était représenté par Me Gilles Cadieux.

Un troisième complice dans cette histoire de réseau d'automobiles volées, Normand Morin, 19 ans, de Brigham, a nié sa culpabilité à une accusation d'avoir volé une auto de marque Pontiac 1969, le 21 avril 1969, à Montréal, et son procès a été fixé à mardi, le 20 janvier 1970. L'auto volée était la propriété de M. Léopold Bigras et représentait une valeur de $3,500. L'accusé était aussi représenté par Me Cadieux et il a pu reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de $500 en argent ou $950 sur propriétés, en attendant de subir son procès sous une accusation de vol d'auto.

Trois mois de prison pour vols de chalets

COWANSVILLE-- Un citoyen de Ville Lafleche, Manfred Merwald, âgé de 25 ans, a écopé d'une sentence de trois mois de prison après avoir fait option pour reconnaître sa culpabilité à 10 chefs d'accusations de vols par effraction dans des résidences d'été, à Bromont.

La sentence de Merwald a été rendue par le juge Guy Genest qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. Le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, a révélé au tribunal que l'accusé avait été condamné à trois mois de prison, à Sherbrooke, il y a quelques semaines, après avoir reconnu sa culpabilité sous cinq chefs d'accusations de vols par effraction dans des chalets.

Le juge Genest a donc tenu compte de la sentence imposée à l'accusé à Sherbrooke et il l'a condamné à trois mois de prison.

Soirée de danse au club de l'Age d'Or de Farnham

FARNHAM - - Le club de l'Age d'Or de Farnham Inc. organise une danse qui aura lieu le samedi, 27 décembre, à la salle du club, sur la rue St-Joseph, à Farnham.

Les membres, accompagnés de leurs parents et amis, sont priés d'y assister.

L'expo de peinture se continuera jusqu'au 29 décembre à Cowansville

COWANSVILLE- - - L'exposition de peinture actuellement exposée au centre culturel de Cowansville, attire un grand nombre de visiteurs. C'est pourquoi les organisateurs ont décidé de la poursuivre jusqu'au lundi soir, le 29 décembre, soit une semaine plus tard que prévu.

Le public de Cowansville bénéficiera donc d'une semaine de plus pour visiter cette exposition de peinture. Les artistes qui exposent sont Mme Lucille Demers-Rhéaume, M. Simon Cantin et M. Richard Malouin.

Le local de l'exposition est ouvert de 2 heures de l'après-midi à 11 heures du soir, du lundi au samedi inclusivement, et de 2 heures de l'après-midi à 9 heures du soir, le dimanche.

Une cérémonie pénitentielle à Rougemont

ROUGEMONT - Une cérémonie pénitentielle communautaire aura lieu à Rougemont, dimanche, le 21 décembre, à 1 heure 30 p.m. Les animateurs de cette cérémonie seront M. et Mme Alberto Dutilly ainsi que M. et Mme Jean-Guy Vincent.

Les enfants accompagnés de leurs parents pourront y assister.

MESSE DE MINUIT

Cette année, à Rougemont, il y aura messe de minuit ainsi que deux messes lues à 8 heures et 10 heures, dans la matinée de Noel.

L'accusé subira son enquête mardi, le 30

STANBRIDGE EST-- Un jeune homme de 21 ans domicilié à Stanbridge-Est, Harold Stuart, a nié sa culpabilité à une accusation d'avoir perpétré un vol par effraction de $150 au musée historique de Missisquoi, dans cette petite municipalité, et il subira son enquête préliminaire mardi, le 30 décembre.

Stuart a comparu devant le juge Guy Genest qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. L'accusé pourra reprendre sa liberté en attendant son enquête préliminaire en fournissant un cautionnement de $500 en argent ou $950 sur propriétés.

Le rehaussement de la blancheur du talc de Highwater au programme

MONTREAL-- Le conseil d'administration de la Ferro-Magnetics Ltd., filiale de Magnetics International Ltd., a réorganisé la direction de l'exploitation de la compagnie dans le but de mettre l'accent sur le développement d'importants programmes d'amélioration minérale et industrielle destinés aux compagnies du monde entier.

M. W.J.D. Stone, Ing. P., vice-président exécutif de Magnetics International, a été élu président de Ferro-Magnetics. M. Stone joua un rôle de premier plan dans le développement commercial du Séparateur Jones par voie humide, grâce auquel plusieurs des procédés de fabrication de Ferro-Magnetics furent mis au point.

M. Peter N. Carter, président de Magnetics International, devient vice-président exécutif de Ferro - Magnetics. M. N.R. Burridge, A.C.A., contrôleur de la Magnetics, a été élu secrétaire-trésorier de Ferro - Magnetics.

De ses laboratoires situés à Prescott, Ont., la Ferro-Magnetics travaillent à des projets d'enrichissement des minerais pour plus de 300 compagnies réparties à travers le monde. Les minéraux traités vont du baryum, au fer, à l'uranium. Parmi les procédés mis au point par la compagnie et présentement en usage commercial ont note la production d'oxyde de fer superconcentré destinée à la Ferrox Iron Ltd. de Prescott, la mise au point de procédés de fabrication de ferrites pour la société soeur de la Ferrox Iron, le rehaussement de la blancheur du talc destiné à la Baker Talc Ltd., de Highwater, Qué. et la séparation du tungstène pour la King Island de Tasmanie.



M. Yves LAVOIE, maître de chapelle à St-Romuald de Farnham, dirigera le choeur vocal mixte, lors du concert qui aura lieu à l'ecole polyvalente de Farnham, ce soir, à 8 heures 30.

A l'heure actuelle, la compagnie attend la fabrication de 12 séparateurs Jones par voie humide, d'une capacité de 50 tonnes l'heure chacun, qui seront utilisés dans le cadre d'un procédé de traitement mis au point par la compagnie et visant à enrichir le minerai de fer Itabirite pour la Cia. Vale do Rio Doce du Brésil.

En outre de MM. Stone et Carter, les autres membres du conseil d'administration de la Ferro-Magnetics sont M. R.P. Mills le Dr. J.H. Morgan et M. J. McG. Home, C.R., tous de Montréal.

Soirée a Bonsecours

BONSECOURS (DNC) - - Une soirée récréative aura lieu ce soir, au Centre des Loisirs de Bonsecours.

Un orchestre sera présent et la population est cordialement invitée.

NECROLOGIE

Mme Napoléon COUTURE
Ste-Anne-de-la-Rochelle
Salon Léo-Paul Ledoux
454 Foster
Waterloo
Samedi, 20 déc. à 11hrs.
Eglise de Ste-Anne-de-la Rochelle
Cimetière paroissial

Mme Georges BOLDUC
Bonsecours, P.Q.
Salon Léo-Paul Ledoux
454 Foster
Waterloo
Samedi, le 20 déc. à 2h.30
Eglise paroissiale de Bonsecours
Cimetière de Bonsecours

Mme veuve Albert BOILEAU
94, St-Joseph, à Granby
Salon J. A. Lesieur Enr.
255, Principale, à Granby
Samedi, 20 déc. à 2h. 30 p.m.
Eglise Notre-Dame
Cimetière de la rue Dufferin

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309



ROGER LESPERANCE
Gérant-général
et production

JOYEUX NOEL
ET
BONNE ANNEE

ROSKI LIMITEE

A l'occasion de la saison des FETES Nous SOUHAITONS à tous nos EMPLOYES, leurs FAMILLES et nos AMIS.

ROXTON FALLS, P.Q.



Il nous fait plaisir d'exprimer nos meilleurs voeux à l'adresse de tous les citoyens; Nous souhaitons un Joyeux Noel avec l'allégresse et la Paix que ce jour peut inspirer.

PAROISSE STE-PUDENTIENNE DE ROXTON-POND

M. Gérard Bernier, Maire

LES CONSEILLERS
Arthur Pion, Alcide Gareau, Willie Charland, Rolland Roy, Armand Bienvenue, Armand Bernier, Raymond Loignon, sec.-trésorier.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

ZENITH

MOI JE SAIS!

C'est ça la différence
Service gratuit pour 12 mois
Pièces garanties pour 12 mois
Tube écran garanti pour 24 mois

OU ALLER POUR ACHETER MON TELEVISEUR EN COULEUR

Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
Chemin Roxton Pond Téls. 372-5896 372-5897

Laurent Forand – Jean-Paul Racine

SAINT-JEAN

Un homme est victime d'une crise cardiaque au volant de son auto

HEMMINGFORD - Un quinquagénaire a connu une fin tragique peu après 8 heures, hier matin, lorsque la voiture au volant de laquelle il se trouvait, a dérapé et capoté sur une route secondaire, près de la municipalité d'Hemmingford, dans le comté d'Huntingdon.

Il s'agit de M. James R. Hayes, 58 ans, domicilié à Hemmingford, dans le comté d'Huntingdon. Selon le Dr R. Aumont, de Napierville, qui a constaté le décès sur les lieux de l'accident, la victime aurait succombé à une crise cardiaque qui l'aurait foudroyé instantanément.

Toutefois, il a été impossible pour le médecin de déterminer si le quinquagénaire est décédé après l'accident ou s'il était déjà sans vie lorsque le véhicule a dérapé et capoté en bordure du chemin. Le corps de la victime a été transporté à la morgue Raoul Serre, de Lacolle, pour fin d'identification et pour l'ouverture de l'enquête par le coroner du district, le Dr M. Lefebvre, d'Huntingdon.

Selon les informations recueillies, la voiture de la victime aurait dérapé sur la chaussée rendue glissante par la tombée d'une légère couche de neige, et aurait capoté en bordure du chemin sur une route secondaire près d'Hemmingford, dans le comté d'Huntingdon. Il est possible que la crise cardiaque dont a été victime le conducteur du véhicule, se soit produite avant l'accident et soit à l'origine de cette tragédie. Par ailleurs, si le quinquagénaire est décédé après l'accident, il semble de plus en plus assuré que la chaussée glissante soit la cause de cette tragédie mortelle.

Ce sont les agents du détachement de Lacolle de la Sûreté du Québec, qui ont procédé aux constatations d'usage et ouvert une enquête sur les circonstances entourant cette tragédie.



SERVICE SOCIAL--- Plusieurs personnes travaillent présentement à la mise sur pied du Service de retour à la vie normale des assistés sociaux, à travers le Service social familial Inc. (Métropolitain Sud). Une assemblée réunissait dernièrement des représentants des ministères provincial et fédéral et du Service social familial Inc. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel: MM. Jean-Claude Ladouceur, C.A., directeur des services administratifs au Service social; Eugène Guinard, chef de bureau au centre de la Main d'oeuvre du Québec, à Longueil; Gilles St-Hilaire, attaché aux projets spéciaux du ministère de la Famille et du Bien-être; Mme Suzanne B. Grenier, t.s.p., directeur adjoint au Service social; Gérard Roland, directeur régional au ministère de la Famille, à Longueuil; Mme Louise Malouin, conseiller senior au bureau de la Main d'oeuvre du Canada, à Longueuil, et Alfred Beauregard, du Service de retour à la vie normale au Service social.

Les locales doivent une somme de $2,840,210 à la Régionale

ST-JEAN - La situation financière de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier demeure très tendue. En effet, lors de la convocation régulière des dirigeants de cet organisme scolaire, M. Guy Dubé, administrateur général, a déposé un rapport de M. Jacques-N. Tremblay, responsable du service financier, soulignant le fait que les vingt-neuf Commissions scolaires locales devaient une somme globale de $2,840,210.52 à la Régionale Honoré Mercier.

M. Guy Dubé a souligné, lors de cette session des commissaires d'écoles, que M. Raymond Paquette, assistant secrétaire-trésorier, avait dû contacter toutes ces Commissions scolaires, il y a quelques jours, afin de permettre à la Régionale Honoré Mercier de préparer les salaires de ses enseignants pour la période des Fêtes.

Sur la répartition de 1969-70, les Commissions scolaires locales devront verser une somme de $2,356,931.09; sur celle de 1968-69: $490,593.02 et la Commission scolaire de Philipsburg: $2,686.41 pour sa répartition de 1967-68.

Voici les montants à percevoir par la Régionale Honoré Mercier concernant la répartition de 1969-70: Bedford: $78,901.90; Farnham: $183,533.59; Henryville: $31,860.88; Iberville: $218,334.15; L'Acadie: $25,138.37; Lacolle: $28,105.48; Marieville: $133,189.74; Notre-Dame-De-Stanbridge: $10,122.02; Philipsburg: $12,864.03; Richelieu: $57,355.03; Saint-Alexandre: $35,318.22; Saint-Armand: $8,428.04; Saint-Blaise: $22,080.19; St-Grégoire: $38,262.69; Saint-Ignace: $12,416.28; Clarenceville: $5,182.70; Saint-Jacques-le-Mineur: $23,257.05; Saint-Jean: $1,082,512.18; St-Luc: $128,863.17; Saint-Mathias: $49,530.80; Saint-Paul: $37,256.57; Saint-Pierre de Veronne: $10,382.26; Saint-Sébastien: $25,831.44; Saint-Valentin: $8,522.51; Sainte-Angèle: $27,649.66; Sabrevois: $12,136.56; Sainte-Brigide: $30,850.68; Sainte-Sabine: $12,487.40 et Stanbridge-Est: $6,507.50.

Par ailleurs, quatorze Locales doivent encore un montant de $490,593.02 sur la répartition de 1968-69. Ce sont: Bedford: $97,028.83; L'Acadie: $7,960.64; Marieville: $10,987.12; Philipsburg: $24,175.28; Richelieu: $39,628.02; Saint-Alexandre: $2,018.40; St-Jacques-le-Mineur: $3,137.25; Saint-Luc: $190,544.36; Saint-Mathias: $28,687.17; Saint-Paul: $12,166.57; Saint-Sébastien: $31,184.47; Sainte-Angèle: $26,956.04; Sainte-Brigide: $4,054.37 et Sainte-Sabine: $12,064.50

La Régionale entend respecter l'entente

ST-JEAN - - Face à une situation financière difficile, les commissaires de la Régionale Honoré Mercier ont demandé à M. Guy Dubé, administrateur général, de prendre arrangement avec M. Jacques Veilleux, président de l'Association des Enseignants d'Honoré Mercier, relativement aux jours de congé de maladie payables pour l'année 1968-69 pour le personnel enseignant.

Lors de la réunion des membres de cette Commission scolaire, le Docteur Jean-Guy Lalanne, président, a dit que la régionale Honoré Mercier désire respecter en tout point l'entente, mais qu'elle est actuellement dans une situation difficile sur le plan financier.

Le président de la Régionale a dit espérer toutefois que cette question se règlera le plus tôt possible, afin de conserver le climat de bonne entente qui règne entre les enseignants et la Régionale Honoré Mercier.

Nominations

ST-JEAN - - MM. Germain Bertrand et Paul Debrouillère ont été nommés chefs de groupes à l'école polyvalente Jean-Jacques Bertrand, de Farnham.

Ces deux nominations ont été ratifiées par les commissaires de la Régionale Honoré Mercier, lors de leur session ordinaire.

Pour les résultats rapides et plus efficacse, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES

Engagement

ST-JEAN-- Les membres de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier, réunis en session régulière, ont retenu les services professionnels des ingénieurs - conseils Monarque, Gaudette, Morelli et Laporte, pour procéder à l'étude du système de ventilation dans l'atelier de mécanique automobile de l'école de Métiers de Saint-Jean.

GRACE À LA CROIX-ROUGE CEUX QUE VOUS AIDEZ NE L'OUBLIERONT PAS

JOYEUX NOËL
Bonne et Heureuse Année



Nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs voeux à toute notre clientèle, à nos amis ainsi qu'à toute la population de St-Luc et la région. Sincères remerciements pour l'encouragement apporté durant l'année qui s'achève.

FLEURISTE ST-LUC INC.
Louise et Pierre Gaudreau, prop.
21 Papineau ouest
St-Luc P.Q.
348-2421

IBERVILLE

La Régionale doit suspendre la préparation des plans de la polyvalente Saint-Patrick

ST-JEAN-- Par suite d'une demande du ministère de l'Education du Québec, les autorités de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier se sont vues dans l'obligation de suspendre temporairement la préparation des plans et devis de la future école polyvalente Saint-Patrick, à Saint-Jean.

Dans une lettre envoyée à la Régionale et signée par M. Michel Gendron, directeur général, les commissaires d'écoles ont été forcés de prendre cette décision qui ne leur plait guère, surtout face au problème croissant du manque de locaux scolaires.

Voici la teneur de la lettre: "A la suite d'une étude effectuée par la direction de l'enseignement élémentaire et secondaire concernant l'aménagement de votre territoire, cette direction générale nous demande de suspendre temporairement la préparation des plans à l'école en titre de même que les négociations pour l'achat du terrain."

"Nos dossiers indiquent que les plans sont à l'étude de la phase deux; il y aurait donc lieu pour vous de prendre les mesures nécessaires auprès des professionnels du projet. De notre côté, nous aviserons les officiers de notre direction générale qui sont affectés par cette décision. Dès qu'une décision aura été prise, nous nous empresserons de vous en aviser."

La ville modifiera un plan de zonage

ST-JEAN - - Le conseiller Jacques Rancourt a formulé un avis de motion, lors de la réunion spéciale du maire et des conseillers de la ville de Saint-Jean, afin de permettre à la cité d'apporter une modification à un plan de zonage.

C'est à la suite d'une demande faite par M. Paul-A. Charbonneau, domicilié au 728, rue Lasnier, à Saint-Jean, que les membres du conseil ont pris cette décision.

M. Charbonneau demande de modifier le zonage du terrain borné au nord de la rue Neuve-France, à l'est par le Boulevard Normandie et à l'ouest par la rue Lasnier.

Il suggère de limiter le zonage de cet endroit aux maisons unifamiliales plutôt qu'aux commerces, comme c'est présentement le cas.

Amendement au règlement des salles de danse

ST-JEAN-- Pour faire suite à une pétition qui contenait quelque 346 signatures, les autorités municipales de Saint-Jean, convoquées en session spéciale, ont décidé d'amender le règlement municipal régissant les jours et les heures d'ouverture des salles de danse dans les limites de Saint-Jean.

Il s'agit des discothèques, salles de danse à go-go, etc... et non les salles de danses situées dans les établissements licenciés.

Un véritable travail de co-responsabilité est amorcé chez les prêtres

ST-JEAN-- Lors de la réunion de l'épiscopat canadien à Ottawa, un carrefour a groupé quelque 70 prêtres et évêques qui se sont penchés ensemble sur la situation du prêtre au Canada. Ce carrefour faisait suite à une rencontre de tous les délégués diocésains des conseils presbytéraux.

Le meeting des représentants des conseils presbytéraux a posé quatre questions majeures aux évêques qui sont: la co-responsabilité, la diversité des ministères et le respect des personnalités, l'éducation permanente du clergé et l'orientation des prêtres qui doivent changer de fonctions.

Parlant en leur nom personnel, les prêtres ont soumis leurs questions et leurs propositions aux évêques. Puis, ensemble, ils ont cherché comment établir "un dialogue avec la base", prêtres ou laics pour en arriver à une connaissance exacte du prêtre et de ses besoins. L'idée d'études successives sur le prêtre, au plan sociologique, théologique et sur son insertion dans le monde a été bien accueillie. Voilà pourquoi trois commissions d'études seront formées groupant des prêtres des diocèses et des laics qui devront approfondir chacun des aspects visés pendant au moins quatre mois.

D'abord, l'aspect sociologique sera étudié lorsque sera terminée l'enquête de M. Stryckman de l'Université Laval. Puis, on amorcera l'aspect théologique à partir d'un texte fait par un théologien. Ensuite on étudiera l'insertion du prêtre dans le monde d'aujourd'hui, sa professionnalisation, en tenant compte et des idées des prêtres eux-mêmes, sur le sujet, et des laics.

Après chacune des étapes, on prévoit une discussion des divers points de vue avec des membres de l'épiscopat. Le résultat global de cette vaste enquête sera communiqué à l'épiscopat canadien en octobre 1970. A ce moment-là, on précisera davantage les propositions émises au cours de la réunion de novembre 1969 où la co-responsabilité et la réorganisation des prêtres ont occupé la majeure partie des discussions.

Enfin, pourrait-on dire, les prêtres ont décidé de régler eux-mêmes leurs problèmes!

La Régionale reçoit des lettres de remerciements

ST-JEAN - La Commission scolaire régionale Honoré Mercier a reçu plusieurs lettres de remerciements relativement à la soirée offerte dernièrement pour tous ses employés à l'occasion des Fêtes.

On sait que tous les employés ont été fêtés par la Régionale, en la salle Dorémi de Saint-Luc.

Parmi les lettres de remerciements reçues, on note celles de: la direction et le personnel de l'école NDA (garçons); le Conseil des maîtres de l'école polyvalente Jean-Jacques Bertrand; l'Association des principaux et des principaux-adjoints de la CSRHM; le syndicat du personnel scolaire de la région du Haut-Richelieu; les employés de bureau et concierges et l'Association des enseignants d'Honoré Mercier.

La régionale a reçu aussi d'autres lettres de remerciements, notamment de M. l'abbé Gilles Raymond, de l'Office de l'éducation chrétienne et de Mme Donat Lacroix (remerciements pour condoléances).

M. André Hince loue le travail des constables

ST-JEAN - - M. André Hince, gérant du magasin L.G. Vigneault, tient à féliciter le personnel du service de police pour le magnifique travail effectué lors de la tentative de vol par effraction au magasin de M. Vigneault durant la nuit du 28 au 29 octobre courant.

Grâce à la promptitude et à la vigilance des agents de police, aucune perte n'est à déplorer.

La foi traditionnelle ne change pas

ST - JEAN-- Réuni à Ottawa, l'épiscopat canadien a réaffirmé, une fois de plus, son appui entier aux artisans de la nouvelle catéchèse en demandant aux parents de comprendre l'évolution présente, de l'accepter avec confiance et d'y collaborer activement. Car, ont dit les évêques canadiens: "La foi traditionnelle ne change pas, mais elle devient plus significative. Si elle s'exprime dans un vocabulaire nouveau et si certains de ses aspects sont aujourd'hui mis en relief, néanmoins, elle témoigne toujours du même Seigneur Jésus".

Ce message de l'épiscopat canadien arrive à point nommé. Il explique les motifs qui ont inspiré le renouveau en catéchèse au cours des dernières années; il éclaire les parents et les éducateurs qui n'auraient pas encore eu l'occasion de saisir parfaitement que le nouvel enseignement religieux tient davantage compte de la psychologie et des points d'intérêt de la jeunesse d'aujourd'hui tout en respectant "le développement psychologique et intellectuel de chacun".

Le preambule du message des évêques exprime que "toute évolution connaît une tension entre la fidélité au passé et les exigences du temps présent". Cela est normal si l'on considère que dans tout mouvement d'évolution, il y a une volonté d'être fidèle à ce que l'on a été à ce qui nous a façonné et ce que doit être la nouvelle façon d'intégrer les valeurs nouvelles dans sa vie.

Les évêques savent bien qu'enseigner le catéchisme ce n'est pas se contenter de faire apprendre par coeur à l'enfant une série de réponses toutes faites et qui, aujourd'hui, ne peuvent plus satisfaire les jeunes. Ca- "c'est amener l'enfant à la découverte... de la personne de Jésus-Christ et lui permettre d'établir avec lui une relation personnelle, vivante, de confiance et d'amour. C'est amener l'adolescent à interpréter ses expériences les plus profondes à la lumière de l'évangile."

Alors que les générations précédentes pouvaient se glorifier de savoir de mémoire toute une doctrine qu'ils faisaient plus ou moins passer dans leur vie, la génération actuelle reçoit le message goutte à goutte, compte tenu des capacités et du rythme d'évolution de celui qui reçoit.

45 milles à l'heure dans une zone de 30

IBERVILLE - - M. Serge Olivier, du 74-A, rue Cousins, à St-Jean, a été condamné à $20 d'amende et aux frais ou, à défaut, à trois jours de prison, après s'être reconnu coupable d'avoir conduit son véhicule-automobile à la vitesse de 45 milles à l'heure dans une zone de 30 milles.

Le juge de la Cour municipale d'Iberville, Me Adélard Forget, a accordé à l'accusé un mois de délai pour acquitter son amende.

Le 5 mars '70

Ouverture des soumissions pour le campus d'Iberville

ST-JEAN - - Les autorités de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier ont fixé au 5 mars 1970 l'ouverture des soumissions reçues concernant la construction de la future école polyvalente d'Iberville.

Cette polyvalente, comme on le sait, devra être prête pour septembre prochain. La polyvalente d'Iberville pourra recevoir quelque 1,800 élèves.

Lors de la session ordinaire des membres de cette Commission scolaire régionale, le Docteur Jean-Guy Lalanne, président de ce conseil scolaire, a invité une fois de plus les dirigeants du ministère de l'Education du Québec à faire diligence pour accepter rapidement la construction de cette école polyvalente pour le secteur d'Iberville.

RETOURNEZ VOS 6 REPONSES MAINTENANT

25 gagnants chaque semaine
Du 8 décembre '69 au 17 janvier '70

CONCOURS
25e ANNIVERSAIRE
La Voix de l'Est

GAGNEZ $1.00
et devenez éligibles aux grands prix suivants,

1er prix
UN MANTEAU DE VISON MAJESTIC CANADIEN
Valeur de $1,200.00, gracieuseté de
LAFLAMME FOURRURE
328, rue Principale, Granby

2ième prix
UN TOURNE-DISQUE "PHILIPS"
Valeur de $250.00 gracieuseté de
LE CENTRE MUSICAL ENR.
41, rue Principale, Granby

3ième prix
UN EQUIPEMENT POUR LE SKI
Valeur de $215.00 gracieuseté de
J. GERVAIS SPORTS
55, rue Principale, Granby

4ième prix
4 PNEUS D'ETE "GOODYEAR"
Valeur de $208.00 gracieuseté de
COULOMBE ET FILS INC.
226, rue Robinson Sud Granby

Q.: Quel magasin est situé à 8, rue St-Joseph a Granby?

(réponse) _____

_____

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL. _____

Nos employés et leur famille immédiate ne sont pas éligibles.

A Noël, donnez un cadeau pratique, à votre conjoint ou à vos enfants. Venez le choisir chez-nous.

AMEDEE ZIGBY
Nouvelle adresse: 8 rue St-Joseph
Granby 372-4008

CONSERVEZ LES 6 REPONSES DE LA SEMAINE
Insérez les 6 réponses dans la même enveloppe avec vos nom, adresse, etc. et expédiez le tout à;
Concours 25è anniversaire
Case postale 126,
La Voix de l'Est – Granby

Choisissez-lui une paire de

SOULIERS DE TOILETTE



dans les marques telles que:

Le Baron
Arrow
Venizia
Torino

et autres marques populaires

de $7.95 à $24.95

Camille CATUDAL Ltée

Fermé les 26 décembre et 2 janvier

145 St-Antoine, nord Granby 378-3160



Vous ne savez trop quoi lui offrir, parce qu'elle semble avoir tout dans la maison..... alors pourquoi ne pas lui offrir des

FLEURS

Poinsettias, azalée, cyclamen, pompons, chrysanthèmes, roses oillets, rosettes, oeillets miniatures, etc.

ARRANGEMENTS EXCLUSIFS - COMMANDEZ TOT

Mme Gilberte Loiselle

Fleurs pour toutes occasions - Fleurs télégraphiées

342, rue Papineau Granby 378 1191



Le cadeau que vous cherchez n'est pas encore choisi... venez chez-nous et vous verrez le plus beau choix de cadeaux pour toute la famille.

POUR ELLE

Nappes en toile, nappe en dentelle, ensembles de nappes et serviettes, couverture d'édredon, couvertures de flanelette, taies d'oreillers, foulards, gants, gilets, robes, etc. toute cette marchandise est arrivée spécialement pour les fêtes.

POUR LUI

Gilets de laine, chemises blanches ou de couleurs, cravates et bas, jackets de ski, coupe-vent doublés, manteaux, habits, foulards, gants, etc.

AMEDEE ZIGBY

8, rue St Joseph Granby 372-4008

Beaux cadeaux pour

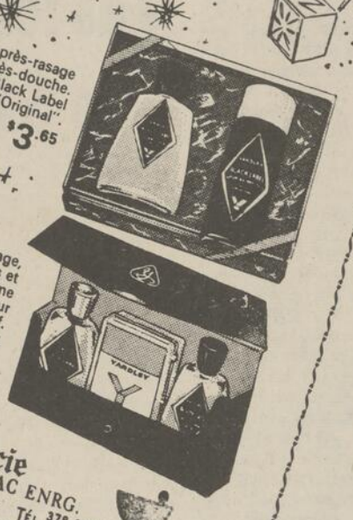
LUI

de Yardley

Lotion après-rasage et savon pour hommes. Choix de Black Label et "Original". $1.95

Lotion après-rasage et talc après-douche. Choix de Black Label et "Original". $3.65

Lotion après-rasage, savon pour hommes et eau de Cologne, à l'arôme Black Label pour l'homme actif. $3.95



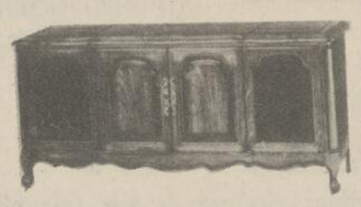
Pharmacie FRONTENAC ENRG.

B.A. B.Ph. L.Ph. PHARMACIEN-CHIMISTE

TÉL. 378-2422 378-1777

320 BOUL. LECLERC, GRANBY

UN CADEAU APPRECIE PENDANT DES ANNEES! COMME NOUS



Souhaitez-lui Joyeux Noël en lui offrant un

MODELE SK545FC Style provincial français–Placage de cerisier à noeuds de résine véritable et bois durs massifs choisis. Largeur 62 3/8", hauteur 28 3/8", profondeur 19 1/8". Accepte le tourne-bande CP10.

STEREO **MOTOROLA**

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

LES IMPORTATIONS GRANBY INC.

Less Harvey, Prop.

23 rue Principale Granby 372-1000

Besoin d'une suggestion de cadeau de dernière heure?...

Nous avons la fourrure préférée de:

- L'épouse,
- l'amie,
- la maman,
- la secrétaire,
- la belle-mère,



Laflamme FOURRURE

328, Principale Granby Tél: 378–8484

SNO-JET DIVISION GLASTRON BOAT COMPANY



"Offrez-leurs à NOEL ou pour le NOUVEL AN, le CADEAU idéal."

L. S. SPORT ENR.

A. Leduc, Prop.

Chemin Roxton, Granby

Tél. 372-4557

Qui vous offre la MOTO-NEIGE de l'excellence...Et pour votre confort, VOYEZ nos HABITS DE NEIGE, BOTTES, CASQUES PROTECTEURS ETC...

PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION à une QUALITE SUPERIEURE

Une multitude de suggestions de cadeaux qui sauront plaire

Offrez-lui un ensemble

CHEMISE
CRAVATE
MOUCHOIR

Arrow
une chemise pas ordinaire

Un chandail de qualité – Une chemise mode – Chandail-T – Chemise sport – Boutons de manchette – Epingle à cravate – Veste de ski – Robe de chambre.

Offrez-lui ce qu'il préfère, vous le trouverez sûrement chez:

HUBERT & MENARD INC.

135 Principale (Edifice Palace)
372–3221 Granby

Ça... c'est un cadeau!

CHAISES DE REPOS





SECHOIR A CHEVEUX

23.95 ET PLUS ASSORTIES

Couleurs assorties Quantité limitée 27.95

FERNAND BLAIS LTEE

CH. ROXTON POND GRANBY 372–6193

SPORTS

Vics et Gaulois gagnent

Joute demain à Cowansville et St-Hyacinthe

Les Vics gagnent 9-6 contre un club décimé

GRANBY --- Les Vics de Granby ont dû déployer hier soir toute leur puissance à l'offensive, contre une équipe décimée par les blessures et les absents, pour finalement remporter une victoire de 9 à 6, devant une faible assistance, réduite elle aussi à cause de la période des fêtes, il faut le souligner.

Les Castors se sont présentés à Granby avec seulement 12 joueurs. André Bergeron brillait par son absence, Raymond Carpentier et Magella Dubois étaient absents à cause de blessures, et John Haines est suspendu. Quant même, les 12 Castors qui étaient là ont fourni une belle tenue, sûrement à la hauteur de leur "salaire", c' est le cas de le dire. Ils ont même donné la frousse aux Vics. Ces derniers avaient pris les devants 2 à 0, mais Cowansville revint à la charge pour niveler le compte 3 à 3, en première , et même prendre les devants s 5 à 3 à un certain moment à la 2e. Il faut souligner que André Fortin a été celui qui a tenu les Castors dans la joute, avec des arrêts quasi indescriptibles, dans les trois périodes. Au total, Fortin a repoussé 61 lancers contre 27 pour Pierre Chagnon des Vics.

Claude Cardin a dirigé l'attaque du Granby avec 2 buts. Les autres ont été comptés par Roland Sawyer, Michel Ortuso, Pierre Gagné, Yves Larocque, Jean Cusson, Claude Houde et Gilles Renaud. Cardin a de plus récolté trois passes, tandis que Bill Dupré, le meilleur pointeur de la ligue, amassait deux assistances.

Jean-Louis Goyette enfilait 3 buts pour les visiteurs. Lacoste, Mayberry et Girard ont compté les autres.

DIMANCHE

Les 4 clubs de la ligue seront à l'oeuvre dimanche. Demain après-midi, à 2 heures, les Vics et les Castors termineront cette série de trois parties à Cowansville. En soirée, à 7 heures 30, les Gaulois de St-Hyacinthe auront la visite des Renards de St-Jean-Iberville. Les Vics disputeront leur prochaine partie locale mardi soir, en recevant St-Hyacinthe. A cette occasion, plus de 25 dindes seront tirées au sort, comme prix de présence.

Hier soir, les deux clubs étaient sur un pied d'égalité 3 à 3 après la première période, et Granby menait 6 à 5 après 40 minutes de jeu. Contrairement à 24 heures plus tôt, le jeu fut dénué de rudesse, hier soir...

Après la joute, le dynamique président des Castors, Robert Miclette laissait entendre qu' une importante transaction se préparait entre ses Castors et les Renard. On croit que le tout deviendra officiel en fin de semaine.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Granby: Sawyer (Gagné & Renaud) 9:09
2- Granby: Ortuso (Dupré & St-Jean) 10:29
3- Cowansville: Goyette (Mayberry) 10:50
4- Cowans.: Goyette (McLean & Mayberry) 13:37
5- Granby : Gagné (Cusson & Cardin) 19:30
6- Cowans.: Mayberry (Chartrand & Rochon) 19:59
Punitions: Ortuso 6:21

DEUXIEME PERIODE

7- Cowans.: Goyette (Mayberry & Rochon) 4:37
8- Cowans.: Gigard (Bergeron & Mayberry) 7:59
9- Granby: Cardin: (Dubuc & Cusson) 10:07
10- Granby: Larocque (Cardin & Cusson) 13:06
11- Granby: Cusson (Cardin & Gagné) 17:35
Punitions: Campeau 4:54 et 14:50; Lacoste (mineure & mauvaise conduite) 8:49; McLean 16:07 Goyette 19:10

TROISIEME PERIODE

12- Granby: Houde (Renaud & Dupré) 3:20
13- Granby: Cardin (Larocque & Cusson) 4:03
14- Granby: Renaud (Gagné & Sawyer) 7:01
15- Cowans.: Goyette (Girard & Bergeron) 15:01
Punitions: Ortuso 19:55.

2 buts pour Marc Tardif

MONTREAL (PC) — Larry Pleau et Marc Tardif ont compté deux buts chacun hier soir en conduisant les Voyageurs de Montréal à un gain de 7-5 sur les As de Québec dans un match de la Ligue américaine de hockey disputé devant 4,770 amateurs.

Judes Drouin, Larry Mickey et Lucien Grenier ont complété le total des vainqueurs tandis que Rosaire Paiement et Claude Laforge, avec deux filets chacun, ainsi que René Drolet ripostaient pour les vaincus.

Le match a été marqué de deux bagarres au tout début de la première période quand Paul Curtis, des locaux, et Mike Byers, des visiteurs, ont d'abord écopé de majeures pour combat, puis Guy Lapointe, des Voyageurs, et Bob Currier, des As, les ont imités quelques minutes plus tard.

Bob Taylor, des As, a effectué 24 arrêts en comparaison de 23 par Phil Myre. des Voyageurs.

HOCKEY

LIGUE SENIOR

St-Hya.	27	17	4	6	132	95	40
Granby	25	14	8	3	123	93	31
I-St-J.	25	6	13	6	88	110	18
C'Ville	25	5	17	3	81	126	13

DIMANCHE

Granby vs Cowansville 2h.
Iber-St-Jean vs St-Hyacinthe 7 heures 30

LIGUE JUNIOR B

Granby	18	12	3	3	87	46	27
Mégantic	18	11	4	3	74	58	25
Thet.	18	11	6	1	105	83	23
Asbes.	18	5	10	3	74	92	13
Magog	18	5	11	2	72	97	12
Water.	18	3	13	2	57	93	8

DEMAIN

Asbestos à Waterloo
Mégantic à Magog
THETFORD A GRANBY 8.00

LIGUE AMERICAINE

Division Est

Montréal	18	3	6	124	65	42
Spr'field	16	8	1	97	80	33
Québec	12	16	3	100	119	27
Providen.	9	15	5	85	107	23

Division Ouest

Buffalo	19	7	5	106	68	43
Hershey	10	13	2	94	86	22
Baltimore	7	10	5	63	75	19
Rochester	7	16	5	82	122	19
Cleveland	6	16	4	73	102	16

Résultats d'hier

Québec 5 Montréal 7
Rochester 2 Providence 6

LIGUE NATIONALE

Division Est

New York	17	6	7	100	70	41
Boston	15	6	9	104	82	39
Montréal	15	6	8	104	71	38
Détroit	13	10	6	83	77	32
Chicago	13	12	4	80	68	30
Toronto	10	14	4	79	89	24

Division Ouest

St-Louis	14	9	6	98	71	34
Minnesota	9	11	8	84	87	26
Pittsburgh	9	14	5	64	81	23
P'delphie	5	11	11	66	83	21
Oakland	8	17	4	61	100	21
Los Angeles	6	18	2	57	101	14

RESULTAT D'HIER

Chicago 4 Oakland 0

Ce soir

Detroit à Montréal
New York à Toronto
Boston à Pittsburgh
Philadelphie à St-Louis
Minnesota à Los Angeles

Demain

Montréal à Boston
Toronto à Detroit
Oakland à New York
St-Louis à Chicago
Pittsburgh à Philadelphie

Ward irait à Montréal

MONTREAL (PC) — Red O'Quinn, nouveau directeur-gérant des Alouettes de Montréal, a nié hier que les Alouettes aient approché Bob Ward, instructeur des Rough Riders d'Ottawa dont la démission a été acceptée hier.

"Dans un tel cas, il s'agit d'un instructeur qui veut améliorer son sort, a dit O'Quinn.

"Il m'a demandé s'il y avait des postes disponibles à Montréal et je lui ai répondu qu'on aimerait l'avoir avec nous."

O'Quinn faisait allusion à une nouvelle en provenant d'Ottawa, à savoir que le commissaire du football canadien Jake Gaudaur ferait une enquête si l'offre montréalaise se concrétisait.

Les rumeurs veulent que Ward aurait reçu une offre de $20,000 par an des Alouettes afin d'accompagner le nouveau propriétaire Sam Berger et O'Quinn à Montréal.

La démission de Ward à Ottawa entre en vigueur le 31 décembre même si son contrat n'expire qu'en avril 1971.

D'autre part, l'instructeur de ligne Bob Geary demeure avec les Alouettes l'an prochain.

O'Quinn a révélé qu'un troisième instructeur était déjà choisi afin de prêter main forte au pilote Sam Etcheverry, sans mentionner de nom, et le directeur-gérant que Ward et l'autre instructeur seront disponibles dès janvier.

St-Hyacinthe maintient son avance en tête

ST-JEAN--- Les Gaulois de St-Hyacinthe ont remporté une victoire de 8 à 4 sur les Renards d'Iberville-St-Jean hier soir à ce dernier endroit. Paul Lessard a mené l'attaque des vainqueurs avec une paire de buts. Michel Lapalme était le meilleur des Renards avec 2 buts.

Ce gain des Gaulois ne change en rien le classement actuel de la ligue Senior du Québec, vu que les Vics l'ont emporté également hier. Les Gaulois et les Renards s'affronteront à nouveau demain soir à 7 heures trente à l'aréna de St-Hyacinthe.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Iberville: Harrison (Sarabournet et Boily) 7.16
2- St-Hyacinthe: Fauteux (Greffard et Paquette) 15.01
3- St-Hyacinthe: Lessard (Lemieux et Paquette) 19.02
Punitions : Goulet 2.22, Paquette Goulet, Rioux 6.18 Paquette 15.39

DEUXIEME PERIODE

4- St-Hyacinthe: Lemieux (Paquette et Lessard) 1.03
5- St-Hyacinthe: Viens (Guindon et Marcotte) 10.29
6- St-Hyacinthe: Greffard (Guinson et Viens) 12.01
7- Iberville: Lapalme (Audette) 16.55
Punitions: Lemieux 6.42, Fauteux Houle 11.47, Gagné 12.27, Boily 15.19, Chagnon 17.39, Vincent mineure et mauvaise conduite 19.35

TROISIEME PERIODE

8- Iberville: Lapalme (Sarabournet) 6.43
9- St-Hyacinthe: Guindon (Gosselin) 9.32
10- St-Hyacinthe: Gosselin (--) 10.06
11- Iberville: Sarabournet (O' Brien et Rioux) 11.03
12- St-Hyacinthe: Lessard (--) 19.18
Punitions: Marcotte 2.03, Goulet 9.03, Lemieux 15.21, Grégoire mineure et majeure, Lemieux majeure, 18.07

ARRETS

St-Hyacinthe	41
Iberville	34

Imbroglio à la FIHG

MONTREAL (PC) — Frank Shaughnessy, vice-président du comité des jeux d'hiver de l'Association olympique canadienne, ignore tout d'un règlement disqualifiant tout athlète olympique qui participe à un match contre des professionnels.

Shaughnessy base son raisonnement sur une interprétation du code d'éligibilité olympique dans l'édition 1967 du livre portant sur les Jeux olympiques et publié par la C.I.O.

Il a fait parvenir récemment une lettre au président de la CAHA, Earl Dawson, "parce que j'ai été surpris par certaines rumeurs au sujet de la disqualification possible aux compétitions olympiques de joueurs de hockey qui participeraient au tournoi mondial 1970 si des professionnel y prennent également part".

La Fédération internationale de hockey sur glace a accordé, en juillet dernier en Suisse, la permission au Canada d'aligner neuf professionnels au tournoi 1970 en autant que ces pros n'ont pas évolué dans la LNH cette saison.

Depuis ce temps, Avery Brundage, président du C.I.O., a déclaré que quiconque évoluerait contre des pros dans le tournoi mondial serait inéligible pour les compétitions olympiques.

Menaces

En raison de cette menace, Bunny Ahearne, président de la FIHG, a convoqué une réunion spéciale pour janvier afin de renverser la décision originale de la Fédération.

Charles Hay, président de Hockey Canada, qui dirige l'équipe nationale du Canada, a déclaré que tout changement de décision de la part de la FIHG pourrait signifier le retrait automatique du Canada du tournoi prévu à Montréal et Winnipeg.

Par contre, si la FIHG maintient sa décision originale, Ahearne prétend que la majorité des pays européens vont s'abstenir de venir au Canada de perdre leur éligibilité olympique.

Dans sa lettre à Dawson, Shaughnessy note qu'un "athlète peut être disqualifié seulement s'il devient professionnel, a décidé de devenir professionnel ou participe à un match professionnel dans le but de devenir professionnel".

Il souligne ensuite que cette clause doit être étudiée en mai prochain à Amsterdam, mais qu'elle existe telle quelle présentement dans la code olympique.

Wilhelm et Jackson ont dominé en '69

BOSTON (PA) — Le vétéran lanceur de relève Hoyt Wilhelm a continué de monter à l'assaut des records la saison dernière tandis que Reggie Jackson méritait le tire de meilleur frappeur de longue distance dans la Ligue Américaine en 1969.

Wilhelm, merveille de 46 ans qui a porté les couleurs de sept clubs dans les majeures depuis 1952, a établi cinq nouveaux records dans les majeures et trois autres dans la LA en 1969, records qu'il détenait d'ailleurs lui - même auparavant, en participant à 44 parties avec les Angels de la Californie avant d'être échangé aux Braves d'Atlanta, de la Ligue nationale, vers la fin de la saison.

Il a maintenant lancé dans le plus grand nombre de parties, 981, et détient le record de 929 matches, 589 parties terminées, 116 victoires et 1,730 manches 2-3, le tout en relève.

Ses records dans la LA sont 406 matches terminés, 73 victoires et 570 parties en relève.

Jackson, qui n'en était qu'à sa deuxième saison sous la grande tente, a compilé 334 buts en 59 présences au marbre pour une moyenne de .608 quant aux coups de longue distance.

Rico Petrocelli, du Boston, a suivi avec une fiche de .589, précédant Harmon Killebrew, du Minnesota, avec .584 et Frank Howard, du Washington, avec .574.

Jackson a connu aussi la distinction douteuse de dominer le circuit pour les retraits au bâton une deuxième saison d'affilée même s'il a réduit le nombre de 171 à 142 la saison dernière.

Luc Simard sera fêté demain à 3-Rivières

GRANBY (B.G.)- - - On apprend en dernière heure, que l'ailier gauche Luc Simard, des Ducs de Trois-Rivières de la ligue Junior A du Québec, sera l'objet d'une grande fête demain après-midi au Colisée de Trois-Rivières avant la joute qui opposera les Ducs au Royal de Cornwall.

En effet, la direction des Ducs de Trois-Rivières et leurs nombreux supporteurs ont décidé de fêter l'athlète granbyen à l'occasion des brillantes performances qu'il présente depuis le début de la campagne et depuis qu'il a joint cette équipe il y a deux ans. On sait que Luc en est à sa dernière année chez les Juniors et les partisans du Trois-Rivières n'ont pas voulu passer le tout sous silence.

Ses parents ont été invités par la direction de l'équipe trifluvienne à se joindre aux manifestations, où Luc sera comblé de cadeaux par la gent sportive de cette municipalité de la Mauricie. Plusieurs amis de Granby seront du voyage également.

Trois-Rivières rendra hommage à un talent de chez-nous qui a su se créer une légion d'amis là-bas par sa simplicité et sa franchise.

Les sportifs de Granby sont avec lui dans sa conquête du championnat des marqueurs de la ligue.

Pas de combat Ellis - Peralta

Un match titulaire en vue du championnat poids lourd, version W.B.A., entre le champion Jimmy Ellis et l'aspirant Gregorio Peralta, a été contremandé hier soir, 24 heures avant sa présentation.

"Nous avons rencontré de trop nombreuses difficultés insurmontables. J'ai attendu jusqu'à la dernière minute pour annuler le match et je m'occupe immédiatement des moyens de quitter Buenos Aires.

Mendez a expliqué que, jusqu'à vendredi soir, on n'avait vendu que pour $3,000 de billets pour ca match titulaire de 15 rounds qui devait avoir lieu dans le stade de soccer Bocca Juniors, comptant 75,000 sièges.

Les Rangers pourraient augmenter leur avance

Les Rangers de New York auront l'opportunité, en fin de semaine, d'augmenter leur avance sur les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal au premier rang de la division Est de la LNH.

En effet, ils affronteront les Maple Leafs de Toronto, détenteurs du dernier rang dans cette division, ce soir et les Seals d'Oakland, installés au 5e rang dans la division Ouest, dimanche.

Cependant, les Bruins se rendent à Pittsburgh ce soir, mais reçoivent, dimanche soir, les Canadiens, qui auront affronté Detroit, la veille, à Montréal.

Ailleurs ce soir, Philadelphie visite St-Louis et Minnesota se rend à Los Angeles.

Dimanche soir, Toronto est à Detroit, St-Louis visite Chicago et Pittsburgh se rend à Philadelphie.

L'étude du classement révèle que les Bruins occupent le 2e rang dans la division Est même si, seuls, les Maple Leafs, avec 89 buts alloués, affichent une pire moyenne défensive que les Bostonais, avec 82. Par contre, les Bruins sont sur un pied d'égalité avec les Canadiens avec la meilleure fiche offensive, soit 104 buts en 30 matches,

Enfin, le secret des succès des Rangers réside également dans leurs moyennes de buts comptés et alloués.

Les Maroons perdent 3 - 2

Asbestos à Waterloo demain

WATERLOO- - - Un filet de Roy moins de quatre minutes avant la fin du match, a procuré au Royal de Mégantic une victoire de 3 à 2 sur les Maroons de Waterloo hier soir.

Par ce gain, le Royal s'est approché à deux points des Guépards de Granby, qui mènent la ligue Junior B présentement. Beaudoin et Lapointe ont complété le pointage des vainqueurs Les buts des Maroons étaient l'oeuvre de Normand Brossard et John Ekdom.

Waterloo menait 2 à 0 après vingt minutes de jeu. Par la suite, le Royal a créé l'égalité en deuxième reprise, avant le but victorieux de Roy à la troisième. Les Maroons ont affiché un avantage marqué tout au long de la rencontre, mais la chance leur a tourné le dos. Au fait, Waterloo a décroché 38 rondelles vers le filet adverse, comparativement à 27 pour Mégantic.

Les Maroons tenteront de s' approcher du 4e rang du circuit demain après-midi, alors que les Acadiens d'Asbestos seront les visiteurs à compter de 2 heures trente.

sommaire

premiere periode

1- Waterloo: Brossard (sans aide) 8:59
2- Waterloo; Ekdom (Normandin & Dupont) 17:37
Punitions: Ekdom 13:42; Mégantic 16:26; Lagrandeur et Lapointe 19:32; Maurice 19:46

DEUXIEME PERIODE

3- Mégantic: Beaukoin (Hallé) 1:56
4- Mégantic: Lapointe (Ducharme) 4:16
Punitions: Brossard et Argouin (mineures double) 8:28; Houle 11:42; Brossard 13:47; Courtemanche 15:19; Tanguay 19:49

TROISIEME PERIODE

5- Mégantic: Roy (Perreault & Tanguay) 16:18
Punitions: Tanguay 1:56; Brossard 4:17; Argouin 8:57; Vallière (mauvaise conduite) 15:28 Hallé 17:30

LANCERS:

Mégantic:	27
Waterloo:	38

PALAIS des SPORTS

Samedi 20 décembre

PETITE PATINOIRE

8 h. 00 Pee Wee Notre-Dame vs St-Patrick
9 h. 00 " St-Luc vs Assomption
10 h. 00 " Ste-Famille vs St-Eugène
11 h. 00 " Immaculée vs High School
12 h. 00 " St-Joseph vs St-Benoit
1 h. 00 Waterloo vs Milton
3 h. 00 Mosquitos B v St-Benoit vs Immaculée
4 h. 00 " Notre-Dame vs Assomption
5 h. 00 " St-Joseph vs St-Luc
6 h. 00 Intercomté Juvénile Adamsville vs St-Césaire
8 h. 30 " Ange-Gardien vs Ste-Sabine
10 h. 00 Régionale

GRANDE PATINOIRE

8 h. 00 Pee Wee B Notre-Dame vs Ste-Famille
9 h. 00 " " St-Eugène vs St-Benoit
10 h. 00 " " St-Joseph vs Immaculée
11 h. 00 " St-Luc vs Assomption
12 h. 00 Pratique des Guépards
1 h. 30 Industrielle Montrose vs Thor Mills
3 h. 00 St-Damase vs Granby
4 h. 30 Mosquitos St-Joseph
8 h. 30 LUTTE

Dimanche 21 décembre

PETITE PATINOIRE

7 h. 00 Chambly
10 h. 00 St-Jean-Baptiste
12 h. 00 Bantam St-Joseph vs Ste-Famille
1 h. 00 Ligue des 3 comtés St-Jean-Baptiste vs St-Paul
2 h. 00 à 4 h. Patinage
4 h. 00 Industrielle Esmond vs Laiterie Leclerc
5 h. 00 " Hydro vs Fédéral Pacific
6 h. 00 Industrielle GM Plastic vs Stedfast
7 h. 00 St-Dominique vs St-Pie
8 h. 30 Milton vs Roxton

GRANDE PATINOIRE

7 h. 00 Chambly
9 h. 00 Nettoyeurs Shefford
10 h. 30 Expos vs Milton
11 h. 30 St-Pie vs St-Jean-Baptiste
12 h. 30 Flying Stars vs St-Césaire
1 h. 30 Ligue des Monts Labatt St-Pie vs St-Damase
3 h. 00 " Ange-Gardien vs St-Jean-Baptiste
7 h. 30 Thetford vs Guépards joute promotion

l'Association des Marchands d'Huile à Chauffage du Québec Inc.
section de Granby

AMHQ

HUILE A POELE Strictement COMPTANT sur livraison

AIDEZ-NOUS à vous mieux servir ... veuillez noter: Durant la saison froide pour vous tenir bien au chaud, commandez avant 10 hres, le matin.

Nous sommes organisés de façon à vous donner un SERVICE de 8 h. le matin à 5 h. p.m. ALORS PENSEZ-Y DONC;

AUX USAGERS D'HUILE A SYSTEME DE CHAUFFAGE: Profitez des avantages de la LIVRAISON AUTOMATIQUE que vous offrent vos fournisseurs.

Commandez à bonne heure le samedi, afin de nous permettre de LIBERER NOS EMPLOYERS A MIDI.

ATTENTION

Nous savons que nos employés méritent bien ces quelques jours de congés durant la période des Fêtes, c'est pourquoi, nous vous demandons de commander au début de la semaine afin de leur permettre de passer le jour de Noel et le jour de l'An ainsi que le lendemain de ces deux fêtes avec leurs familles.

Donc pas de livraison les 25 et 26 décembre et les 1er et 2 janvier.

LE CHAUFFAGE A L'HUILE EST SUR ET ECONOMIQUE !

Nous vous remercions de votre encouragement passé. Toujours désireux de vous donner un meilleur service, nous apprécierons votre collaboration pour la prochaine saison de chauffage.



La direction et les employés de Granby Autorama Inc. désirent remercier tous les clients de leur encouragement au cours de la dernière année. Aussi ils souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à tous leurs clients et amis.

GRANBY AUTORAMA INC.
Chemin St-Paul Granby 378-4636

COMPLIMENTS DE
R.C. COLA
ARGENT SOUS LES CAPSULES

SPORTS

Joute promotion des Guépards demain soir

Thetford visiteur-Des prix de présence-Patinage artistique-Une foule record est attendue

GRANBY - - Lorsque les Guépards de Granby sauteront sur la patinoire du Palais des Sports demain soir, ils auront plusieurs raisons pour tenter de freiner l'élan victorieux des puissants Braves de Thetford Mines; la première voudra que les Guépards clôturent de brillante façon la grande joute promotion annuelle et la deuxième, venger leur échec de 5 à 3 encaissé à Thetford le 28 novembre dernier.

Une foule record devrait être témoin du match de l'année, cédulé pour 8 heures demain soir. Toutefois, les activités



Denis DUMAS
président

débuteront à 7 heures quinze au Palais, alors que des patineurs de fantaisie de classe démontreront leur savoir-faire. Les guichets seront ouverts dès 6 hres 30. Les amateurs présents auront la chance de se mériter des prix de présence d'une valeur de plus de $200. Le père Noel sera de la partie pour égayer les plus jeunes.

Pour en revenir au match, disons que les Braves s'amènent à Granby avec une série victorieuse de 5 joutes et qu'ils font la pluie et le beau temps depuis quelques semaines dans la ligue Junior B. On sait que les Braves favorisent un style de jeu très robuste et qu'ils ne reculent devant rien pour l'emporter. L'histoire pourrait être fort différente demain, alors que les Guépards nous offrent toujours des performances étincelantes et qu'ils voudront certes remettre les Braves à leur place...

Le nouveau venu Yvan Houle, qui a participé au pointage jeudi dernier à Magog, fera sa première présence à Granby. De plus, Yvan Laliberté sera en uniforme, ce qui inaugure bien pour la balance de la saison. Le jeune Mark Ekdom sera également de retour, ayant manqué les deux derniers matches de l'équipe à la suite d'une blessure. On n'écarte pas la possibilité de voir une nouvelle figure dans l'alignement demain soir. Il est question que les Guépards signent un joueur de l'extérieur avant la rencontre.

Présentement, les Braves de Thetford Mines sont installés en troisième position du circuit et ils dominent la ligue dans la production offensive. En retour, les Guépards leur offriront la meilleure défensive de tout le circuit.

Chez les visiteurs, il faudra surveiller de près les Mario Lambert, Roch Lessard et Alain Dumas.

Selon le président M. Denis Dumas, la direction est confiante d'enregistrer un nouveau record d'assistance pour cette deuxième joute promotion. Du plaisir pour toute la famille demain soir au Palais des Sports à compter de 7 heures quinze. Nul doute que les Guépards offriront une performance digne de leur position actuelle.

Les Guépards, c'est notre affaire...

Déjeûner des Vics demain

GRANBY - - Nous rappelons à tous les sportifs de Granby, et surtout aux gourmets de bons repas, que le 2e déjeuner mensuel des Vics de Granby aura lieu demain matin, au cafeteria de l'Imperial Tobacco, rue Cowie. Le chef Jean Dubois nous y attend... Ce déjeuner a connu tout un succès le mois dernier. Demain encore, les membres du Club des Supporteurs ne paieront que $1. tandis que les sportifs non membres, débourseront $1.50, les enfants 75 sous.

Plus de 15 prix seront tirés au sort durant le déjeuner... Avis à tous les intéressés. Le déjeuner commencera à 9h.30, et se continuera jusqu'à midi, et même plus tard pour les intéressés.

Visite des Lynx demain à C'Ville

COWANSVILLE (PAD) - - Les Dynamiques de Cowansville reprendront demain soir leurs activités régulières alors qu'ils seront les hôtes des Lynx de St-Hyacinthe dans une des deux joutes au programme de la ligue Régionale de l'Est. Cette joute est cédulée pour 7 heures trente au Pavillon des Sports Rolland Désourdy de Cowansville.

On sait que les Dynamiques avaient fait l'objet de nombreuses controverses au début des hostilités de la ligue, à savoir que l'équipe était supposément trop puissante... Ces controverses avaient fait couler beaucoup d'encre et il semble maintenant que les Cowansvillois ont eu raison de cause en soutenant que c'était plutôt les autres équipes du circuit qui avaient besoin de se renforcir pour donner de meilleures rencontres. Sur ce, aujourd'hui la compétition est devenue beaucoup plus forte et mieux partagée.

En fait, l'équipe cowansvilloise a commencé à en avoir des échos... Les Dynamiques ont perdu deux de leurs trois derniers matches et demain soir les hommes de Lionel Luneau n'auront pas la tâche facile devant les Lynx qui deviennent de plus en plus menaçants depuis qu'ils ont effectué de nombreux changements dans l'alignement.

L'instructeur Luneau ne craint pas le jeu bien partagé et même devant la menace que peut apporter les visiteurs, le jeune mentor entend bien reprendre dès demain soir le chemin de la victoire. A cet effet, Luneau pourra avoir recours à un alignement complet et nous pouvons croire à une chaude lutte de la part des deux camps.

On sait que les Dynamiques sont à la base du grand tournoi provincial Labatt 50 Intermédiaire A qui sera disputé à Cowansville lés 3 et 4 janvier prochains et si ces derniers se donnent autant de mal pour récréer la gent sportive de Cowansville, on pourrait tout au moins en retour, assister aux parties locales de l'équipe. Demain soir donc, rendez-vous au Pavillon des Sports de C'Ville à 7 heures trente.

Tétreault en vedette

ACTON VALE (DNC)-- S'il fallait désigner le joueur chez les Incorruptibles qui se distingue le plus depuis le début de décembre, c'est unanimement que Normand Tétreault serait choisi. Dernièrement au Centre Sportif local, Normand a mystifié le gardien des Lynx de St-Hyacinthe en le déjouant à cinq reprises, en plus de se mériter trois passes, pour ainsi conduire les Incorruptibles à un gain de 8-6 devant les Maskoutains.

Depuis le début de décembre, Normand Tétreault a accumulé pas moins de 17 francs buts, et s'approche à coup sûr de la première position des compteurs de la ligue de hockey Régionale de l'Est. Son compagnon de ligne Jean-Pierre Roy a compté deux fois en plus de se mériter 5 passes lors de cette même partie. Le pointage a été complété par Jean-Luc Roy avec un but et trois passes.

Au début du 3e vingt, les Lynx menaient par 6-4, mais en 3e période les Incorruptibles ont ouvert la machine en comptant 4 fois sans riposte. Normand Prescott gardait la cage des nôtres, et a reçu une aide précieuse de ses défenseurs Jean-Luc Roy, Paul Bertrand, Jules Gagnon et Guy Charlebois.

La prochaine joute des Incorruptibles aura lieu samedi le 20 janvier au Centre Sportif local, alors que les Dynamiques de Cowansville seront les visiteurs, lors de la grandiose Soirée des Jeunes.

NOUVELLE BRÈVE

CHICAGO (PA) — Pete Ward, originaire de Montréal, a été échangé hier par les White Sox de Chicago aux Yankees de New York en retour du lanceur Ralph Mickey Scott et une somme d'argent indéterminée.

PIERRES du curling

GRANBY - - La ligue Industrielle de curling, au club Granby-St-Paul, accroit sans cesse sa popularité, et les recrues sont vite devenues des vétérans, comme on peut le constater chaque semaine. Lors des dernières rencontres, la Sido de A. Martel a vaincu le BOP (1). Le Gabriel Lussier a défait la BOP (2), 12 à 7. L'Imprimerie Shefford a disposé de l'Imperial 9 à 3, et GMG et CMC ont annulé 8 à 8.

Dans la ligue Apollo 12, l'équipe de T. Authier détient le premier rang, suivie de L. Duguay, B. Goyette, S. Fisher, Mimi Cloutier et G. Brière.

Le bonspiel des dindes qui s'est déroulé cette semaine a connu beaucoup de succès. La lutte fut vive vers la fin entre les équipes de J. Lesieur et G. March. La grande finale eut lieu jeudi soir. Il y eut distribution des prix et dépouillement d'un arbre de Noel.. Sincères félicitations à Suzanne Fisher et Armand Courtemanche, qui étaient en charge de l'événement...

Nos meilleurs voeux à Suzanne qui se prépare pour un voyage aux Etats-Unis, avec l'espoir qu'elle reviendra en grande forme... Il y a sûrement de vrais mordus du sport; on pouvait voir, dimanche dernier, une demi douzaine de golfeurs sur le terrain du club Granby-St-Paul... entre autres Gilles Aubin et Albert Landry, qui y sont allés d'un "9", avant leur match de curling... Dans l'enthousiasme du jeu, nous avons vu Laurette demander à son joueur de tout sortir de la "maison", même ses propres pierres... ce qu'il ne fit pas, bien entendu... Georges Marchand vient de célébrer son anniversaire de naissance, mais il ne faut pas en souffler mot, car il n'aime pas en parler, dit-on... Certains soirs, il est préférable avoir Oscar C. comme partenaire, que comme rival... Michel R. a finalement trouvé le truc pour rester sur ses pieds lorsqu'il lance sa pierre... belle maîtrise de soi-même, n'est-ce-pas... Félicitations aux dames qui ont magnifiquement décoré le chalet du club... le tout sous la direction de Lili D. Le club demeure ouvert durant les fêtes, même s'il n'y a pas de tournois...

Bienvenue aux membres qui veulent s'amuser... Notre présidente, Lili Duguay nous prie de transmettre ses voeux à l'occasion des fêtes... voilà, c'est fait...

Moto-neige comme prix de présence

Match de championnat ce soir à Granby -Lutteurs nains et femmes-lutteuses



LA LIGUE DEPRESSION de Granby remettait dernièrement à l'oeuvre de la boîte de Noël, sa généreuse contribution. La photo nous montre les nombreuses boîtes de conserve amassées par les membres du circuit. On reconnaît dans l'ordre habituel: MM. Phil Pinard, président du comité de la boîte de Noël des Chevaliers de Colomb; Bernard Rousseau, Normand Plouffe et Jean-Guy Barabé directeurs du circuit et Patrick Gaudreau trésorier. Un geste fort apprécié... M. Pinard a profité de l'occasion pour remercier chaleureusement les responsables de la ligue Dépression pour cette bonne initiative.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

GRANBY - - Il est important de noter dès le départ que les billets pour le grand gala de lutte de ce soir au Palais des Sports de Granby, s'enlèvent rapidement, et que les adeptes feraient bien de les réserver tôt aujourd'hui.

C'est ce soir, en effet, que le fameux gala dont on parle depuis une semaine, sera présenté au Palais. La présente saison de lutte prendra fin par un combat de championnat du monde entre le titulaire Abdulah the Butcher et l'aspirant, et ex-champion Johnny Rougeau. On ne pouvait sûrement pas offrir une meilleure carte pour marquer la fin de la saison, une saison qui fut formidable à tous les points, soulignons-le.

Les deux adversaires du combat de championnat ont ménagé leurs commentaires cette semaine. Seul Johnny Rougeau a fait une déclaration, à savoir qu'il n'entend pas perdre cette chance unique de reconquérir le titre tant convoité. D'ailleurs, Rougeau a nettement eu le dessus sur Butcher au cours des derniers combats entre ces deux rivaux.

Granby a été choyée cette année, puisqu'il s'agira du 3e combat de championnat présenté ici cette saison. Il serait superflu d'ajouter aux commentaires, car les deux adversaires sont bien connus, et leurs talents n'ont pas de limite. Quand même, dans un combat de championnat, la tenue des rivaux n'est souvent pas la même, car l'enjeu est gros.

On peut s'attendre à une violente bataille, surtout si Eddy Cretchman, gérant de Butcher demeure dans le coin de son poulain. Cela ne semble pas intimider outre mesure Rougeau, qui en a vu bien d'autres.

LES NAINS

En tout, sept combats feront du gala de ce soir, le plus spectaculaire de l'année. Les amateurs reverront avec joie les fameux lutteurs nains, faire les frais du combat par équipes. Little Beaver, l'unique, et Tom Pouce rencontreront Sky Low Low et Frenchy Lamont. Ce combat sera d'une chute ou 45 minutes.

FEMMES LUTTEUSES

Le gala n'aurait pas été complet sans la présence des "femmes-lutteuses". Ces dernières sont de retour au pays, avec une longue tournée aux Etats-Unis et en Europe. Yvonne Eric, la championne de cette catégorie, rencontrera Judy Grable.

La semi-finale de la soirée opposera Jacques Rougeau au Mongol no. 1. Ce dernier revient à Granby, avec des souvenirs qui lui font encore mal. En effet, ce Mongol a été assommé avec une chaise samedi dernier, et il sera sûrement plus prudent ce soir.

La rencontre spéciale de la soirée opposera André Carpentier et Dick Taylor. Deux préliminaires ouvriront la soirée. Carlos Colon fera face à Don Cerano, et Luigi Marcera rencontrera Rony Garvin, à 8h.30.

UNE MOTO-NEIGE

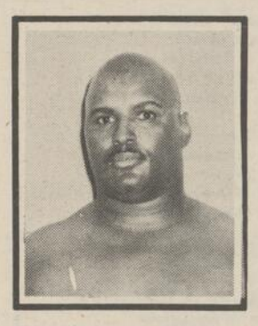
Si le combat de championnat constitue le "clou de la soirée" il ne faut pas oublier non plus qu'un spectateur retournera à la maison avec une superbe moto-neige Panthère. En effet, c'est le prix de présence qu'on fera tirer parmi les amateurs présents. Il faut être sur place pour gagner ce magnifique prix, donné en collaboration avec Roch Giard & fils. N'est-ce-pas un beau cadeau de Noel...

Maurice brille

ACTON VALE (DNC)-- Les activités régulières de la ligue de hockey Dépression du président Jean-Paul Tétreault se sont poursuivies au Centre Sportif d'Acton Vale.

Dans une première joute, l'excellente tenue offensive de Jules Maurice a permis au club de golf d'Acton de vaincre les Matériaux de Construction Acton par le compte de 6-2; en effet, Maurice a marqué trois buts et fourni deux passes. Serge Cantin s'est aussi signalé pour les gagnants en enfilant deux buts. Denis L'Ecuyer a enregistré l'autre filet. Pour les perdants, Robert Chevanelle s'est signalé avec un but et une passe, tandis que Jean-Pierre Jetté marquait l'autre but.

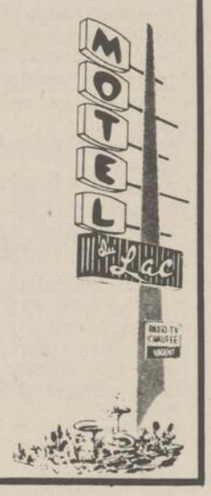
Dans la 2e joute, Salaison Acton a vaincu Matériaux de Construction Acton 7-1. Florent Dupuis a pris la vedette avec deux buts et deux passes; Denis Asselin et Raymond Samuel ont aussi brillé avec un but et deux passes chacun. Gaby Meunier a réussi un but et une passe, tandis que André Ledoux, et André Lamothe inscrivaient les deux autres filets. Jean-Pierre Verrier a aussi fait sa part avec deux aides... Le but des perdants a été enregistré par Jean-Pierre Jetté.



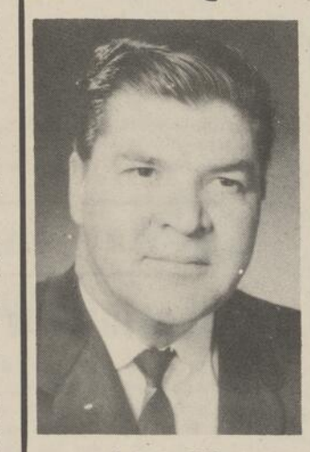
LUTTE
CE SOIR SAMEDI
20 décembre, 8 h. 30 P.M.
GALA DE NOEL
Prix de présence: AUTO-NEIGE PANTHER

2 dans 3, à finir CHAMPIONNAT INTERNATIONAL
Johnny Rougeau vs Abdulah The Butcher
JACQUES ROUGEAU VS MONGOL No. 1
LUTTEURS NAINS
LITTLE BEAVER et TOM POUCE
VS
SKY LOW LOW et FRENCHY LAMONT
ANDRE CARPENTIER VS DICK TAYLOR
FEMMES-LUTTEUSES
YVONNE ERRIC VS JUDY GRABLE
CARLOS COLON VS DON CERANO
LUIGI MACERA VS RONY GARVIN
RESERVATION: 378-9091
PALAIS DES SPORTS-GRANBY

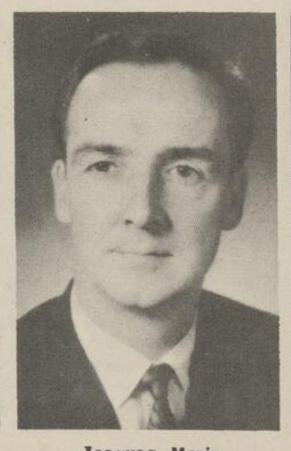
A VOTRE SERVICE 24 h. PAR JOUR
30 MOTELS MODERNES
STYLE ALPIN
T V COULEUR
TEL. etc...
$6. ET PLUS COUPLE
SERVICE A LA CHAMBRE
pour Réservation
372-5930
MOTEL DU LAC
115 Denison Granby P.Q.
Route Nationale No 1 Granby-Waterloo
Sortie 37 - 41 Autoroute



L'EQUIPE '70



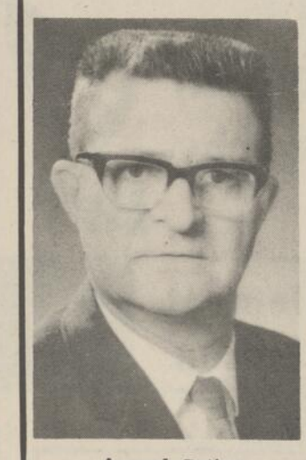
Gaétan Blier
Comptable



Jacques Morin
Président



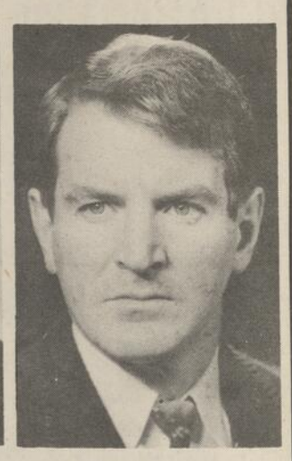
Réal Laramée
Gérant des ventes



Armand Gatien
Gérant de service



Frank Morneau
Gérant des pièces



Gilles Picotte
Représentant

La direction et le personnel de Morin & Blier Inc., désirent offrir leurs meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel An, à tous leurs clients et amis, ainsi qu'à toute la population. Sincère merci pour l'encouragement au cours de la dernière année et bienvenue pour l'année qui vient.

MORIN & BLIER INC.
Concessionnaire: Pontiac - Buick - LeMans
34, rue Nord Waterloo 539-0422

SPORTS

Ballon sur glace à Acton

ACTON VALE (DNC)-- Voici les résultats des joutes de ballon - balai disputées dans les deux ligues évoluant au Centre Sportif local:

LIGUE FEMININE

Dans la 1ère joute, les Cosmos d'Acton Vale ont blanchi St-Nazaire 2-0; Suzanne Deslandes a marqué le 1er filet aidé de Francine Deslandes et de Gisèle Gagnon et cette dernière a obtenu l'autre but sur un jeu de Francine Deslandes...

Dans la 2e, Roxton Falls a blanchi St-Liboire 4-0; Aline Tétreault a été l'étoile de cette victoire avec 2 filets et une aide; pour sa part Nicole Carignan y est allé d'un but, tandis que Diane Tétreault marquait l'autre but sans aide.

Dans la 3e, Upton et l'Amicale St-André ont annulé 0-0...

Dans la 4e, les Cosmos d'Acton Vale ont blanchi l'Amicale St-André d'Acton Vale 3-0; Paulette Beaudry a ouvert le pointage aidé de Suzanne Daragon et Jocelyne Gagnon; Lorraine Meunier a réussi le second sur des passes de Diane Poirier et Marie Chartier, tandis que Suzanne Deslandes complétait le pointage sans aide...

Dans la 5e, Roxton Falls a blanchi St-Nazaire 1-0; Danielle Laplante a compté le but victorieux.

LIGUE REGIONALE

Dans la 1ère joute, Upton a vaincu St-Valérien 3-0; Claude Paquette, André Couture et Normand Lamothe ont été les compteurs.

Dans la 2e, St-Théodore et Acton Vale ont annulé 1-1 Réjean Deslandes a marqué pour St-Théodore, tandis que Roland Chagnon marquait pour Acton Vale.

Vico et Clairol ont triomphé

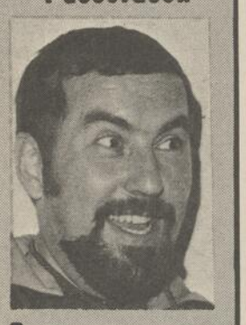
WATERLOO (GP)-- Dans la ligue de hockey Labatt Mon Plaisir, les équipes Vico Métal de Waterloo et Miss Clairol de Knowlton sont sorties victorieuses de leur confrontation. A l'aréna de Granby, le Vico Métal de Waterloo a eu la tâche facile contre les Voltigeurs de l'endroit, remportant une décisive victoire de 10 à 0.

Trois joueurs ont alors capté la vedette avec chacun un truc de chapeau. Larry Wilson a dominé avec quatre buts, tandis que Gerry Groulx et Allen Little ont complété le pointage avec trois buts chacun.

A l'aréna de Waterloo, le Clairol de Knowlton a infligé un dur revers de 10 à 2 au Centre d'Apprentissage de Granby. Réal Lauzière, Henri Chumriack et Gerry Eldridge avec chacun deux buts ont été les meilleurs. Les autres sont l'oeuvre de Roger Pagé, Ralph Willette et Harold Bailey. Pour les perdants Michel Robichaud et Jean Parent ont été les compteurs.

NOUVELLE BRÈVE

ST-LOUIS (PA) — Harry Sinden, pilote des Bruins de Boston qui viennent de recommander le port obligatoire de casques protecteurs dans la LNH à la suite de l'incident Maki-Green, a déclaré hier que "les casques protecteurs ne nuiraient en rien au jeu, au contraire, ils protègeront les joueurs de toutes sortes de blessures. Au sujet de Green, Sinden a révélé qu'il allait bien et "j'espère qu'il pourra jouer l'an prochain".

DANSE AU MONASTERE
Au son de l'accordéon

Tous les samedis soir de 10 h. à 2 h.
Avec les moines et les mini-moines.
Vous pouvez manger si vous le désirez jusqu'à 2 h. a.m.
AUBERGE NID CONDOR
GRANBY - 378-4393
DINER D'AFFAIRES
$1.95
Vos hôtes:
Georges Roy et
Ron Woodman
AUBERGE NID CONDOR
CHEMIN ST-PAUL GRANBY
378-4393
JOYEUX NOEL A TOUS



TOURNOI DE HOCKEY LABATT: Cowansville sera le site, les 3 et 4 janvier prochains, d'un tournoi de hockey intermédiaire, sûrement le plus important jamais présenté dans cette ville. Déjà, les inscriptions arrivent de tous les coins du Québec. L'organisation bat son plein, comme on peut le lire dans un autre article de cette page. Ici nous voyons les organisateurs, Gilles Bizaillon à gauche, président des Dynamiques de Cowansville, et Gilles Tremblay à droite, des Dynamiques également, acceptant un don très intéressant de l'agent Labatt, M. Albert Lacoste, commanditaire du tournoi. Il est encore temps d'inscrire des équipes.
(Photo Benoit, Gaudreau)

Tournoi Labatt de Cowansville

Les inscriptions arrivent de tous les coins du Québec

COWANSVILLE (PAD)-- M. Albert Lacoste, distributeur de la Brasserie Labatt pour Granby et région assumera la commandite du grand tournoi provincial qui sera tenu au Pavillon des Sports de Cowansville les 3 et 4 janvier prochains. Sous les auspices des Dynamiques de Cowansville, le tournoi Labatt Intermédiaire "A" se dessine graduellement, et déjà quelque 14 équipes se sont inscrites à cette compétition sur glace. Les succès du tournoi sont pratiquement assurés, si l'on en juge de la qualité des équipes, qui ont répondu par une inscription à l'appel des Dynamiques et de la Brasserie Labatt.

M. Gilles Tremblay, vice-président et publiciste de l'équipe les Dynamiques de Cowansville, nous faisait part au moment d'écrire ces lignes des inscriptions telles Montréal, Montréal-Est, Boucherville St-Luc, Granby St-Hyacinthe Québec, Cap de la Madeleine, Sorel, Mégantic Sherbrooke, Victoriaville, Joliette et une équipe de Cowansville sous la commandite du Pavillon des Sports Roland Désourdy de Cowansville. Au nombre des 16 équipes, qui doivent s'inscrire au tournoi, les partisans seront en mesure d'apprécier le jeu à son meilleur, et de plus y témoigner de la présence de plusieurs joueurs, qui ont fait leur marque dans le hockey amateur ou professionnel.

Entre autres, le porte-parole des Dynamiques nous soulignait que l'équipe de Joliette est commanditée par le sympathique Marcel Bonin, qui a lui-même laissé sa marque avec les Canadiens de Montréal de la ligue Nationale de hockey; Bonin serait de même joueur-instructeur de l'équipe de Joliette... D'autre part, l'équipe de Victoriaville comptera parmi ses rangs des joueurs de la trempe de Pierre Béliveau, frère de Jean Béliveau capitaine des Canadiens de Montréal, et Denis Perreault, une figure qui

(suite à la page 12)

LE SPORT A WATERLOO
AVEC GILLES PETIT



Waterloo reçoit le Luc Turmel

EN BAVARDANT-- Les Maroons de Waterloo ont causé une agréable surprise à leurs partisans vendredi soir dernier, alors qu'ils ont infligé un revers décisif aux Guépards de Granby. La dernière victoire des Maroons sur les protégés de Lefty Auger, remontait déjà au printemps, alors que Waterloo avait disposé facilement de leurs adversaires en série demi-finale, et ce en quatre joutes consécutives. Cette saison, dans les trois matches précédents, Granby avait eu raison des Maroons. Vendredi, la situation est devenue différente alors que Granby s'attaquait à un club au grand complet et tout laisse croire que les prochaines joutes entre les deux grands rivaux seront fertiles en émotions. A tout événement, on se souviendra de cette confrontation entre les deux équipes. Quant à la foule, elle était véritablement la plus aigtée depuis le début de la saison, à l'aréna de Waterloo. Une forte délégation du Granby accompagnait leurs favoris, et il va sans dire que le "fan club" des Guépards a signifié sa présence au début de la partie, mais il n'a fallu qu'un but de la part des locaux pour refroidir l'enthousiasme des Granbyens qui ont par la suite diminué le tempo de leur réaction, devant la domination marquante des Maroons sur les Guépards.

Quant à Jacques Malouin qui, avouons-le, n'a jamais été inquiet même dans le moment de défaillance de ses protégés, il n'est plus le même aujourd'hui, et avec la cédule qui avance rapidement, Jacques commence déjà à préparer ses hommes pour les séries de fin de saison... Je n'ai pas assisté à la dernière joute des Maroons à Thetford Mines, mais selon la version de Jacques Malouin, Waterloo a complètement mené le jeu dans les quarante premières minutes de jeu, et n'eut été du cerbère adverse Pouliot, le pointage aurait été beaucoup plus élevé en faveur des visiteurs. Cependant, avec l'absence de trois joueurs, les Maroons n'ont pu tenir le coup jusqu'à la fin, et ils ont croulé dans les neuf dernières minutes. Au fait, Waterloo n'a évolué que seulement deux joutes depuis le début de la saison avec un alignement au complet, et durant ces deux parties ils ont eu gain de cause, soit contre Magog et Granby... Hier soir, les Maroons avaient la visite du Royal de Lac Mégantic et demain après-midi, ils seront de nouveau les hôtes des Acadiens d'Asbestos... Concernant les PeeWee Maroons de la ligue Inter-Cité, ils ont dû plier l'échine à deux reprises. Même s'ils ont fait belle figure contre Princeville, les jeunes protégés de l'instructeur Larry Wilson n'ont pas été favorisés par les officiels et ils ont perdu un match qui leur appartenait, au compte de 1 à 0. Cet après-midi, les Caravelles de Princeville seront les visiteurs à 1.00 P.M., soit juste avant la joute entre les Maroons Jr. et les Acadiens d'Asbestos... Dimanche dernier ça bourdonnait d'activités dans les vestiaires de l'aréna de Waterloo alors que les quatre équipes qui évoluent à l'extérieur de la ville étaient à l'oeuvre. En effet, au même moment, les Maroons Jr. s'apprêtaient à quitter l'aréna, destination Thetford Mines, pendant que les PeeWee s'embarquaient pour Victoriaville; durant ce temps, les Pingouins de la ligue Junior C.B.M.S., disputaient un match contre Farnham à l'aréna local, et tout cela devant les yeux attentifs des Obélix qui eux avaient la visite des Dynamiques de Cowansville en soirée. Pour une ville de 5,000 de population, on peut dire que les organisateurs du hockey ne chôment pas dans notre ville, et des journées comme dimanche dernier, nous témoignent bien l'esprit qui anime les responsables du sport à Waterloo. Fait à noter, l'union la plus parfaite existe entre les différentes organisations qui ont chacune un bureau de direction différent, tout à fait indépendant du hockey mineur de Waterloo... Pour en revenir aux Obélix, ils ont joué leur meilleur match de la saison mardi dernier, alors qu'ils ont déclassé les Dynamiques de Cowansville au Pavillon des Sports de cet endroit. Gilles Auclair, qui certes n'a pas eu le support mérité depuis le début de la campagne, a tiré son épingle du jeu lors de cette victoire des hommes de Gilles Lagrandeur, et il a brillé d'un vif éclat. Il semble bien que ce gain surprenant des Obélix pourrait bien les propulser vers une position plus enviable au classement du circuit Brodeur... Aujourd'hui, trois joutes d'importance à l'aréna de Waterloo: 1.00 P.M., Caravelles de Princeville contre les PeeWee de Waterloo; 2.30 P.M. Asbestos contre les Maroons, et en soirée les Obélix auront la visite de l'équipe Luc Turmel de Granby... Une journée bien remplie demain à l'aréna de Waterloo... Espérons que vous y serez... Dans quelques jours, nous serons dans la grande joie de la fête de Noel; je crois ce moment opportun pour souhaiter à tous les sportifs de Waterloo et de la région, un joyeux Noel, et du bonheur à profusion pour cette belle fête... A la semaine prochaine, d'ici là, sportez-vous bien..

WATERLOO (GP)-- La lutte reprendra de plus belle demain soir dans la ligue de hockey Régionale de l'Est alors que quatre des cinq équipes du circuit Brodeur seront à l'oeuvre. A Waterloo, les Obélix de l'endroit auront la visite du Luc Turmel de Granby pour la seconde fois cette saison. Ce match suscite un immense intérêt puisque l'équipe Granbyenne n'est plus la même depuis un certain temps, et aujourd'hui cette équipe est installée au second rang du circuit avec un faible retard sur les Dynamiques de Cowansville.

On se souviendra qu'à la première joute des Obélix dans la ligue Régionale de l'Est, au tout début de la saison, Waterloo avait déclassé Granby. Mais depuis, les temps ont bien changé et c'est un club complètement rénové qui affrontera les Obélix demain soir. Cette semaine, la direction du Luc Turmel annonçait l'embauchement du joueur Jean Guy Charbonneau, ancienne vedette de la ligue Provinciale senior qui a une forte réputation dans la région. Jean Guy est une figure bien connue à Waterloo, et il a déjà dirigé les Maroons lors d'un camp d'entraînement, il y a trois saisons.

Il va sans dire que l'addition de Charbonneau à cette formation aura pour effet de donner plus d'autorité à son offensive. Déjà, l'équipe comptait dans ses rangs d'excellents joueurs qui ont déjà évolué à Waterloo dans l'uniforme des Maroons, mentionnons Yvan Lécuyer Alain Jodoin, Serge Gaouette ainsi que Richard Hivon qui ont déjà aidé la cause du Waterloo.

Concernant les hommes de Gilles Lagrandeur qui, mardi dernier, en ont surpris plusieurs en allant vaincre les Dynamiques sur leur propre glace avec encore un alignement très réduit, la confiance est à son maximum et tout laisse croire que les Obélix ont l'intention de continuer cette poussée victorieuse, entamée mardi soir. Jacques Malouin qui était absent de l'alignement des Obélix dans les trois dernières joutes sera de retour au jeu, de même que l'excellent Jean Robidoux.

Lagrandeur a révélé que ses effectifs seraient au grand complet afin de remporter une victoire qui pourrait bien leur être précieuse pour l'avenir. La joute est cédulée pour 8.00 P.M. et disons que l'entrée est libre aux joutes locales des Obélix.



MLLE LUCE LEBLANC est une des six jolies duchesses candidates au titre de reine des Dynamiques de Cowansville, dont le couronnement aura lieu le 4 janvier prochain pour clôturer le grand tournoi provincial de hockey, qui débutera le 3 janvier à Cowansville. Mlle Leblanc est âgée de 20 ans et native de Cowansville. Elle a fait ses études à l'école Ste-Thérèse de Cowansville, et elle cumule maintenant les fonctions de caissière à la Banque Royale du Canada. Sportive depuis toujours, ses préférences vont vers le hockey et le ski; elle aime également beaucoup les voyages et la musique classique... Son ambition la plus chère est d'être couronnée reine des Dynamiques, le 4 janvier prochain.

NOUVELLE BRÈVE

LAUSANNE (AFP) — Moscou et Sion, candidats à l'organisation respectivement des Jeux Olympiques d'été 1976 et des Jeux Olympiques d'hiver de la même année, ont remis officiellement leur candidature au siège du Comite international olympique à Lausanne.

La candidature de la capitale soviétique a été remise à Monique Berlioux, Chef du secretariat du C.I.O., par Anatole Pegov, secrétaire général de la municipalité de Moscou et par Vladimir Sawine, secrétaire général du comite olympique d'U.R.S.S.

FAITES VOS ACHATS DE NOEL CHEZ
IRWIN'S TACK SHOP
Chemin Abostford (Près des limites de Granby)
Tél: 378-8801

Vous pouvez vous procurer tout le nécessaire pour cheval et cavalier. Aussi bourses pour dames importées du MEXIQUE et bijoux "Western" etc.
PRIX SPECIAUX
sur chapeaux et bottes d'équitation style "Western" et Anglais première qualité prix à partir de $16.00
et pour enfants prix à partir de é9.50
Ce coupon vaut $2.00 applicable sur chaque achat de $20.00 jusqu'à Noël.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Le Conseil de la Radio-Télévision tiendra une audience publique à compter du mardi, 10 février 1970, à 9:30 a.m., à l'Hôtel King Edward, Toronto. Entre autres demandes, le Conseil étudiera le renouvellement de licence de l'entreprise de radiodiffusion suivante :

Entreprises de radiodiffusion dont la licence expire le 31 mars 1970

CHEF — Granby, Qué.

Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer à la demande ci-haut mentionnée devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 29 janvier 1970.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet de la demande ci-haut mentionnée, pourront le faire, en se présentant, pendant les heures de bureau au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire,
F. K. Foster

CRTC-69-48

Avis de modification

Ministère du Travail

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, l'honorable Maurice Bellemare, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi sur les Relations du travail dans l'industrie de la construction, que les associations représentatives mentionnées à l'article 5 de ladite Loi lui ont présenté une requête à l'effet de modifier les décrets ci-dessous mentionnés se rapportant à l'industrie de la construction de la façon suivante :

1° Les amendements ci-dessous s'appliquent aux décrets suivants:

Décret numéro 3135 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région d'Abitibi;

Décret numéro 3133 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean;

Décret numéro 3129 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Hull;

Décret numéro 3134 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Joliette;

Décret numéro 3130 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région des Laurentides;

Décret numéro 3132 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Montréal;

Décret numéro 3127 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Québec;

Décret numéro 3128 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Rimouski;

Décret numéro 3131 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Sorel;

Décret numéro 3136 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Trois-Rivières:

a) L'échelle de salaires apparaissant à la Partie II-A (Lignes de transport d'énergie électrique) du Chapitre Premier, sera remplacée par la suivante :

«Taux de salaires :	1er janv. 1970
Monteur «A»	$ 3.85
Monteur «B»	3.55
Monteur «C»	3.21
Apprenti-monteur	3.06
Aide-monteur à terre	3.06
Aide	2.95
Soudeur	3.58
Mécanicien	3.58
Conducteur d'engin très lourd	3.81
Conducteur d'engin lourd	3.55
Conducteur d'engin moyen	3.06
Conducteur d'engin léger	2.85
Charpentier	3.74
Foreur de roc	2.91
Boutefeu	3.06
Gardien (par semaine)	89.44»

b) L'échelle de salaires apparaissant à la Partie III-A (Lignes de distribution d'énergie électrique) du Chapitre Premier, sera remplacée par la suivante :

«Taux de salaires :	1er janv. 1970
Chef des équipes de ligne	$ 4.11
Monteur de ligne «A»	3.95
Monteur de ligne «B»	3.70
Monteur de ligne «C»	3.43
Aide-moteur à terre, apprenti-monteur	3.17
Emondeur	3.43
Conducteur de camion de ligne	3.29
Chef d'équipe de creusage et mise en place des poteaux	3.70
Boutefeu	3.17
Conducteur de compresseur	3.17
Conducteur de machinerie	3.29
Aide	2.87»

c) L'échelle de salaires apparaissant à la Partie IV-A (Installation et réparation d'ascenseurs) du Chapitre Premier, sera remplacée par la suivante :

«Taux de salaires :	Taux horaires minima Mécanicien	Aide
Région de Québec :		
comprenant toute la partie est de la province de Québec, à partir d'une ligne imaginaire du nord au sud passant à un point situé à 25 milles à l'ouest de la cité de Québec	$4.72	$3.30
Région de Hull :		
comprenant toute la partie ouest de la province de Québec, à partir d'une ligne imaginaire du nord au sud des limites ouest de la ville de Hawkesbury	4.82	3.37
Région de Montréal :		
comprenant tout le territoire situé entre la région de Hull et la région de Québec.	5.09	3.56»

d) L'échelle de salaire apparaissant à la Partie V-A (Acier de structure), du Chapitre Premier, sera remplacé par la suivante :

«Taux de salaires :	
Compagnon: monteur d'acier de structure, soudeur	$4.65
Compagnon: gréeur et finisseur	4.55»

2° **a)** Les conditions de travail de la Partie V-A du Chapitre Premier de l'arrêté en conseil numéro 3132 (région de Montréal), modifiées par le poste 1°-**d)** ci-dessus, sont incluses dans les décrets mentionnés ci-dessous :

Numéro 122 du 29 février 1956 et amendements (Sherbrooke);

Numéro 1743 du 11 juillet 1941 et amendements (Chicoutimi et Roberval);

Numéro 988 du 2 octobre 1958 et amendements (Drummond, Arthabaska et Nicolet);

Numéro 2218 du 9 novembre 1961 et amendements (Duplessis);

Numéro 1323 du 16 août 1962 et amendements (Saguenay);

devront être extensionnées jusqu'au 1er mai 1970.

b) Les décrets ci-dessous énumérés seront prolongés jusqu'au 1er mai 1970 :

Décret numéro 1575 du 14 juin 1967 et amendements, relatif aux lignes de transport d'énergie électrique;

Décret numéro 1057 du 14 avril 1967 et amendements, relatif aux lignes de distribution d'énergie électrique.

3° Les amendements ci-dessous s'appliquent au décret numéro 3132 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Montréal :

i **Serrurerie et menuiserie métallique :**

L'échelle de salaires apparaissant à l'article II-a de l'édition administrative du 22 juin 1968, du décret relatif à la serrurerie et menuiserie métallique, rendue obligatoire par Partie I-B du décret numéro 3132 du 22 octobre 1969 relatif à l'industrie de la construction dans la région de Montréal, sera remplacée par la suivante :

«Mécanicien-monteur	$4.38
Ajusteur	3.83
Ouvrier de services auxiliaires	3.56
Aide	3.39»

ii. **Construction — Montréal :**

Les deux derniers aliénas de la page 2 de l'édition administrative du 21 septembre 1968, rendue obligatoire par la Partie I-B du décret numéro 3132 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Montréal, seront biffés.

iii. **Industrie du verre plat — Montréal :**

Les taux de salaires suivants apparaissant dans l'édition administrative du 27 août 1966, rendue obligatoire par le Chapitre Deuxième du décret numéro 3132 du 22 octobre 1969, relatif à l'industrie de la construction dans la région de Montréal, seront remplacés par les suivants :

«Monteur mécanicien :	
Classe A	$3.72
Classe B	3.24
Monteur compagnon :	
Classe A	3.72
Classe B	2.92
Monteur de verre et de panneaux à tympan :	
Classe A	3.29
Classe B	2.74»

4° **Construction — Québec :**

Les conditions de travail relatives aux travaux sur chantier pour l'industrie du verre plat dans la région de Québec, (décret 878 du 2 août 1950 et amendements), devront être incluses dans l'arrêté en conseil numéro 3127 pour ladite région avec échéance au 1er mai 1970.

5° **Construction — Granby, St-Hyacinthe, St-Jean :**

L'aliéna «a» des articles 10.00, 30.00 et 50.00 respectivement des sections I, II et III du décret numéro 3133, seront radiés.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoire les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendements. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dan la **Gazette officielle du Québec.**

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la **Gazette officielle du Québec,** l'honorable ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,
ROBERT SAUVE.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre.

QUÉBEC GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PEPSI-COLA
TRADE MARK REG'D.
Gaston Breton Inc. embouteilleur autorisé

vous dit... Bon voyage!

Le Sud des Etats-Unis c'est plus que la Floride

Alabama, Arkansas, Floride, Georgie, Kentucky, Louisiane, Mississippi, Caroline du Nord et Caroline du Sud, Tennessee et Virginie, voilà autant d'Etats américains qui, jouissant d'un climat plus doux que le nôtre, battent actuellement campagne pour inviter les Canadiens à se rendre dans le sud des Etats-Unis.

Souvent les Canadiens qui songent à un voyage aux Etats-Unis ne voient souvent que la Floride ou la Californie en oubliant que tout le sud américain compte une richesse historique qui peut éveiller l'intérêt de tous les touristes.

L'organisme "Travel South USA" qui réunit tous les directeurs des offices de tourisme de ces Etats est venu dernièrement à Montréal pour présenter son programme d'activités de l'an prochain. En quelques lignes, voici ce que chacun des Etats compte offrir aux touristes qui veulent voir quelque chose de différent aux Etats-Unis.

Les dirigeants de l'office touristique de l'Alabama recommandent la visite du jardin Bellingrath, de la grotte Ave Maria, du navire de guerre USS Alabama et de la caverne Cathedral où l'on retrouve les traces des premiers habitants du monde.

L'Arkansas, pour sa part, signale aux visiteurs qu'ils ont tout intérêt à découvrir le parc national Hot Spring, le musée Hampson, le Dogpatch USA, un nouveau Disneyland, et la route panoramique no. 7 de la ville de Harrison jusqu'à Hot Springs.

La Floride n'a évidemment plus à faire état des nombreuses activités qui font de cet Etat un des principaux rendez-vous des Canadiens.

Historic Stone Mountain, Savannah et Six flags veor Georgia, voilà trois sites historiques qui font de la Georgie un des Etats du sud des Etats-Unis les plus agréables à visiter.

Le Kentucky et la Louisiane

La tombe de Daniel Boone, le parc national du Kentucky et les nombreuses fermes où l'on élève des chevaux de course, voilà le Kentucky, un lieu de prédilection pour les adeptes des courses de chevaux en Amérique.

La Louisiane, ce seul nom évoque tout le charme français des Etats-Unis. La Nouvelle-Orléans, le parc Longfellow-Evangeline, le jardin hollandais de la Louisiane et la plantation Rosedown, voici autant d'endroits qui rappellent aux Canadiens de langue française l'époque glorieuse de la venue de leurs parents de France.

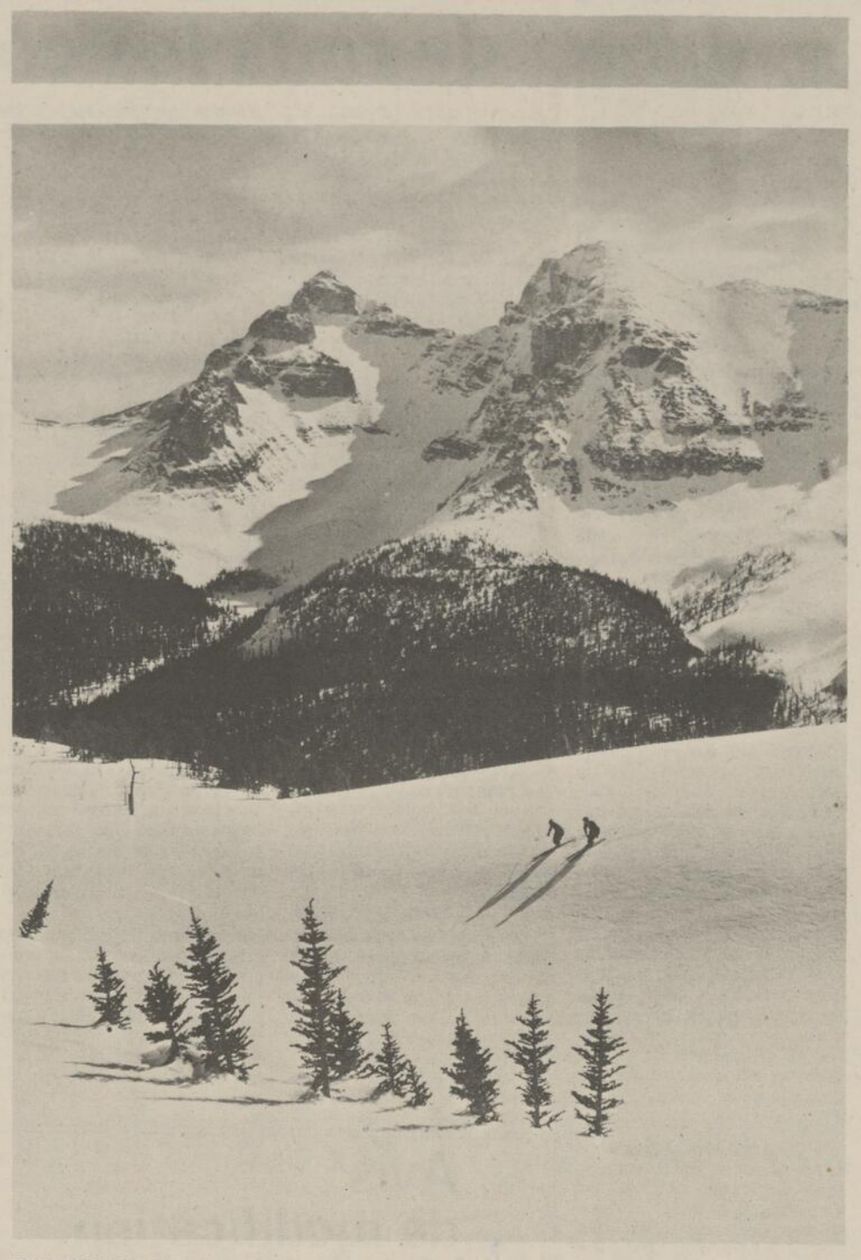
Le Mississippi, le nom du plus long fleuve des Etats-Unis mais également celui d'un Etat, se vante d'avoir été, il y a 3,500 ans, habité par les Indiens Natchez dont on retrouve la trace au Emerald Mound. A quelques milles au nord de Jackson, la capitale, une forêt pétrifiée est également un grand centre d'attrait pour les visiteurs, selon l'office touristique du Mississippi.

Quant à la Caroline du Nord et à la Caroline du Sud, rappelons seulement les longues plages sur la côte Atlantique de même que les centres touristiques de Myrtle Beach et Nags Head.

Le Tennessee compte un très grand nombre de sites historiques, tels le Cave County, Cumberland Caverns, l'Ermitage, maison du président Jackson et Carter House, maison du général en chef sous l'Union durant la guerre civile.

Finalement, la Virginie, un autre Etat, où les Canadiens se rendent régulièrement, est célèbre par ses plages et ses centres touristiques, mais il ne faut pas oublier, selon les directeurs de l'office touristique, qu'il y a de nombreux musées et sites historiques dans la majorité des villes de l'Etat.

Les directeurs des bureaux touristiques de chacun des onze Etats américains qui ont visité Montréal ont voulu rappeler qu'il n'y avait donc pas seulement la Floride et la Californie pour ceux qui veulent voyager, s'instruire et se détendre. Le Sud des Etats-Unis est une richesse que tous doivent apprendre à découvrir.



PARADIS DU SKI — Les pentes à proximité du Mont Temple offrent de bonnes conditions de ski du début de décembre à la fin d'avril. Le célèbre hôtel Banff Springs, situé à 75 milles à l'ouest de Calgary, dans les Rocheuses canadiennes, sera dorénavant ouvert à l'année longue. Trois centres importants, tous d'accès facile en voiture, sont pourvus d'une variété de pentes qui plaisent également aux débutants et aux skieurs les plus accomplis.

BANFF - Paradis du ski de l'Amérique du Nord

MONTREAL--- Le principal atout de Banff est sans aucun doute sa longue saison de ski, qui s'étend normalement de la mi-novembre à mai. Cette magnifique ville des Rocheuses constitue depuis longtemps le centre préféré des fervents skieurs du printemps. A cette période de l'année, le ski dans cette région est à son meilleur, caractéristique que beaucoup de gens ignorent.

Le skieur qui opte pour Banff n'aura pas à faire la queue aux téléskis comme dans de nombreux autres endroits. La neige poudreuse, dont rêvent tous les skieurs, est un fait de tous les jours.

Les monte-pentes des trois principaux centres de la région, qui compte parmi les meilleures du continent, peuvent transporter plusieurs milliers de skieurs à l'heure. Le visiteur a un choix varié de pentes qui vont des plus douces pour les commençants aux plus rapides pour les champions. L'hôtel Banff Springs s'intègre bien à cette splendide station d'hiver. Des instructeurs de premier ordre sont affectés à l'école de ski de l'établissement.

Le but de l'hôtel est de rendre le ski accessible à tous. A cette fin, une pente a été aménagée pour les débutants, à proximité de l'hôtel. On offre aussi à prix spécial des leçons de ski échelonnées sur cinq jours, qui comprennent le transport avec guide aux trois principaux centres.

L'hôtel est muni d'un service de location et de réparation d'articles de sport.

A dix minutes de Banff Springs, le Mont Norquay offre une variété de pistes et de pentes d'une chute verticale de 2,200 pieds desservies par six téléskis. Il possède aussi une pente pour les championnats de sauts et est choisi pour de nombreuses compétitions de slalom et de descentes.

Au cours des dernières années, les championnats alpins d'Amérique du Nord, le championnat nordique d'Amérique du Nord et plusieurs autres championnats canadiens ont eu lieu au Mont Norquay.

Le plus centre de la région englobe les nombreuses pentes des monts Tenple et Whitehorn, à 40 milles à l'ouest de Banff et à 50 minutes seulement de l'hôtel. Bien qu'encore en voie de développement, cette région possède déjà une grande variété de pistes boisées et de pentes découvertes. Sept téléskis, dont un téléphérique de deux milles, montent les skieurs à 2,800 pieds.

Le troisième centre important, Sunshine Village, est à 17 milles de l'hôtel. Il possède deux télésièges et deux téléskis, une auberge, une boutique d'articles de sport et des saunas.

D'autres régions, dans les nombreuses montagnes environnantes, sont en voie de développement. Snowbridge, dans la vallée de Kanasaskis, à environ 50 milles, a déjà trois téléskis qui montent à 1,100 pieds.

Vacances de millionnaire à bord d'un yacht aux Caraibes

Combien de personnes peuvent s'offrir un bateau de plaisance, par exemple un yacht de 70 à 100 pieds de longueur, à moins d'être millionnaires ? Bien peu évidemment. Mais il n'est pas défendu de vouloir les jouer, les millionnaires, durant une semaine ou deux, en louant un de ces bateaux, équipage et service compris, pour une croisière dans les Caraïbes.

Ce genre de vacances est ce qu'on peut rêver de mieux. Vivre dans un cadre de luxe, libre de ses mouvements et indépendant a de quoi séduire. D'autant plus qu'on a le privilège d'organiser ce voyage en choisissant ses compagnons de route.

Une compagnie de navigation de plaisance est à la disposition de ceux que la chose intéresse. Un bateau peut accommoder trois couples qui auront chacun une suite de luxe à leur disposition, y compris salle de bain privé.

Un équipage professionnel de quatre personnes loge dans des quartiers séparés.

Pour tout dire, les vacanciers deviennent provisoirement propriétaires du bateau pour une somme relativement modeste, soit $70 par personne, par jour, ou $3,000 par semaine tout compris. Ce qui comprend comfort, service et cuisine de choix, depuis la continentale jusqu'à celle des Antilles.

Pour des groupes plus restreints ou pour ceux qui préfèrent une croisière moins dispendieuse, la compagnie offre pas moins de 100 bateaux qu'ils peuvent louer moyennant $1,450 et $2,560 tout compris, et pouvant accommoder des groupes de quatre à six personnes. En outre, les tarifs hors-saison, soit du 1er mai au 1er décembre, sont réduits de 20 p. 100.

Que faire à bord ?

Mais que peut-on faire à bord d'un bateau pendant toute une semaine ?

Se laisse bercer par le mouvement de la mer, se faire bronzer au soleil, plonger, nager, manger, danser, s'amuser et même s'adonner à la pêche sous-marine.

Parmi les itinéraires suggérés il en est un qui va de la Martinique à Grenade. En 10 jours, on aura le temps de goûter la bonne cuisine française, de se dépayser dans l'île sauvage Santa Lucia, de visiter la très belle île de Grenade et sa chaîne de montagnes entre celle-ci et Saint-Vincent.

La croisière dans les îles plus importantes peut prendre environ 8 heures selon la direction du vent, qui souffle chaque matin, et la vitesse du bateau. Dans les Oles grenadines, le voyageur ne perd jamais la terre ferme de vue. En outre, il a le choix entre 90 petites îles, habitées ou sauvages.

S'il le désire, rien n'empêche le voyageur de rester en mer ou d'amarrer le bateau à un port de son choix.

S'il projette trois semaines de croisière il aura alors tout le loisir de parcourir les Antilles en entier, depuis Antigua à Grenade. Les îles en sus comprenant Nevis, Monserrat, ainsi que les îles encore inexplorées, La Dominique et la Guadeloupe.

Une flotte similaire de yachts touche les Iles Vierges américaines et britanniques de Saint-Thomas, Sainte-Croix, Saint-Jean, Virgin Corda, Tortola et plusieurs autres. Le groupe qui a loué le bateau fixe le parcours au moment du départ.

Voyages de noces

Ces croisières offrent en outre de grands avantages aux gens en voyage de noces. Ils peuvent louer un petit bateau pour deux personnes au coût de $700 par semaine, tout compris.

Bien sûr que s'ajoute au plaisir de la navigation celui de la plongée sous-marine, les Caraïbes recélant des récifs de corail d'une rare beauté.

Plusieurs bateaux sont équipés de caméras permettant de capter des images extraordinaires du monde sous-marin. Particulièrement au large des îles Saint-Jean et des Iles Vierges. Les deux-tiers de Saint-Jean sont un parc national où abonde une végétation luxuriante et une faune incomparable. Les photographes pourront fixer sur la pellicule les moeurs des animaux sauvages et des oiseaux exotiques au plumage des plus colorés.

Il n'est pas exclu que, si vous avez des dispositions pour la navigation, vous puissiez prendre des leçons du commandant de bord. Ce dernier, de même que les autres membres de son équipage sont d'excellents guides, aussi bien sur le pont du bateau que sur la terre ferme.

HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Vous pourrez recevoir une proposition intéressante; montrez-vous accueillant. Gardez les liens familiaux et soyez plus gentil.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Vous obtiendrez satisfaction, pour vos demandes. Acceptez des compromis. Changez d'ami, côté entimental, car votre moral s'en resent.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Vous obtiendrez d'excellents contacts avec des personnes influentes. Ne permettez à une récente connaissance de se mêler de votre vie privée. Eloignez-vous de certains parents. Pas d'abus côté boisson.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Faites faces aux difficultés qui surviennent. Ne donnez pas trop d'initiative à une personne séduisante.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Ne prenez pas de risque inutile en affaires. Formez des projets avec une personne que vous aimez, mais soyez pratique.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Vous vous sentez fatigué, et votre travail souffre de ce manque d'énergie. Vous perdrez des amis intimes si vous continuez à vouloir être maussade.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Vous obtiendrez des succès dans une démarche qui vous tient à coeur depuis longtemps. Rencontres joyeuses mais attention, soyez fidèle à une personne.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Vous vous aiderez largement en acceptant des améliorations. Ne soyez pas trop sévère pour une personne qui manque de volonté.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Vous risquez d'abandonner, en route, un projet qui est à la veille de réussir. Attention aux démarches trop séduisantes d'une nouvelle amitié. Cultivez de bons termes avec votre famille.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Ne permettez pas que d'autres moins doués mais plus actifs bénéficient de votre travail. Ne vous mêlez pas d'affaires sentimentales avec camarades de travail. Eloignez-vous de toutes boissons alcooliques.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Examinez avec attention ce que vous devez faire, et ne prenez pas de décisions trop brusques. Choisissez mieux vos amis. Surveillez les conseils des spécialistes.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Utilisez une opportunité qui vous permet de bénéficier d'une chance exceptionnelle. Vos relations amicales doivent demeurer en dehors des affaires.

EXPO 70: CHAMBRES DISPONIBLES

L'une des premières préoccupations de tous ceux qui iront à l'Expo 70, à Osaka, est le logement. A ce sujet, M. Shigeo Kimura, directeur de l'organisation internationale du tourisme japonais, déclare ceci: "Je voudrais dès maintenant mettre un terme à la rumeur selon laquelle les éventuels visiteurs de l'Expo ne trouveront pas de logement."

Bien sûr que presque toutes les chambres d'hôtels sur l'emplacement de l'Expo ont été réservées par les principales compagnies d'aviation, les agents de voyages et les organisateurs de tournées, ce qui ne veut pas dire qu'il ne reste rien pour le touriste solitaire. Bien que le tourisme officiel japonais recommande de réserver par les intermédiaires ci-haut mentionnés. Il déconseille fortement d'écrire directement aux hôtels.

Par ailleurs, on recommande aux visiteurs de se tourner du côté des hôtels de style japonais qu'on appelle "ryokan ".

Trois cents de ces hôtels sont déjà réservés par les gens de langue anglaise. A l'occasion de l'occasion on a émis de nouveaux tarifs permettant aux étrangers de ne payer que le prix de la chambre qui, habituellement, inclus deux repas. Dans un avenir prochain, dans chacun de ces "ryokans" il y aura au moins deux membres du personnel qui parleront l'anglais.

La visite de Tokyo

Les visiteurs de l'Expo profiteront, s'ils le désirent, d'un arrangement leur permettant de visiter Tokyo au cours de leur voyage à Osaka. Ils pourront utiliser soit le train rapide qui fait le trajet en trois heures ou l'un des nombreux vols des compagnies aériennes japonaises qui relient Osaka et Tokyo en quarante-cinq minutes.

D'autres facilités de logement seront offertes aux visiteurs dans des familles japonaises toutes heureuses d'ouvrir leur maison aux étrangers à l'occasion de l'Expo.

SUITE DE

LES INSCRIPTIONS

sera certainement la bienvenue à Cowansville, puisqu'il est le frère du prolifique Pierre-André Perreault des Castors de Cowansville.

Le tournoi provincial Labatt-Intermédiaire "A" débutera le 3 janvier à compter de 12h. P.M. et plusieurs événements outre les confrontations du tournoi, marqueront ces deux journées de compétition. Pour le samedi 3 janvier, les activités se clôtureront à 12h. A. M. et reprendront le lendemain encore à midi, pour se poursuivre jusqu'à la grande finale. Un grand concours pour le couronnement d'une reine aux Dynamiques se poursuit actuellement et le titre tant convoité sera attribué avant la grande finale du tournoi... Suivant cette finale, le tirage d'une autoneige Yamaha, qui est l'enjeu des billets que vendent présentement les six duchesses des Dynamiques, sera fait et le tout prendra fin avec un grand bal.

Les Dynamiques et leur commanditaire, le sympathique Albert Lacoste n'ont rien ménagé pour rendre aux sportifs de Cowansville et la région une véritable compétition de hockey sur glace. A cet effet, les gens qui ont des commentaires, suggestions ou autres à faire savoir au sujet du tournoi ou de la campagne des Dynamiques au sein de la ligue Régionale de l'Est, pourront le faire samedi le 27 décembre à compter de 12h.30 P.M., alors que les dirigeants des Dynamiques seront les invités de "Sportifs vous avez la parole sur les ondes de C-H-E-F s'est d'ailleurs engagé à donner continuellement sur les ondes, le résultat de chaque partie à mesure qu'avancera le tournoi.

Une initiative de Cowansville à laquelle la population se devra de répondre les 3 et 4 janvier prochains.

hawaï
VOYAGE DE 14 JOURS
avec guide
départ toutes les deux semaines, de Montréal, à compter du 12 décembre.
A COMPTER DE $499.
Incluant transport par avion aller-retour, hôtels de première classe, transferts, etc.
pour informations et dépliants gratuits visitez ou téléphonez à vos conseillers en voyages.
Voyages Granby inc.
376 rue Principale, 378-4624
Cowansville – Waterloo – Knowlton
demandez Zenith 91250

FUJICA SINGLE-8
L'Ensemble cinématographique de Caméra le plus complet au monde pour le foyer.
Fujica P–300 119.95
FILM KODAK Super 8 MM $4.75 Quantité Limitée
Si vous recherchez les meilleurs appareils aux plus bas prix, venez nous voir ! Plan de crédit 36 mois.
Caméra zoom compacte avec chargement à cartouche. Lentille zoom f.8 de 10.5 à 27.5 MM.
CHARGEX
COURS DE PHOTOGRAPHIE GRATUIT
Papeterie La Liberté Inc.
209 Principale Granby 372–6263

Gagnez un Voyage pour 2 personnes à Berlin en Allemagne
Une chance avec chaque $100. d'achat!
Déjà cinq gagnants;
de notre tirage hebdomadaire
Ces personnes, en plus de se mériter un prix à la fin du concours sont également éligibles pour le grand tirage
d'UN VOYAGE POUR 2 PERSONNES EN ALLEMAGNE
Ces personnes chanceuses sont:
Armérida Landelle
St-Paul d'Abbotsford
Gilles Massé
719 Denison, O. Granby
Edéas Bisaillon
Ste-Christine
Mme Micheline Gaudreault
Roxton Pond
M. Orphée Bombardier
Valcourt
La personne gagnante se méritera deux billets d'avion. Plus la garantie que toutes les dépenses inhérentes au logement et aux repas pendant la durée du voyage, ainsi que les dépenses pour le transport compris dans l'itinéraire seront toutes payées.
DE PLUS, chaque semaine il y aura tirage parmi les coupons accumulés, le gagnant de la semaine se méritera un prix. A la fin du concours d'une durée de 33 semaines, le nom de la personne gagnante des voyages sera pigé dans la boîte renfermant les noms des 33 personnes gagnantes des tirages hebdomadaires.
Vous êtes également invitées à participer au TIRAGE DU VOYAGE GRANBY – EUROPE '70 organisé par les Nettoyeurs Shefford et Denis RICHARD MEUBLES Inc. obtenez tous les détails en écoutant CHEF chaque jour de 10.30 à 11.30 a.m.
SEREZ - VOUS LES HEUREUX GAGNANTS?
il est possible que ce soit VOUS - VOUS - VOUS
FUTURS MARIES: Nous avons en plus pour vous une surprise additionnelle
Denis RICHARD MEUBLES INC.
ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h
ROXTON FALLS tél: 548-5888
ligne directe avec Granby 372-1100

MADAME



M. et Mme Donald Dupuis (Danielle Benoit) dont le mariage fut béni en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de St-Jean. La mariée est la fille de Mme Lucille Benoit, de St-Jean, Le marié est le fils de M. et Mme Georges Dupuis, de Henryville. (Photo Studio Guillet Enrg.)

Les Fermières de Napierville s'intéressent aux activités préparées dans leur cercle

NAPIERVILLE (DNC) - - Chaque mois, les assemblées du cercle des Fermières de Napierville sont couronnées d'un nouveau succès grâce à la présence des membres. A la dernière réunion, 84 membres, sur un nombre possible de 100, étaient présentes.

Comme le faisait remarquer la présidente, Mme Yves Grégoire, ce succès est attibuable à tous les membres du bureau de direction qui s'efforcent tous les mois d'inviter des spécialistes ou des personnalités qui viennent renseigner les membres.

ARRANGEMENTS FLORAUX

A cette assemblée, les Fermières ont assisté à une causerie donnée par Mme Albert Clouâtre, propriétaire d'un salon de fleurs à Iberville. Mme Clouâtre a démontré la façon de réussir des arrangements floraux pour le temps des Fêtes. Durant la soirée, Mme Clouâtre a fait une trentaine d'arrangements qui ont été tirés au sort parmi les dames présentes.

VISITE ORGANISEE

Récemment, les membres du cercle se sont rendues au Palais du Commerce pour visiter l'exposition des Métiers d'art. Toutes les dames en sont revenues enchantées.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

Salon d'Esthétique Enr.
Mme A. Boutin, propriétaire
Esthéticienne visagiste
22, St-Antoine Sud Granby 378-1977
édith serei

Au Canada, en 1969

Les groupes de femmes ont joué un rôle important dans l'actualité

Par JEAN SHARP
de la Presse Canadienne

Les femmes ont joué un rôle important, sinon de premier plan, dans l'actualité canadienne, en 1969. Très peu de femmes, prises individuellement, ont attiré sur elles l'attention du pays tout entier, mais certains changements et événements survenus au cours de l'année auront une importance primordiale sur la vie de nombre de femmes.

Trois changements apportés dans la législation du Canada auront cet effet. Après des années d'efforts et de discussions, la vente et l'usage des contraceptifs ainsi que la vulgarisation des renseignements sur le contrôle des naissances ont été rendus légaux, cette année. Il reste à voir de quelle façon ces changements affecteront les statistiques. On sait que le taux de la natalité, au Canada, va en décroissant depuis plusieurs années, et qu'il a atteint son point le plus bas en 1968.

Le deuxième changement dans la loi rend désormais légal l'avortement thérapeuthique. Si un groupe choisi de médecins est d'avis que l'on doit pratiquer l'avortement pour des raisons de santé, celui-ci peut être fait.

Le divorce

L'élargissement des motifs de divorce est évidemment susceptible d'affecter autant les hommes que les femmes, mais certains détails spécifiques intéressent particulièrement ces dernières. L'un de ces détails de la loi est la provision qui stipule qu'un mariage peut être dissous pour des motifs de désertion.

Deux autres projets de loi, s'ils sont adoptés, intéresseront certainement les femmes. Au cours de l'année 1969, une revision de la législation concernant le bien-être social a fait courir le bruit que le boni de naissance puisse un jour être aboli. De plus, le Livre blanc sur la taxation propose que les mères de famille qui travaillent à l'extérieur aient droit à une déduction correspondant aux frais encourus pour faire garder leurs enfants pendant qu'elles sont au travail.

L'un des sujets brûlants de l'actualité 1969, l'usage des drogues chez les adolescents, est un sujet d'inquiétude pour le pays tout entier, mais il prend une dimension particulière pour les mères dont les enfants appartiennent à cette catégorie.

Statut de la femme

Bien que l'on ait entouré de silence la commission royale sur le statut de la femme au Canada, Anne Francis Bird, qui dirigeait cette commission, a déclaré qu'un rapport doit être publié au printemps de 1970.

Quelques femmes ont réalisé en 1969 des choses exceptionnelles.

Kenojuak, une artiste esquimaude de Cap Dorset, a créé un oeuvre importante pour le pavillon canadien à l'Expo 70 qui s'ouvrira à Osaka, au Japon, en mars prochain.

Réjane Laberge-Colas, avocat de Montréal, a été nommée à la Cour supérieure du Québec, pour le district de Montréal, en février dernier.

Mme Laberge-Colas est la fondatrice et présidente actuelle de la Fédération des femmes du Québec.



MLLE GISELE MONGEAU-- 24 printemps, les yeux et les cheveux noirs et un sourire éclatant, Gisèle est une mignonne Valcourtoise au Caractère paisible, gaie et sociable. Son travail, hôtesse pour la compagnie All Food, à Valcourt, où elle réside présentement. Gisèle s'adonne à presque tous les sports, mais elle préfère le patin, la natation et le ski; la lecture, la musique et la couture sont ses passe-temps favoris. Son ambition première est de réussir dans toutes ses entreprises, notamment être élue reine du carnaval d'hiver de Valcourt. Son rêve: devenir infirmière pour enfants. Gisèle a terminé sa 11e année secondaire. Elle a suivi en plus des cours de secrétariat, de personnalité et d'anglais.



MLLE DENISE CARREAU-- Etudiante à l'école secondaire Beaulieu, de St-Jean, Denise est âgée de 18 ans et elle poursuit son cours commercial. Son sport préféré est le camping; elle adore la danse, le cinéma, la couture et le bricolage. Comme toutes les autres candidates, elle aimerait devenir la reine du 10e carnaval d'hiver de Mont St-Grégoire.



MLLE NICOLE BRASSARD-- Agée de 21 ans, Nicole a complété un brevet spécialisé en maternelle à l'école normale de l'Institut pédagogique de Westmont, et en est présentement à sa deuxième année d'expérience. Ses occupations de loisirs se divisent entre les quilles, la natation, le camping, la couture et le tricot, la musique, la danse, le dessin, la lecture et la cuisine. Son ambition immédiate est de se voir couronnée reine du 10e carnaval de Mont St-Grégoire.



MLLE MARGUERITE TREMBLAY-- Marguerite est étudiante en secondaire V au séminaire de St-Jean. Elle étudie la musique depuis sept ans et espère continuer dans ce domaine et devenir professeur de musique. Elle adore la musique classique ainsi que la musique populaire à laquelle elle ajoute ses propres arrangements. Outre ses occupations scolaire, elle pratique les sports tels que ski et natation. Marguerite est l'une des candidates au titre de reine du 10e carnaval d'hiver de Mont St-Grégoire.



MLLE NICOLE TETREAULT-- Native de Mont St-Grégoire, Nicole a porté sa candidature du titre de reine du 10e Carnaval d'hiver de St-Grégoire. Elle travaille à l'usine "Dominion Blank Book', à St-Jean. ses loisirs, elle aime jouer au ballon-balai, aux quilles et danser. Le 10e carnaval de St-Grégoire aura lieu du 16 au 24 janvier 1970.

Rencontre pour les jeunes gens

SAINT-HYACINTHE (M.W.) - La Maison Saint-Vincent Ferrier de Douville organise une rencontre pour les jeunes gens garçons et filles non fiancés, demain, le 21 décembre.

La réunion débutera à trois heures de l'après-midi pour se terminer par une messe vers les 9 heures du soir.

Le Père Désilets, prieur de la maison, animera la rencontre.

On peut s'inscrire en téléphonant à 774-5544.

Pour les résultats rapides et plus efficacse, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES

FLEURS
POUR
NAISSANCE MARIAGE
HOPITAL RECEPTIONS
MORTALITE
Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191

Pour NOËL
OU autres OCCASIONS...
PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT
Pensez à être bien coiffée
SALON ANDREE
Specialité: Permanente-Teinture
NOUVELLE ADMINISTRATION
Mlle Monique Daigneault
TEL: 378-2885
336 Denison Ouest, GRANBY

noëls
M. Amédée Zigby ainsi que le personnel du Magasin Populaire Amédée Zigby sont heureux de remercier tous leurs clients pour l'encouragement au cours de la dernière année et de leur offrir leurs meilleurs voeux de Noël et du Nouvel An.
AMEDEE ZIGBY
8, rue St-Joseph Granby 372-4008

PATRON DE LA VOIX DE L'EST



7467

Alice Brooks

Un gilet pour homme, avec encolure en "V". Boutonné à l'avant, il présente deux poches au-dessus des hanches. Les grandeurs disponibles sont de 36 à 46. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.

CHOISISSEZ TOUS VOS
CADEAUX
A la Pharmacie Shefford
Nous vous offrons un grand choix de cadeaux pour vos enfants, votre époux ou épouse, vos parents, et vos amis. Jouets, rasoirs, radios, ainsi que autres cadeaux pour tout âge. Assortiment complet de cartes de souhaits.
POUR LUI
Royal Regiment de Max Factor
Lotion après la barbe
Lotion après la barbe Rafraîchissante, une lotion classique qui plait aux dames.
$4.25
Cologne Vaporisante
Rafraichissante et exaltante. Pour homme, après la douche Idéal pour trousse de voyage.
$5.00
Savon en Balle
Une nouveauté: cartiers de pomme de savon, pour homme avec une odeur exquise Très décoratif.
$6.50
POUR ELLE
Merci
Vous serez l'homme le plus aimable, si vous donnez l'ensemble de poudre pour bain et eau de Cologne Merci de Corday. Cet ensemble est emballé de façon que ce soit le cadeau le plus charmant. Pour le Bain...$9.75.
Pour vous.
Pour vous, est un parfum, importé de France et qui se donne à une femme qui désire être une fée tous les jours. Ce parfum fut créé pour celle qui préfère un parfum de luxe. De $7.50 à $44.00.
C'est si bon.
C'est si bon. C'est ce que votre épouse ou votre amie dira, lorsqu'elle se servira de cette poudre après le bain. Disponible en format de 8 on. $7.50 et 4 on. $5.00.
Pharmacie Shefford
PRESCRIPTIONS -- LIVRAISON GRATUITE --
PLAZA GRANBY GRANBY 378-4685

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS

de nos

Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 25 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires	.05
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.13
1 POUCE x 1 COLONNE	1.82
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	35.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elle doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée pratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Cartes Professionnelles

LEGENDRE & ALLAIRE
Comptables Agréés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381
GERARD LEGENDRE, C.A.
GERALD ALLAIRE, C.A.

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A. — Y. Racine, C.A.
(69200)

GERARD FORGET
Comptable Agréé
396, AVE. DU PARC,
GRANBY, TEL. 378-2407
(69386)

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 — Granby
(67720)

Dr Pierre BONIN
MEDECIN-VETERINAIRE
533, RUE MERCIER,
tél. 378-7712
GRANBY, P.Q.
(60474)

GRANBY

4 Propriétés à vendre

TRUST ROYAL CO.
COURTIERS
WATERLOO
A VENDRE, FERME de 119 acres, puits de gravelle et étang. Avec maison de "Clapboard' de 7 pièces comprenant 4 chambres à coucher. Prix demandé: $17,000.
S'adresser :
R. McKERGOW — Tél. 372-3480.
(66848)

PROPRIETE COMMERCIALE située à 888 Principale, Granby, comprenant 3 grands locaux commerciaux, logis 6½ pièces et app. Multiplex. Revenu: $8,640. Comptant: $10,000. Balance à discuter.
S'adresser immédiatement à :
IMMEUBLES GOULET INC.
Tél. 526-5013, Montréal
(63844)

16 Chalets

LOCAL à LOUER pour magasin ou petite manufacture, 28 pi. x 75 pi. ou 2,100 pi. de superficie. Près de Granby, main-d'oeuvre facilement disponible. S'adresser à 102 Principale, Roxton Pond.
(67780)

17 Terrains à vendre

GRAND TERRAIN, 90 x 150, avec beaux érables. Près de la ville. Bonnes conditions. Tél. 378-6743. (69472)

20 Terres ou fermes à vendre

A VENDRE, FERME de 208 acres dont 70 en culture, avec maison, annexe, grange-étable, laiterie, remise, deux (2) porcheries, cabane à sucre, située à R.R. no 1, Roxton Pond, comté de Shefford, (ancienne propriété de M. Fernand Brodeur). S'adresser à M. René Laporte, conseiller en Crédit agricole, Société du Crédit Agricole, Hôtel de Ville, 417 rue Court, C.P. 430, Waterloo, comté de Shefford, P.Q. Tél.: 539-0377.
(69459)

23 Logements à louer

71a rue Centre : 3e étage, 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie, ménage fait à neuf, $70.00 par mois. — 466 St-Vincent, dans un bas, 5 pièces, chauffé, garage $100.00 par mois. — 67 Centre, un bas, 4 pièces, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse, libre le 1er décembre. — A VENDRE: bois sec pour foyer ou poêle, ainsi que réservoir à eau chaude, 30 gallons en parfait état, sans élément. S'adresser à Mme R. Vadnais, 79 Lorne. Tél. 372-3850. (69038)

A LOUER, logis très moderne, 5½ pièces, situé dans le sud de la ville. Prix $100.00 par mois. Libre immédiatement. Pour informations, tél. aprés 6.00 p.m. à 378-1578. (69478)

A LOUER, grand logis de 6 pièces, situé à 561 Principale, avec système de chauffage et grand sous-sol. Libre immédiatement. S'adresser à 37 rue Gill ou tél. 372-4318. (69496)

LOGIS moderne de 5½ pièces, dans un bas. Libre immédiatement. $100. par mois. S'adresser : tél. 372-4864. (69485)

LOGIS à LOUER de 3 pièces, dans un haut, très propre, libre immédiatement. Tél. 378-6159.
(69501)

LOGIS de 6½ pièces, avec garage, $110. par mois.
situé à 118 Avenue du Parc.
Pour renseignements, s'adresser après 4 hres p.m.
à 324 rue Laurier.
Tél. 378-3048
(69399)

LOGIS à LOUER, situé sur la rue Breton, comprenant 5 pièces, grand sous-sol et galerie.
Pour informations :
tél. 372-4624
(69526)

LOGIS à LOUER, 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, $100.00 par mois. Libre immédiatement. Tél. 378-2780.
(69525)

LOGIS à LOUER, 4½ pièces, neuf. Occupation immédiate. Prix $110. par mois. Aussi appartement à louer, meublé, complétement neuf, $85. par mois. Occupation immédiate. Tél. 378-7488. (69561)

LOGIS à LOUER, de 8 appartements, garage, sous-sol fini, piscine, site résidentiel.
LOGIS à LOUER, de 7 appartements, garage, beau terrain ombragé, ces deux logis sont près des églises et des écoles. Libres le 1er janvier. Tél. 372-2829. (69556)

25 Appartements à louer

A LOUER, appartement de 2 pièces plus grand solarium, meublé, chauffé, éclairé. Entrée privée. Très propre. Situé près du Centre Plaza, à 405 St-Jacques. S'adresser par la "porte du côté" ou tél. 378-7774. (69549)

APP. 1½ pièce, meublé, éclairé, chauffé, endroit tranquille pour jeune fille ou jeune couple. Situé à 11 St-Charles Nord. Pour informations, tél. 378-3904. (69493)

A LOUER, appartement de 2½ pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie. Situé dans le centre de la ville. Pour informations, tél. 372-3120. (69498)

Appartements meublés
Télévision (de couleur si désirée), chauffés, dans centre-ville, 1½ — 2½ — 3½ pièces, à partir de $10.00. S'adresser: tél. 372-4121.
(64997)

APP. à LOUER, 1, 1½, et 2 pièces, centre de la ville, chauffé, éclairé, T.V. si désirée, service de buanderie, service de conciergerie. Aussi à LOUER 2,000 pieds de plancher, pouvant servir de magasin ou petite manufacture. Pour informations, tél. à 378-1184 ou 372-7833. Centre de la ville, dans un bas. (69579)

A LOUER, appartemnt de 2½ pièces, meublé, chauffé, entrée privée, dans le centre de la ville. Libre immédiatement. Tél. 372-6147.
(69582)

2 PIECES meublé, éclairé, eau chaude, draps fournis lavés si désiré. $15.00. Situé rue Robinson nord. Tél. 378-5836. (69577)

27 Chambres à louer

2 grandes CHAMBRES, entrée privée, stationnement privé, avec grande cuisine privée, entièrement équipée, situées rue Dufferin, Granby. Chaque chambre peut loger une ou deux personnes. Prix modique. Peuvent aussi être louées comme appartement de 3 pièces comprenant 2 pièces (chambre et salon ou 2 chambres) plus grande cuisine). S'adresser à tél. 372-6544.
(69408)

CHAMBRE à LOUER, peinturée à neuf, meublée, chauffée, éclairée, radio, téléphone. Avec, si désiré une télévision et cuisine pour faire les repas. Place tranquille. Tél. 372-6172. (69434)

CHAMBRES A LOUER pour messieurs sérieux. Draps et serviettes fournis. Salon avec T.V., cuisine, douche, $11. et $12. par semaine. APPELEZ 378-5448. Visitez de 2.00 hres p.m. à 8.00 hres p.m., 317 DENISON OUEST, (3 lignes d'autobus). (69539)

36a) Meubles neufs et usagés

A VENDRE : 2 chesterfields de 3 morceaux $25.00 — 2 tables de cuisine en bois $5.00 — Fauteuils, avec bras, individuels — Vaisselle — Chaises de parterre, 50¢ — Cadres, 50¢ — Peinture de marque "Dupont" $3.00 le gallon — Jouets d'enfants — Sofa-lit (hide-a-bed) $35.00 —2 poêles électriques, de 42 pouces — 1 pupitre en métal, $5.00
TEL.: 372-5129
(69440)

53b) Instruments de musique

PIANO en très bonne condition, à vendre. Prix $90.00. S'adresser à 386 Bernier, Granby. Tél. 378-1204.
(69547)

65 Lingerie pour hommes

A VENDRE, MANTEAU d'hiver pour homme. Taille: moyenne. En bonne condition. S'adresser à 171 Montcalm. Tél. 372-4969. (69532)

73 Magasins de coupons

VENTE
A LA LIVRE
— Serviettes
— Sous-vêtements
— Coton à drap
— Lainage
— Corduroy
TRES BEAU CHOIX DANS LES TISSUS A LA VERGE :
Fortrel
Lainage doublé
Matériel pour robes des fêtes
etc ... etc ...
(Ouvert tous les soirs)
MAGASIN Mme BELANGER
Chemin de Roxton
(1 mille de Granby)
Tél. 372-6860
(69437)

79 Modistes, Couturières

COUTURIERE EXPERIMENTEE prendrait ouvrage dans les robes, manteaux, pantalons et costumes, faisant le tricot à la broche et au crochet. Plusieurs années d'expérience. Tél. 773-4769 ou 233 Centrale. St-Dominique, comté de Bagot. (69505)

98 Divers

ATTENTION !
Vous êtes cordialement tous invités à venir assister à une grande conférence du Dr J.-L. MARQUIS, Naturopathe, à tous les mardis soirs à 7 hres. Entree gratuite.
MAGASIN
D'ALIMENTATION NATURELLE
249 Principale — Tél. 372-1411
(69310)

Fiancés de Noël



Achetez directement du grossiste
REDUCTION de 40% à 50%
(Plan mise de côté)
Diamants, montres, réparations
BIJOUTERIE SUISSE
47 McDonald, (Winchester),
Tél. 378-2020 — Granby
OUVERT TOUS LES SOIRS.
(69294)

98a) A vendre - Divers

SET de CUISINE "Danis", très propre avec 4 chaises genre fauteuil $60.00. Ski-Doo 1968 "Snow Cruiser" avec reculon. Parfaite condition, $365.00. Tél. 469-3955.
(69554)

SKIS, 6 pieds, et 4 pi. 8 pouces; bottines, pointures 8½ et 4. Aussi train électrique et voies. Appelez 372-7129. (69559)

MOTO-NEIGE 1967, de marque "Snow-Cruiser", très propre et en bonne condition. Prix raisonnable. S'adresser à tél. 372-5544. (69548)

A VENDRE, 2 paires de skis ainsi que 2 paires de bottines. Grandeur: 8 et 9, pour hommes ou pour femmes. Presque neuves et n'ayant servi seulement que quelquefois. S'adresser à Réjean Adam, tél. 378-7286 après 6.00 p.m.
(69497)

OEUFS frais du jour à vendre au prix du gros. Livrés par 5 douzaines. Aussi MOTO Triumph, 500 cc, 2 carburateurs, bas millage. S'adresser à 551 Mercier. Tél. 378-6013. (69216)

"CAMPER" à VENDRE pour la pêche, la chasse et autres fins. Ajustable sur camion et construit à votre goût. Pour renseignements, s'adresser à tél. 378-7151 après 5.30 p.m. (69511)

CINEASTES
Bolex H16, Som Berthiot f1.9, mod. pour le "B-wind": Keystone K50 mag.; projecteur B & H Filmo silencieux, 1,000 w. Le tout $500.00. Rendez-vous: 378-5239. (69578)

110b) Femmes, filles demandées

MENAGERE de presbytère demandée. Bon salaire. Tél. à 539-2666, Waterloo. (69469)

111 Hommes demandés

HOMME DEMANDE pour travail de ferme. Salaire selon expérience. Tél. 379-5517. (69562)

111a) Hommes, Femmes demandés

HOMMES ou FEMMES demandées, avec auto, capable de prendre responsabilités. Ouvrage permanent. Bon salaire. Dans Granby, St-Jean et région. Pour entrevue, tél. 263-2932, demandez A. Gélineau. (68937)

125 Autos, camions à vendre

CAMION ½ tonne "GMC", 1965, peinture neuve. S'adresser à tél. 372-1657, Roxton Pond. (69470)

"RENAULT 10", '68, 15,000 milles, en parfait ordre. Raison: auto fournie par la compagnie. Tél.: 372-4704 entre 6.00 hres et 7.30 hres p.m. (69438)

CHRYSLER Newport 1967, 2 portes, hardtop. Tél. après 6.00 hres à 378-1754. (69488)

CAMION 1 tonne, G.M.C., 1967, roues doubles, boite fermée pour animaux. Moteur neuf, 327. Encore sur la garantie. Tél. 372-3276.
(69566)

- CAMARO 1967, hardtop, 2 portes.
- VOLKSWAGEN 1968.

Les deux sont entièrement équipées et propres comme neuves. Echange accepté. S'adresser à 283 Foch, Granby ou tél. 378-3639.
(69581)

AUTOS USAGEES

VALIANT 1965, V-200, 6 cylindres, automatique, radio, 4 portes, sedan.
DODGE 1964, Polara 4 portes, hardtop, V-8, automatique, power steering, radio.
COMET Caliente 1966, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipé.
METEOR 1967, Rideau 500, 2 portes, hardtop, radio AM/FM, tout équipé.
PONTIAC 1965, Parisienne, 4 portes, hardtop, V-8, tout équipé.
METEOR 1965, Montcalm, 4 portes, sedan, V-8, tout équipé.
Garage
ALBERT PONTBRIAND
256 rue PHANEUF
ST-PIE DE BAGOT.
Pour Granby, signalez :
372-3482
(69329)

141 Animaux

IDEAL POUR NOEL
Caniche Chiwawa Pomeranien. De tous les prix. S'adreser à M. Gilles Charron, 352 Dufferin. Tél. 372-5141. (69540)

2 CHIENS St-Bernard, âgés de 9 semaines. S'adresser à M. Armand Leclerc, 68 Denison ouest. Tél. 372-6204. (69553)

A VENDRE, 3 petits chiens, âgés de 7 semaines; ainsi qu'un parc d'enfants. Prix raisonnable. Tél. 378-1575. (69560)

UN CADEAU IDEAL POUR NOEL
A VENDRE, Poménariens, chiens Saucisses "Dachshind", Chihuahua. Caniches, chats siamois. La plupart sont enregistrés. Tél. 378-8195 ou s'adresser à 415 Notre-Dame, Granby. (69565)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW de 5½ pièces, à vendre, située sur un coin de rue. Quartier résidentiel. Système de chauffage. Installation de laveuse et sécheuse. S'adresser à 604 Chenier, tél. 378-4712. (69528)

MAISON de 4 LOGIS, comprenant 3 garages, grand terrain. Cause de vente: départ. Tél. 372-2914, entre midi et 10.00 p.m. (69537)

MAISON à VENDRE comprenant 5 pièces. Prix raisonnable. Aussi de la belle avoine ronde. Tél. 378-6883. (69586)

A VENDRE, maison à 2 logis, système de chauffage à eau chaude — centre résidentiel — Bonnes conditions. S'adresser à C.P. 2430, La Voix de l'Est. (69585)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW à LOUER, 5 pièces, plus 2 chambres au sous-sol. Libre immédiatement. Pour details, adressez-vous à
ROLAND CHOQUETTE
AGENT D'IMMEUBLES
340 Laurier, Granby
Tél. 378-6763
H. CARON — Courtier
(69474)

COTTAGE meublé, 4½ pièces, chauffage central, site magnifique et parfait pour les sports d'hiver. Idéal pour maison de repos pour les fins de semaine. S'adresser à Roxton Pond. Tél. 372-7155. (69125)

BUNGALOW à LOUER, 5½ pièces, avec garage chauffé. Situé Boulevard Ménard, Ste-Cécile de Milton. Possession immédiate. Cause: départ. Prix $80.00 par mois. Tél. 378-3104. (69503)

143 Demande à acheter

ACHETERAIS une REMORQUE à moto-neige, simple. Tél. 378-2578. (69552)

145 Débentures

ACHAT — VENTE
ECHANGE
Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels
CREDIT QUEBEC Inc.
Courtiers en Valeurs
200 rue St-Jacques
Montréal, P.Q.
Consultez notre représentant :
GRANBY :
Jean-Luc DUNN
308 York, Granby
TEL. 378-4586
TEL. 378-9991
Rendement - Sécurité - Service
Nouvelle Emission :
VILLE DE RICHELIEU
Rendement 9%
AUSSI :
j'ai quelques courtes échéances à 8½ et 9%.

FARNHAM

111 Hommes demandés

Avons BESOIN de COMMIS-VOYAGEURS ou VENDEURS sans expérience immédiatement, dans le gros et détail, grosse commission. Tél. 248-2854 Bedford, comté de Missisquoi, province de Québec. Appelez de 8.00 a.m. à 9.00 le soir. (69513)

J'ai BESOIN d'HOMMES de 17 à 22 ans, célibataires, pour travail sur une ferme de chevaux. Logés et nourris. Tél. 293-6584. (69584)

141 Animaux

Lapins à vendre
S'adresser à Emile Vachon, Ange-Gardien, comté de Rouville. Tél. 293-6204. (69583)

142 Maisons à vendre

MAISON de 9 pièces, avec grand terrain, système de chauffage, échangerait pour maison de 5 pièces. Pour cause de vieillesse. S'adresser à tél. 293-6003. (69507)

MAISON comprenant 2 logis de 5 pièces, située sur coin de rue, avec terrain vacant, système de chauffage, au 550 rue Jacques-Cartier Nord, Farnham. Tél. 293-6069. (69520)

SAINT-JEAN

98 Divers

ATTENTION !
Aliments de santé
BAZINET
22 Place du Marché, St-Jean
Tél. 347-3122
Vous trouverez aliments naturels dépourvus de produits chimiques, suppléments alimentaires. Tisanes, extracteur à jus "Nutri-Max" et "Phoenix". (67575)

98a) A vendre - Divers

BILLARD
Des aubaines pour Noël !
6 tables de "snooker" 6 pi. x 12 pi. et 20 tables neuves, 4 pi. x 8 pi. et 3½ pi. x 7 pi. pour maisons privées, avec ardoise ou imitation.
BLAIS & FILS
260, 12ème avenue, IBERVILLE
Tél.: 347-7679 ou 347-6111
(69379)

WATERLOO

98a) A vendre - Divers

- ROULOTTE Glandale 17", $1,400.
- TRAIN électrique, valeur $3,500. pour $500.
- EQUIPEMENT ELECTRONIQUE, Oscilloscope-VTVM.
- SIGNAL GENERATEUR — Yok Tester — Substituteur résistance $175.00.
- COLLECTION de TIMBRES — Canada — U.S.A. — Nations Unies.

JACQUES TOUSSAINT
Waterloo, 539-0900
(69545)

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS

COWANSVILLE

4 Propriétés à vendre

BUNGALOW, 5 pièces, en briques, construction récente. Situé rue Villas. Excellente condition de vente. S'adresser à Immeubles Inter-City, 80 Principale, Granby. Tél. 372-5886. Epicerie-Boucherie licenciée. Prix d'aubaine. Echangerais. (69445)

23 Logements à louer

LOGIS de 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, portes-patio donnant sur le perron, câble T.V., terrasse sur toiture. Stationnement asphalté. Situé au centre de la ville. S'adresser à LUC-ANDRE DAIGLE. Tél.: 263-1921
Cowansville. (69486)

98 Divers

ARTISANAT
Faites recouvrir vos fonds de chaises en jonc et en corde. Style antique, fait à la main par un expert. S'adresser à 865 North, Cowansville.
M. Harold Barette
(69000)

POUR L'ACHAT ou la réparation de motos-neige, veuillez consulter votre vendeur autorisé "Snow Prince" : Lionel Tardif, 145 Hanson, Cowansville. Tél. 263-3476. (69451)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, bungalow en brique, 5 pièces, système de chauffage air forcé, 1 salle de jeux au sous-sol, a'ori-auto, situé à 142 rue Halle. Tél. 263-2654. (69508)

142b) Maisons à vendre ou à louer

IMMEUBLES
A BONDVILLE, au bord du Lac Brome, petite maison, meublée, système automatique, site idéal pour sports d'hiver et d'été, $5,500.00, comptant, $500.00, balance $50.00 par mois, capital et intérêts. — A VENDRE: Maisons 4 logis, 2 logis, résidences, hôtels, motels, restaurants, fermes, terrains, etc... — CHALET à louer pour l'hiver.
S'adresser à :
PAUL E. CHAGNON
Agent d'immeubles
166 blvd Dieppe — Tél. 263-2872
Cowansville
Représentant de ST-MARTIN & ASSC. REALTIES INC.
(68967)

148 Gardiennes d'enfants

GARDERAIS ENFANT de 2 ans et plus, à la journée ou à la semaine. Jour, semaine. Bons soins. Foyer situé près des écoles. Prix abordables. Tél. 263-3842. (68437)

ST-CESAIRE

23 Logements à louer

LOGEMENT complet à LOUER, 6 pièces, dans un bas, situé à 1111 rue Notre-Dame. Libre immédiatement. S'adresser à Rosaire Messier, tél. 469-2287. (69515)

97 A vendre ou à louer divers

MAISON seule à LOUER ou à VENDRE, 6 appartements, chambre de bain complète, logis libre immédiatement. Située à Ste-Brigide, comté d'Iberville. S'adresser à
M. Gérard Normandin.
Tél. 379-5529
(69567)

98 Divers

BOUTIQUE DE PRODUITS DE BEAUTE
Esthéticienne visagiste
Edith Serei
S'adresser pour appointements,
Mlle PAULINE GINGRAS
tél. 469-2305, St-Césaire.
(69490)

125 Autos, camions à vendre

A VENDR7, "JEEP" en très bonne condition. Prix raisonnable. Pour informations, s'adresser à 500 Petite Caroline, Rougemont. Tél.: 469-2527. (69479)

Chauffeurs - Livreurs
Chauffeurs-livreurs avec expérience et connaissant la ville, demandés pour épicerie.
S'adresser à M. Gagnon, au Super Marché FRONTENAC
320 Boul. Leclerc, Granby.
(69523)

T.V. à LOUER
- NOIR et BLANC
- COULEUR

(Spéciaux sur location de T.V. de couleur)
CENTRE ELECTRONIQUE Enr.
247 Principale, Granby
Tél. 372-3120
(69205)

PRODUITS ALUMINIUM
Portes, Fenêtres, Revêtement, Auvents, etc.
— Ouvrage garanti
— Estimé gratuit
CUSSON CONSTRUCTION Enr.
Agent "Dusco"
TEL. 548-5700
Roxton Falls, Qué.
(68947)

Cartes d'affaires

CHIROPRATICIEN
MARCEL LEDUC D.C.
— A GRANBY —
13, rue Centre
LE MARDI :
de 10h. à 12h. a.m.
et de 2h. à 5h. p.m.
et le soir de 7h. à 9h.
LE JEUDI, sur rendez-vous seulement.
— A ST-CESAIRE —
1301, rue Notre-Dame
les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS :
de 1h.30 à 5h.30 et 7h. à 9h.
Tél. 469-3222



NETTOYAGE
Meubles, Tapis, etc.
VENTE — POSE
Tapis, Draperies, etc.
Décoration intérieure
Décoratrice diplômée
Grand choix des toutes dernières nouveautés
Horner Cleaning
32, Lansdowne, Granby
Tél.: 372-5907
(64002)

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
S'adresser à :
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237, rue Principale
Granby Tél. 372-3377
(64075)

Pourquoi souffrir des pieds !
- Elimination des odeurs de transpiration.
- Prévention des maladies de la peau : échauffaisons, crevasses, pieds d'athlète, etc.
- Assèchement des bas par circulation d'air.
- Isolation de la chaleur et du froid pour tous genres de Bottes ou Bottillons.

Vos pieds vous ont occasionné assez de souffrances à l'heure actuelle. N'hésitez plus à acheter les fameuses SEMELLES BO-MONT que vous pouvez obtenir dans les pharmacies, cordonneries, marchands de chaussures, etc.
SEMELLES BO-MONT Enr.
TEL. 378-1954
Granby
(68846)



Choix de 500 manteaux
Dames et messieurs
CUIR - SUEDE
Toutes les teintes et tous les styles... Avec doublure détachable. Le manteau le plus pratique qui soit...
$99.
Autre qualité à partir de: $89.
A Noël
Un superbe manteau de cuir pour Papa Voilà une bonne idée...
Laflamme FOURRURE
328, Principale, Granby

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(59810)

ARGENT A PRETER
- RESIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

Premières hypothèques
Deuxièmes hypothèques
Me J.-P. MATTON
notaire
Tél. 378-4112
(69207)

ELIMINATION DEFINITIVE DE VOS POILS SUPERFLUS



PAR ELECTROLYSE et ONDES COURTES
Clinique LE GYNECEE
240 Montcalm, Granby
Eliette Beaudoin - De Muri
— Electrologiste diplômée 9 ans d'expérience à votre service.
— Satisfaction garantie.
Pour appointement :
TEL. 372-4334
(66050)

Logis à louer
5½ pièces, situé dans site résidentiel, près de l'hôpital. $100.00 par mois. Libre immédiatement.
Tél. le soir et la fin de semaine
378-2849.
(69546)

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE MISSISQUOI
DEMANDE DE SOUMISSIONS
TRANSPORT ECOLIER

La Commission Scolaire Régionale de Missisquoi demande des soumissions pour un autobus d'une capacité de 12 rangées de banquettes, ce circuit portera le numéro 15C. Ce circuit sera en opération à compter du 12 janvier 1970 jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le parcours de cet autobus sera de Cowansville en face de l'hôpital, à Mont-Gale et route secondaire s'y attachant, pour revenir par la rue Nord, pour ensuite se diriger vers la Polyvalente. Le soir, retour en sens inverse.

Les formules de descriptions détaillées des parcours, C-101, la formule de contrat et le tableau des coûts normalisés font partie intégrale de cette offre.

Ces documents seront disponibles à compter de la publication de cette demande, à l'Ecole Polyvalente, 429, rue Rivière, au Bureau de monsieur Jean-Paul Sirois, à Cowansville.

Toutes les offres devront arrivées avant 3 heures p.m., le 5 janvier 1970 et seront ouvertes à 8 heures p.m. le 6 janvier 1970 en l'Ecole Polyvalente devant messieurs les Commissaires.

La Commission ne s'engage à prendre aucune des soumissions reçues.

DENIS DUHAMEL,
secrétaire-trésorier.
(69564)

Humour non classé !



SANS PAROLE

ANNONCES CLASSEES

Granby 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-515

AUBAINE !

Chaque jour est jour de "vente" quand vous offrez aux voisins la gamme AVON de cosmétiques et de cadeaux.

Votre temps libre se transformera en argent.

C. Fyen, C. P. 112, Outremont 154, P. Q.

(69452)

SKI-DOO "Bombardier"

40 forces, "PNT", 1970, neuf, 60 milles.

Prix : $1,075.

Tél. 378-3093

(69576)

Actions -- Obligations -- Fonds mutuels

Valeurs de placement

655 Ste-Anne, St-Hyacinthe

TEL. 774-5354 Bur.
774-6254 Rés.
(frais virés)



J.L. Gauthier, rep.

J.L. LEVESQUE & L.G. BEAUBIEN Ltée

(68838)

BUREAU A LOUER

Bureau moderne, 460 pieds carrés, disponible au début de janvier.

S'adresser à la

Caisse Populaire St-Eugène
55 Laval — Tél. 378-3936

(69538)

ATTENTION!

PROPRIETAIRES et LOCATAIRES

Pour la période des fêtes, faites faire l'installation de HAUTS-PARLEURS dans votre sous-sol ou dans toutes autres pièces de la maison.

Pour renseignements et estimation gratuite,

TEL. 378-6786

NATIONALE ELECTRONIQUE INC.

70 St-Antoine-Sud, Granby (69303)

SPECIAL

100 HABITS pour hommes

A VENDRE au prix de la manufacture

à compter de $50.00 avec 2 pantalons,

— à la dernière mode

S'adresser à la

BIJOUTERIE SUISSE

47, MacDonald, Granby
(rue Winchester)

TEL. 378-2020

Ouvert de 9:00 a.m. à 10:00 p.m., tous les jours.

(68226)



IMMEUBLES TANGUAY & ASSOCIES REALTIES COURTIER BROKER

Représentants: Gérard Corriveau, Rolland Laurin Denyse Doiron.

170, Principale GRANBY 372-4666

A toute la Population de GRANBY et des REGIONS avoisinantes

Nos Voeux Sincères de JOYEUX NOËL et de BONNE, HEUREUSE ANNEE

CARRIERES PROFESSIONS

Comptabilité

Un comptable bilingue demandé avec environ deux ans d'expérience en comptabilité générale. Des études en comptabilité seraient un actif.

— Salaire selon expérience et qualités requises.
— Excellentes conditions de travail.

S'adresser au: Bureau du Personnel,
LA COMPAGNIE SINGER du Canada Ltée
200 rue Saint-Louis,
Saint-Jean, Qué.
Tél. 348-4921 (69563)

SALLE DE RECEPTIONS A LOUER

Située à St-Nazaire d'Acton

17 milles de St-Hyacinthe et 15 milles de Drummondville.

POUR RECEPTIONS, MARIAGES etc . . .

Très bon buffet à votre disposition.

Pour réservations signalez:

36 St-Nazaire d'Acton ou Wellington 3-8998 Montréal.

(62954)

ENCAN

mardi soir, 23 décembre 1969 — à 7 h. 30 p.m.

à la SALLE PINGOUIN

chemin St-Paul, près de Granby.

● N.B. — Dernier encan avant la période des fêtes; et se continuera au début du printemps.

SERA VENDU : meubles de tous genres et en très bonne condition; T.V.; piano, couvertures neuves et tapis neufs; vaisselle; antiquités, etc., etc.

A ne pas manquer cette dernière chance d'achats pour cette saison.

A surveiller, la réouverture au printemps comme auparavant.

Si vous désirez faire encan de ferme, ménage, antiquités, s'adresser à :

JEAN-GUY GELINEAU
Encanteur licencié
BROMONT (West Shefford)
Tél. 534-2414

(69555)

Dépouillement d'arbre de Noël

Soirée organisée par la "J.O.C."

RENDEZ-VOUS LE 20 DECEMBRE à la salle du CEGEP DE GRANBY

situé (coin Dufferin et Avenue du Parc)

Il y aura ECHANGE de cadeaux.

Veuillez apporter un cadeau $1.50 (environ).

Entrée: 8.00 hres p.m. Admission: 50¢

Pour renseignements : Tél. 378-6774

(69489)

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays

MARION, ROBIC & ROBIC

2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

CLINIQUE pour le TRAITEMENT DES PIEDS

Suite 204
237 Principale, Granby
TEL. 372-3833
Mme L. GODSON, Podiatrice

(68475)

La CROIX-ROUGE

C'EST VOUS – C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

CAISSIERE

Caissière bilingue, avec expérience dans l'épicerie demandée.

S'adresser à M. Gagnon,
Super Marché FRONTENAC
320 Boul. Leclerc, Granby.

(69524)

POURQUOI GAGNER MOINS DE $1,000. PAR MOIS ?

Ouverture dans Granby et les environs pour un homme de plus de 35 ans, possédant auto, pour contacter nos clients.

Ecrire au

Président, Dépt. E.C.,
B.P. 70, Station R,
Toronto 17, Ontario.

(69494)

PILOTE TEMPETE



LES SOEURS GALURINS



CINEMA POUR LES ENFANTS

THEATRE PALACE GRANBY 372-4466

SAMEDI, le 20 DECEMBRE à 2 P.M.

POUR TOUS

2 films de WALT DISNEY en couleur!

PINOCCHIO

aussi **WINNIE L'OURSON**

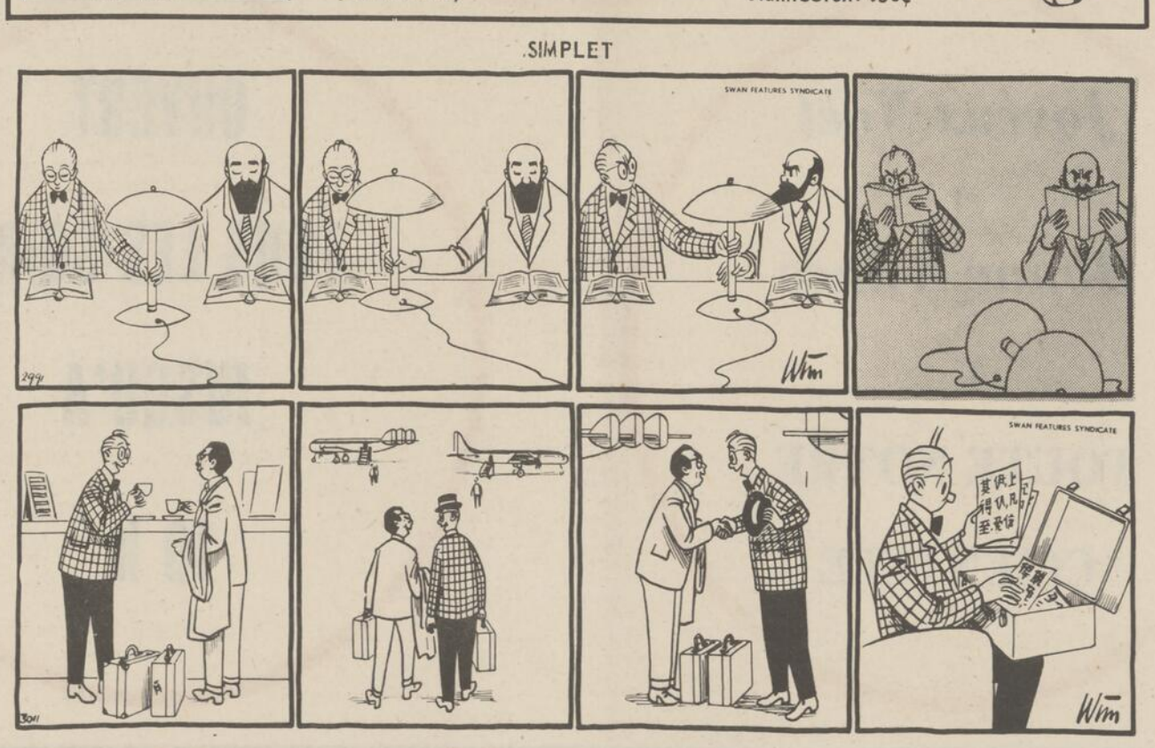
TOM & JERRY (en couleur)

En plus: Dessins animés

Admission: .50¢



SIMPLET

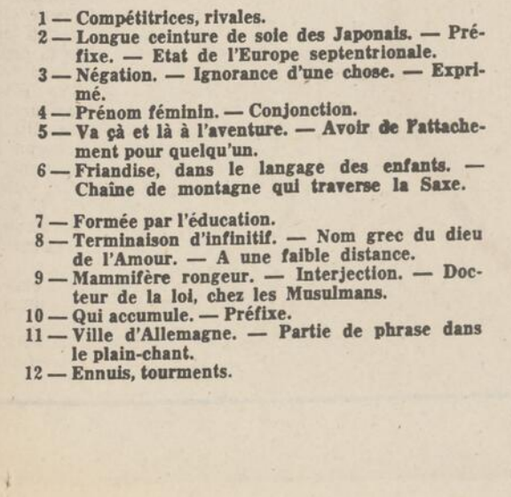


MOTS CROISES

PROBLEME 520

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	I	N	A	L	I	T	E	■	A	P	I
2	I	M	I	T	A	T	I	O	N	■	E	N
3	D	A	■	A	■	E	R	N	E	S	T	■
4	E	G	A	L	E	R	A	■	T	■	R	A
5	L	I	R	A	■	A	■	E	T	I	E	R
6	I	N	■	N	A	T	U	R	E	L	L	E
7	T	E	N	T	A	I	T	■	T	E	■	S
8	E	R	I	E	■	F	I	N	E	T	T	E
9	■	A	P	■	C	■	L	E	■	■	E	R
10	B	I	P	A	R	T	I	T	I	O	N	■
11	O	T	E	R	A	I	T	■	C	U	I	R
12	N	■	S	E	C	R	E	T	A	I	R	E

PROBLEME 521



HORIZONTALEMENT

1 — Rendrait plus dense.
2 — Entoure la taille des japonais. — Coup de baguette sur un tambour. — Soutenir des plantes grimpantes avec des rames.
3 — Conjonction. — Variété de frêne. — Fleuve de Laponie.
4 — Qui possède la suprême perfection. — Sorte de poche.
5 — Vase d'ornement. — Tendons des muscles.
6 — Demeura. — Chemin que l'on suit.
7 — Qui rendent service. — Article indéfini.
8 — En les. — Troublée. — Affaiblie.
9 — Nuage. — Du verbe être. — Larme.
10 — Hardi avec imprudence. — Note.
11 — Loi, ordonnance. — Réduite en petites miettes.
12 — Adjectif possessif. — De la Perse.

VERTICALEMENT

1 — Compétitrices, rivales.
2 — Longue ceinture de soie des Japonais. — Préfixe. — Etat de l'Europe septentrionale.
3 — Négation. — Ignorance d'une chose. — Exprimé.
4 — Prénom féminin. — Conjonction.
5 — Va çà et là à l'aventure. — Avoir de l'attachement pour quelqu'un.
6 — Friandise, dans le langage des enfants. — Chaîne de montagne qui traverse la Saxe.
7 — Formée par l'éducation.
8 — Terminaison d'infinitif. — Nom grec du dieu de l'Amour. — A une faible distance.
9 — Mammifère rongeur. — Interjection. — Docteur de la loi, chez les Musulmans.
10 — Qui accumule. — Préfixe.
11 — Ville d'Allemagne. — Partie de phrase dans le plain-chant.
12 — Ennuis, tourments.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

SAMEDI

17.30 L'heure des quilles (c)
18.30 Téléjournal
18.35 Atome et Galaxies (c)
19.00 Cher oncle Bill (c)
19.30 Jinny (c)
20.00 La soirée du hockey (c)
22.20 Les couche-tard (c)
22.50 La politique fédérale (c)
23.00 Téléjournal
23.15 Nouvelles du sport
23.30 Cinéma (c)
"Tous en scène"
1.15 CBFT - Ciné-Nuit
"La Proie pour l'ombre"

DIMANCHE

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Cours universitaires (c)
9.45 Cours universitaires
10.30 Le jour du Seigneur
11.30 Tristan et Iseult
12.00 D'hier à demain (c)
13.00 Les travaux et les jours
13.30 Football américain (c)
16.15 Echos du sport
16.30 Langue vivante
17.00 Les visages de l'église
18.00 Au pays des géants (c)
18.55 Téléjournal
19.00 Quelle famille (c)
19.30 Zoom (c)
20.30 Les beaux dimanches (c)
21.50 Les beaux dimanches (c)
22.30 Prisme (c)
23.00 Téléjournal
23.15 Sports-dimanche
23.30 Cinéma
"La Fin de Napoléon à Sainte-Hélène"

CBMT CANAL 6

SAMEDI

6.01 CBC TV News
6.06 H.E. (c)
6.30 Galloping Gourmet (c)
7.30 Comedy Crackers (c)
8.01 Hockey Night in Canada (c)
10.25 CBC Weekend - Saturday Edition
11.15 Night report and weekend in Sports (c)
11.30 Ciné-Six
"The Cool Mikado" (c)

DIMANCHE

9.00 Test Pattern and Music
9.45 Stand-by Six (c)
10.00 Rach for the Top (c)
10.30 This if the Life (c)
11.00 Church Service
12.00 Let's Talk Music (c)
12.30 Segue
1.00 Spotlight on Film
1.15 Gardening with Earl Cox (c)
1.30 Country Calendar
2.00 CBC Sports Presents (c)
4.30 Sports Week (c)
4.56 CBC TV News
5.00 Audubon Wildlife Theatre (c)
5.30 Hymn Sing (c)
6.00 The Wonderful World of Disney (c)
7.00 Peace (c)
8.00 The Ed Sullivan Show (c)
9.00 Volpone (c)
10.31 CBC Weekend - Sunday Edition (c)
11.15 The Nation's Business (c)
11.21 Night report (c)
11.30 Ciné-Camp
"The Old Maid"

CHLT CANAL 7

SAMEDI

6.00 Edition du samedi
6.15 Edition sportive
6.30 Papa a raison
7.00 Soirée canadienne *
8.00 La soirée du hockey * (Détroit à Montréal)
10.30 Les couche-tard *
10.50 Politique fédérale
11.00 Téléjournal
11.16 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Le Calice d'argent"

DIMANCHE

9.00 Cours universitaires
9.45 Cours universitaires
10.30 Le Jour du Seigneur
11.30 Le Sel de la Semaine
12.30 Notre région, votre défi
1.00 Travaux et les jours
1.30 Football de la ligue nationale
4.15 Echos du sport
4.30 Le temps s'ouvre
5.00 5D
6.00 L'Education à votre service
6.30 Sur la corde raide
7.00 Quelle famille *
7.31 Zoom *
8.30 Les Beaux Dimanches *
10.30 Prisme
11.00 Téléjournal
11.15 Sports-dimanche
11.30 Cinéma

CFTM CANAL 10

SAMEDI

5.30 Les Joyeux Naufragés (c)
6.00 Terre des jeunes (c)
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui (c)
8.00 Les grands spectacles "Les désaxés"
10.30 Le 10 vous informe (c)
11.00 En pantoufles "Les naufragés de l'autocar"
1.00 Pour adultes seulement "Violence secrète"
2.00 Dernière édition
2.05 Fermeture

DIMANCHE

9.45 Mire et Musique
10.00 La plus belle musique au monde
10.30 Regards sur le monde
11.30 Le temps s'ouvre (c)
12.00 Bon dimanche (c)
1.30 Ciné-Dimanche "C'est une fille de Paname"
3.15 Parti québecois (c)
3.30 Télé-Quilles (c)
4.30 Conquête de l'espace (c)
5.00 L'Education à votre service (c)
5.30 Le Saint
6.30 Music-Hall des jeunes (c)
7.00 Le rideau s'ouvre (c)
8.00 L'homme de fer (c)
9.00 Québec sait chanter (c)
9.30 L'homme à la valise (c)
10.30 Le 10 vous informe (c)
11.00 Franc parler (c)
12.00 En pantoufles (c) "Millionnaire de cinq sous"
1.30 Dernière édition
1.35 Fermeture

CFCF CANAL 12

SAMEDI

5.00 Wide world of sport (c)
6.30 Like young (c)
7.00 Jackie Gleason Show (c)
8.00 Academy performance (c)
10.37 The Survivors (c)
11.37 The National News (c)
11.52 Pulse (c)
12.22 Pajama Playhouse "Holly and The Ivy"
followed by Newsroom 12

DIMANCHE

8.00 Sign-on
8.15 Tomorrow today (c)
8.30 Oral Roberts Presents (c)
9.00 Hercules
9.30 Barbie and friends (c)
10.30 Teledomenica
12.30 Teledomenica
1.00 Alfred Hitchcock presents "Dry Run"
1.30 It's a small world (c)
2.00 Mr. Chips (c)
2.30 The Antkeeper (c)
3.00 The world tomorrow (c)
3.30 Under attack
4.30 Special (c)
5.30 I dream of Jinny (c)
6.00 Pulse (c)
6.30 Land of the Giants (c)
7.30 The Glen Campbell Goodtime hour (c)
8.30 Bewitched (c)
9.00 W - 5 (c)
10.00 Marcus Welby M.D. (c)
11.00 The national news (c)
11.15 Pulse (c)
11.45 Call of the west (c)
12.15 Montreal bulletin board

VENTE AVANT NOEL

CHEZ **CROTEAU**

22, rue Centre Granby 372-6122

Débutant LUNDI le 22 décembre 9 h. A.M.

ROBES DE LAINE
Pour dames
Gr. P.M.G. 1ère qualité
3.97

Lot de
BOTTES COSAQUES
Doublées, pour dames
Gr. 5 à 9
7.93

JACKET D'HIVER
Pour hommes
Doublé de fourrure
5.77

PANTALONS SPORT
Pour dames
Gr. 10 à 16 ans
.99

BAS CULOTTES
Pour dames
Double mesh, 1ère qualité
4 paires par cliente
.50

Gros
BAS DE LAINE
Pour hommes
4 paires par client
.25

Joyeux Noël
et
Bonne Année
A
TOUTE NOTRE
CLIENTELE

OUVERT
TOUS LES SOIRS
JUSQU'A
10 h.